

PRÉSIDENTE

Le Président Tebboune poursuit ses concertations avec la classe politique et les représentants de la société civile

P. 24

DIPLOMATIE

Boukadoum en visite officielle en Sierra Leone et en Guinée

P. 24

CODE DES PENSIONS MILITAIRES

De nouvelles mesures juridiques, sociales et financières pour une régularisation définitive

La version amendée du code des pensions militaires, adoptée lors du dernier Conseil des ministres, introduit des réaménagements juridiques pour la régularisation définitive des revendications exprimées par les personnels militaires radiés des rangs et invalides de l'Armée Nationale Populaire (ANP), à travers de nouvelles mesures juridiques, sociales et financières. Objet d'un examen minutieux de la part du Président de la République, Chef suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, et du Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'état-major de l'ANP, les réaménagements apportés à ce code portent sur une batterie de mesures juridiques, sociales et financières, a indiqué à l'APS la Direction du service social au ministère de la Défense nationale (MDN).

P. 3
DKnews/APS



FÊTE DE LA VICTOIRE

Des citoyens de la société civile en visite aux secteurs militaires

P. 3

EDUCATION NATIONALE

L'examen professionnel pour certains grades fixé au 24 avril prochain

P. 24

BÉJAÏA

Stupeur après huit secousses telluriques successives

P. 3

SANTÉ

TENDINOPATHIES

Causes et effets

P.p 12-13

FOOTBALL

QUALIFS - CAN-2021

ZAMBIE - ALGÉRIE (3-3)

Les "Verts" se sont fait peur

P. 21



AUDIOVISUEL

L'ARAV appelle la chaîne El Heddaf au respect de l'éthique de la profession

P. 16

VIGNETTE AUTOMOBILE 2021

La période d'acquiescement prendra fin mercredi prochain (DGI)

P. 2

VIGNETTE AUTOMOBILE 2021

La période d'acquiescement prendra fin mercredi prochain (DGI)



La période légale d'acquiescement de la vignette automobile pour l'année 2021, entamée le 1 mars en cours, expirera mercredi prochain, a rappelé la Direction générale des Impôts (DGI) dans un communiqué. "Il est rappelé à l'attention des titulaires de véhicules automobiles que la date limite de l'acquiescement de la vignette automobile, au titre de l'année 2021, arrive à échéance le mercredi 31 mars 2021", est-il indiqué dans le communiqué de la DGI, publié sur son site web.

A cet effet, la DGI a invité les personnes n'ayant pas encore procédé à l'acquisition de leur vignette à se rapprocher, dans les meilleurs délais, des recettes des impôts et des bureaux de poste les plus proches.

Le montant de la vignette dépend, notamment, de l'âge du véhicule et de sa catégorie (véhicule de tourisme, bus camions et autres).

"Les tarifs sont affichés au niveau des recettes des impôts et des bureaux de poste", note la Direction générale des Impôts.

Pour rappel, ces tarifs restent inchangés par rapport à ceux appliqués en 2020.

La vignette automobile a été instaurée en Algérie en 1998. Une part de 20% de ses recettes est versée au Trésor public et 80% au Fonds commun des collectivités locales.

GESTION DES CATASTROPHES

Conférence sur la stratégie nationale de prévention et de gestion des risques majeurs à Alger



Les travaux de la conférence nationale sur la stratégie nationale de prévention et de gestion des risques majeurs ont été ouverts samedi au centre international des conférences (CIC), Abdellatif Rahal (Alger) par le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Kamel Beldjoud et nombre de ministres et de responsables d'instances et d'entreprises nationales.

Organisée sous le thème "Une approche participative et intégrée", cette conférence de deux jours verra la participation de 60 experts représentant 12 secteurs ministériel en sus de 30 autres relevant d'entreprises et d'instances spécialisées.

Les travaux de cette conférence seront répartis sur 4 ateliers, le premier sur la prévention des risques majeurs tandis que le deuxième portera sur la prévention. Le troisième atelier sera consacré à la gestion des catastrophes et des risques majeurs alors que le quatrième concernera la phase de rétablissement et le retour à la normale. Dans son allocution, M. Beldjoud a affirmé que "cette conférence sera sanctionnée par des recommandations efficaces et précises qui seront traduits sur le terrain par les Pouvoirs publics tout en mettant en place un organe permanent de suivi dans l'objectif de les mettre en œuvre à même d'aplanir les difficultés".

SÉISME

Bejaïa : la partie orientale du parc national de Gouraya fermée sur arrêté du wali



L'accès à la partie orientale du parc national de Gouraya, située sur les hauteurs de la ville de Bejaïa a été interdit depuis jeudi par un arrêté du wali, émis pour "garantir la sécurité et la tranquillité publique", a-t-on appris vendredi de la wilaya.

Cette disposition a été prise conséquemment au séisme qui a ébranlé Bejaïa et ses environs il y a une semaine et les répliques qui se sont succédées depuis et qui ont induits des chutes, voire des éboulements rocheux, graves et fort risqués pour les randonneurs et les visiteurs des sites ciblés.

Mardi dernier, un éboulement survenu en début de matinée, a fait décrocher des roches de plus de 04 mètres de largeur et 02 mètres de longueur, abimant un foison de chemin de promenade et bordures de route en pierre de taille.

La réédition du phénomène les jours d'après a suscité une véritable alerte parmi la population et a dû imposer de fait cette interdiction.

Stupeur à Bejaïa après huit secousses successives



Pas moins de huit secousses se sont succédées ces dernières 48 heures à Bejaïa, dont deux d'une amplitude de 4,3 sur l'échelle de Richter, survenues respectivement vers 00h30 et 03h30 hier jeudi, ont plongé dans la stupeur et le désarroi une large partie de sa population.

Dans une ostensible panique, des dizaines de familles ont dû instantanément sortir dans les rues, ou quitter leur foyer pour s'installer avec leur véhicule, dans les parkings publics.

Vers 01 h du matin, l'esplanade du stade de l'unité maghrébine était congestionnée.

Moins inspirés, d'autres ont préféré le front de mer, Leonardo Fibonacci, à proximité du port commercial, mais vite ils ont dû déchanter.

Et pour cause. La première secousse a charrié un mouvement de chute de pierre, depuis la forêt des oliviers qui surplombe les lieux et la seconde accentué le phénomène, ajoutant un accès de frayeur aux noctambules.

Ce n'est qu'au petit matin que chacun a rejoint ses pénates, certes un tantinet apaisés mais lourdement abasourdi par cette nuit d'épouvante.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

7 morts et 401 blessés ces dernières 48 heures



Sept (7) personnes ont trouvé la mort et 401 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique samedi un communiqué de la Protection civile.

Les éléments de la Protection civile sont intervenus, durant la même période, pour assister 17 personnes incommodées par le gaz de monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bains à l'intérieur de leurs domiciles à travers plusieurs wilayas.

Dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué, également, 72 opérations de sensibilisation à travers 14 wilayas (45 communes), pour rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de la distanciation physique, ainsi que 82 opérations de désinfection générale à travers 7 wilayas (33 communes), note le communiqué.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile de la wilaya de Tougourt sont intervenus pour l'évacuation de 47 personnes, victimes d'une intoxication alimentaire dans la commune de Omar, ajo ute la même source.

MARCHES - ARRESTATION

Un individu déguisé en Djilbab et dissimulant une hache arrêté à Oran (DGSN)

Les services de la Sûreté d'Oran ont procédé, vendredi, à l'arrestation d'un individu au niveau de la rue du Commandant Medjdoub, déguisé en djilbab noir et dissimulant une hache, près du point de départ du hirak, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). "La Sûreté de la wilaya d'Oran a procédé, vendredi 26 mars 2021, à l'arrestation du dénommé (M.M) au niveau de la rue Commandant Mejdoub (Ex- Place Hoche), qui se faisait passer pour une femme en portant un djilbab noir avec tous ses accessoires et dissimulant une hache", a précisé le document.

"Agé de 20 ans, le mis en cause guettaît, à quelques mètres du point de départ du hirak, les manifestants qui affluaient de la Place 1er Novembre", a indiqué le communiqué, ajoutant que "les services de la Sûreté d'Oran ont diligenté une enquête dans ce cadre".

RÉPRESSION DE LA FRAUDE

De l'huile de table subventionnée et des viandes saisies dans plusieurs wilayas

Un total de 58 tonnes d'huile de table subventionnée et 29 tonnes de viandes, rouge et blanche, ont été saisies dans plusieurs wilayas du pays, a appris l'APS samedi auprès du ministère du Commerce.

Ménée par les services de contrôle et de répression de la fraude relevant du ministère de la commerce en coordination avec les services de sécurité (Sûreté nationale et gendarmerie nationale), cette opération intervient dans le cadre de la lutte contre "le phénomène de la spéculation et du trafic illicite, notamment des produits subventionnés de large consommation", selon les explications fournies par le chargé de l'information au ministère, Samir Meftah.

A noter que l'approvisionnement en huile de table a connu ces dernières semaines des perturbations ayant conduit à une hausse des prix en dépit des assurances des producteurs quant à la disponibilité des stocks. Plusieurs saisies de quantités d'huile de table stockées aux fins de spéculation ont été opérées la semaine dernière.

CODE DES PENSIONS MILITAIRES

De nouvelles mesures juridiques, sociales et financières pour une régularisation définitive

La version amendée du code des pensions militaires, adoptée par le Conseil des ministres dimanche dernier, introduit des réaménagements juridiques pour la régularisation définitive des revendications exprimées par les personnels militaires radiés des rangs et invalides de l'Armée Nationale Populaire (ANP), à travers de nouvelles mesures juridiques, sociales et financières.

Objet d'un examen minutieux de la part du Président de la République, Chef suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, et du Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'état-major de l'ANP, les réaménagements apportés à ce code portent sur une batterie de mesures juridiques, sociales et financières, a indiqué à l'APS la Direction du service social au ministère de la Défense nationale (MDN).

Ces mesures visent à asseoir la pérennité du système de retraite militaire et de garantir les droits des personnels de l'Armée Nationale Populaire admis à faire valoir leurs droits à la retraite d'une part, et à répondre aux préoccupations et doléances de leurs ayants-droit, dans l'objectif d'apaiser les tensions sociales dans l'espace général et permettre une meilleure prise des anciens militaires, ajoute la même source.

Les nouvelles dispositions introduites, au titre du code des pensions militaires s'inscrivent dans une démarche visant à mettre le système de retraite militaire au diapason des mutations très profondes qu'a connu la structure de la population retraitée, d'une part, et d'aboutir à un compromis entre l'emploi de la ressource humaine de l'ANP l'équilibre financier de la Caisse des Retraites Militaires, d'autre part, outre l'harmonisation de certaines dispositions du code des pensions militaires avec le régime général de retraite, de sécurité sociale et le statut général des personnels militaires.

Réaménagement des conditions d'ouverture de droit à la pension militaire de retraite et des procédures d'octroi de la pension militaire d'invalidité

S'agissant des pensions militaires de retraite, de nouveaux réaménagements ont été apportés aux conditions d'ouverture de droit et de jouissance de la pension militaire de retraite, avec maintien de la condition de durée minimale de prétention à ce droit, déjà consacrée, à savoir quinze (15) ans de services militaires et/ou civils effectifs, au même titre que le régime général de retraite, régi par les dispositions n° 83-12 du 2 juillet 1983 relative à la retraite.

Les réaménagements introduits, à ce titre, ont pour objectif d'atténuer le déséquilibre financier de la Caisse des Retraites Militaires, en alignant la durée de services effectifs des Sous-officiers de carrière à celle des Officiers (25 ans), en prolongeant celle des Sous-officiers contractuels à 19 ans et en portant l'âge de départ à la retraite des personnels civils assimilés à 60 ans. Quant à la durée de service des hommes du rang, le nouveau texte a maintenu celle fixée par l'ancien code, à savoir quinze (15) ans de service.

Dans le même sillage, de nouvelles dispositions ont été introduites à même de répondre aux préoccupations et doléances des ex-militaires n'ouvrant pas droit à la



pension militaire de retraite, en étendant le bénéfice de la solde de réforme aux militaires qui ont cessé définitivement de servir dans les rangs de l'ANP pour fin de contrat, en plus de ceux radiés par mesures disciplinaires et ceux placés en position de réforme.

Les amendements en question visent à prendre en charge les doléances d'ex-militaires et civils assimilés ne remplissant pas les conditions d'ouverture et jouissance du droit à la pension militaire de retraite et à la solde de réforme. Elle permettra aux militaires contractuels et assimilés, radiés des rangs de l'ANP pour n'importe quel motif, de prétendre au bénéfice de la solde de réforme à condition d'avoir accompli une durée minimale, qui est la durée de services militaires effectifs du 1er contrat d'engagement pour les militaires contractuels et de huit (08) années, pour les officiers et personnels civils assimilés.

Pour ce qui à trait aux pensions militaires d'invalidité, des réaménagements ont été introduits aux règles et procédures relatives à l'octroi de la pension militaire d'invalidité et plus particulièrement, l'introduction d'une pension complémentaire, destinée aux personnels militaires et civils assimilés invalides de l'ANP ne remplissant pas les conditions requises pour le bénéfice de la pension de retraite. L'objectif étant de répondre à leurs préoccupations et doléances, d'une part et de sauvegarder leur pouvoir d'achat et d'améliorer leurs conditions de vie, d'autre part, tout en leur garantissant le droit d'accès aux prestations de soins et de sécurité sociale.

Par ailleurs, le délai requis pour se présenter à l'expertise médicale et durant lequel la présomption d'imputabilité au service est susceptible d'être retenue après cessation de servir les rangs de l'Armée Nationale Populaire est prorogé à quatre-vingt-dix (90) jours au lieu de trente (30) jours qui sont jugés insuffisants.

Ce rallongement de la durée se justifie par le nombre très important de retraités se trouvant dans l'incapacité de se présenter

pour expertise médicale dans le délai de trente (30) jours, qui reste à l'origine d'incessantes réclamations.

Réaménagement des conditions de bénéfice des prestations de la sécurité sociale pour les invalides

Les dispositions de l'article 124 dudit code qui limitent le bénéfice des prestations de soins et de sécurité sociale aux seuls invalides dont le taux d'invalidité est d'au moins 60% ont été amendées à même d'étendre le bénéfice des droits de la sécurité sociale aux personnels militaires et civils assimilés titulaires uniquement d'une pension militaire d'invalidité, sous réserve qu'ils n'exercent aucune activité professionnelle ainsi que leurs conjoints.

Cette disposition est de nature à permettre aux invalides de l'ANP le bénéfice des prestations médicales, pharmaceutiques et d'appareillage nécessitées par les infirmités ayant donné lieu à la pension d'invalidité ou par les accidents de travail résultant de la blessure ou de maladies contractées par le fait ou à l'occasion du service.

La nouvelle mouture du code des pensions militaires prévoit l'instauration d'une pension complémentaire dont le montant sera fixé par décret présidentiel au profit des personnels militaires et civils assimilés titulaires uniquement d'une pension d'invalidité et ne remplissant pas les conditions d'ouverture de droit à la pension militaire de retraite. Cette pension est réversible aux ayants droit au même titre que la pension militaire d'invalidité.

L'introduction de cette nouvelle mesure permet la prise en charge des préoccupations exprimées par les personnels militaires radiés des rangs de l'ANP par mesures disciplinaires ou pour fin de contrat et ceux ayant été atteints d'infirmité ou de maladies imputables au service, durant la période de l'état d'urgence. L'une des questions majeures ayant été prise en charge par la nouvelle mouture est celle se

rapportant à la redéfinition des ayants droit et ce, en réponse aux doléances fréquentes des orphelins de personnels décédés, à travers l'harmonisation des conditions d'âges des orphelins à charge.

À ce titre, la pension d'orphelin est étendue aux orphelins enfants légitimes non mariés, âgés de moins de dix-huit (18) ans et, jusqu'à l'âge de vingt-et-un (21) ans révolus pour les étudiants poursuivant leurs études, et jusqu'à l'âge de vingt-cinq (25) ans révolus pour lesquels il a été passé un contrat d'apprentissage prévoyant une rémunération inférieure à la moitié du SNMG.

Par ailleurs, la nouvelle rédaction de l'article 3 permet aux orphelins divorcés et sans ressources du vivant du de cujus non-salariés ou les ressources dont ils disposent sont au plus égales au SNMG, quel que soit leur âge, de prétendre à une pension d'orphelin.

Dans le même ordre d'idées, l'article 30 régissant les modalités de partage de la pension de réversion a été amendé pour mettre en place un système de partage à part égale de cette pension entre les orphelins mineurs dans les conditions définies à l'article 3 du code des pensions. Opportun est de préciser à cet égard que la rédaction ancienne dudit article permet à l'ainé de bénéficier de la pension de réversion, en sa qualité de tuteur, et le reste des orphelins ne bénéficiant que d'une majoration de 10%. Cet amendement prend en charge, particulièrement, les doléances des enfants célibataires majeurs de sexe féminin, dans la mesure où c'est l'ainée (tutrice) qui s'appropriait la totalité de la pension de réversion. Lors de la récente réunion du Conseil des ministres, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis en avant l'importance du Code des pensions militaires es, soulignant son engagement à prendre en charge toutes les préoccupations exprimées en ce sens "en reconnaissance des sacrifices consentis par les membres de l'ANP.

SÉMINAIRE SUR LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LA COHÉSION SOCIALE

Le peuple algérien a donné de nombreux exemples de cohésion sociale (Président du HCI)

Le président du Haut conseil islamique (HCI), Bouabdallah Ghlamallah, a affirmé, vendredi à Tamansras, que le peuple algérien a donné, tout au long de son histoire, de nombreux exemples de cohésion sociale et de préservation des constantes et de l'Unité de la Nation. Le peuple algérien a des repères et des positions historiques à travers lesquels il a démontré qu'il était uni et indivisible, a affirmé M. Ghlamallah citant, à titre

d'illustration de son propos, les positions de de Abdelhamid Benbadis ou de l'Amenokal de l'Ahaggar Hadj Bey Moussa Akhamoukh, de rejet de la présence coloniale française. S'exprimant en ouverture d'un séminaire sur la société civile et la cohésion sociale, et leur rôle dans la stabilité du pays, le président du HCI a estimé que l'unité d'un peuple n'est pas le fruit du hasard, mais le résultat d'un truchement de facteurs, dont la réunion d'élé-

ments de similitude.

Il a pour cela appelé à œuvrer à la sauvegarde de l'intérêt mutuel, le raffermissement des liens d'amitié et de fraternité, la cessation des actions hostiles à autrui, l'élimination des germes de la discorde et le renforcement de l'entraide sociale.

Le cheikh de la zaouia Reggania (organisatrice du séminaire), Moulay Cherif Reggani, a indiqué, de son côté, que la société civile ac-

compagne les institutions de l'Etat dans la consécration de l'Unité et de la stabilité et la cohésion sociales, soulignant, à ce titre, le rôle joué par la zaouia à travers ses programmes d'entraide sociale.

Dr. Mouloud Baïllal de l'Université d'Adrar a soutenu, pour sa part, que la zaouia a assumé un rôle important dans la préservation de la stabilité de la société, en incluant la culture d'entraide et de fraternité, précisant, dans le même cadre, que

l'entraide sociale, morale ou matérielle, et quelle que soit la forme dont elle se manifeste, est un socle solide de la cohésion entre l'individu et les institutions.

Le programme du séminaire comporte une série de communications sur le rôle de la société civile et les voies de consolidation de l'unité nationale, ainsi qu'une cérémonie en l'honneur de lauréats de la zaouia Reggania.

POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Accélérer l'aménagement des centres postaux pour améliorer les prestations (ministre)

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, a appelé, jeudi soir à El-Meghaier, à accélérer les travaux d'aménagement et d'extension des centres postaux en vue d'améliorer les prestations offertes aux clients.

S'exprimant en marge de la mise en service du projet de raccordement de la cité des 940 logements au réseau de fibre optique à domicile (FTTH), le ministre a indiqué que l'aménagement des structures postales aux normes et standards modernes est à même de permettre une large amélioration du service public, un des principaux objectifs du secteur.

Les doléances des clients des entreprises Algérie-Poste et Algérie-Télécom sont au centre des préoccupations du ministre, notamment en termes de qualité et de pérennité des prestations, et exigent l'aménagement et l'extension des structures et la réalisation de nouvelles, pour répondre aux attentes des clients, a-t-il souligné.

M. Boumzar a ajouté, dans le même contexte,



que le secteur s'attèle, à travers l'entreprise Algérie-Télécom, à la généralisation du réseau de fibre optique à domicile (FTTH) au lieu de la fibre optique au bâtiment (FTTB), dans le but d'améliorer le débit d'Internet et assurer à l'abonné une qualité de service.

Un exposé a été présenté à cette occasion au ministre de la Poste et des Télécommunications

sur la situation du sec-

teur dans cette nouvelle wilaya, citant l'existence de 33 bureaux de poste qui seront dotés de moyens de paiement électronique. Concernant les infrastructures d'Algérie-Télécom, la wilaya dispose d'un réseau de 446,7 km de fibre optique, 45 stations MSAN et 12 stations 4G-LTE de téléphone fixe.

M. Brahim Boumzar a procédé, par ailleurs, à la mise en service d'une station 4G-LTE dans la

commune de Sidi-Khelil, un support permettant de raccorder 650 abonnés aux services de l'Internet et de téléphonie fixe. Il a mis en exploitation un projet similaire dans la commune de Djamaâ où il a inauguré aussi l'agence commerciale de l'opérateur de téléphonie mobile "Mobilis", dans le cadre du rapprochement des structures commerciales du client et de l'amélioration du service public. Lors de cette visite de travail d'une journée dans la wilaya d'El-Meghaier, le ministre de la Poste et des Télécommunications était accompagné du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, et du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Santé, chargé de la Réforme hospitalière, Smail Mesbah.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR-TOURISME

Une commission sectorielle permanente de la recherche scientifique et du développement technologique installée



Une commission sectorielle permanente dédiée à la recherche scientifique et au développement technologique a été installée, jeudi à Alger, au niveau du ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, dans le but de relancer le secteur et promouvoir la destination Algérie "au rang des destinations touristiques d'excellence".

À ce titre, le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Ali Boughazi a souligné l'importance pour tout pays désirant accéder au rang des pays touristiques développés, de soumettre le processus de développement du tourisme à des méthodes scientifiques permettant de valoriser, promouvoir et commercialiser son produit touristique. Pour M. Boughazi, la nouvelle orientation du tourisme dans le monde a induit "l'émergence de centres de recherches très spécialisés dans le domaine et à la création d'écoles supérieures, d'espaces d'échange des idées, de laboratoires d'expérimentation des méthodes de travail et qui servent aussi à encadrer les politiques de développement continue du tourisme".

Constituée d'académiciens et d'experts, cette commission sectorielle œuvrera à "mettre en place une conception des modalités de modernisation du système de formation et son adéquation aux nouveaux enjeux, à la création d'espaces de la recherche scientifique et du développement technologique dans le secteur du tourisme. Le but étant d'aider et d'accompagner les acteurs de tourisme en leur fournis-

sant les études et les recherches nécessaires, en vue d'améliorer la qualité de leurs activités. Une convention cadre a été signée, par la même occasion, entre les ministères du Tourisme et de l'Enseignement supérieur visant à définir un cadre général pour la coordination et la coopération entre les deux départements dans les différents domaines de formation et de recherche intéressants les deux secteurs.

La convention vise en outre le développement des capacités des établissements de formation en tirant profit de l'expérience des universités et des laboratoires de recherche relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique. De son côté, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a fait savoir que cette commission sectorielle mise en place visait la création d'un espace d'échange et entre les deux ministères ainsi que la mise en œuvre des programmes du secteur de l'Enseignement supérieur concernant les domaines du tourisme, de l'artisanat et du travail familial. S'agissant la convention signée entre les deux parties, M. Benziane a affirmé qu'elle permettra l'organisation de stages pédagogiques en matière de formation continue au profit des usagers des deux secteurs outre la participation à l'organisation de congrès et de conférences scientifiques périodiques, l'échange de partenariat et d'expertises entre les établissements pédagogiques et l'accompagnement de la création de laboratoires et d'équipes scientifiques mixtes.

DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE

Des diplomates algériens en tournée dans plusieurs wilayas

Dans le cadre d'un cycle de formation en matière de diplomatie économique, une trentaine de diplomates algériens seront en déplacement dans plusieurs wilayas du pays, du 27 au 30 mars en cours, en vue de prendre connaissance des potentialités de production et d'exportation. Ce groupe de diplomates, bénéficiant de ce cycle de perfectionnement qui comporte deux volets, l'un théorique et l'autre pratique, aura à se déplacer dans différentes régions du pays à la rencontre des opérateurs économiques pour s'informer sur leurs préoccupations et leurs attentes, ainsi que pour prendre connaissance des potentialités de production et d'exportation. Dans ce cadre, le premier déplacement est prévu, du 27 au 30 mars en cours, dans les wilayas de Bejaia, Sétif, Bordj, Bou Arreridj, Oran, Tlemcen et Adrar. Ce cycle de perfectionnement a pour objectif de renforcer les représentations diplomatiques et consulaires à l'étranger de diplomates au fait des réalités économiques du pays et mieux outillés dans le domaine du commerce international et de l'export. Ils auront pour mission d'œuvrer pour accompagner les entreprises algériennes dans leurs activités à

l'international, assurer une plus grande promotion des produits et services algériens et leur placement sur les marchés extérieurs, ainsi que pour l'attrait des investissements directs étrangers en Algérie. A rappeler que dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la Conférence nationale sur la relance économique, organisée à Alger, les 19 et 20 août 2020, sous le patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministère des Affaires étrangères (MAE) avait pris une série de mesures visant à renforcer le rôle de l'appareil diplomatique en matière de diplomatie économique.

Parmi ces mesures figurent la réactivation et la création de conseils d'affaires, la création d'un Bureau d'information et de promotion des investissements et des exportations, l'opérationnalisation sur le site web du MAE d'un portail dédié à la diplomatie économique, ainsi que le lancement d'un cycle de perfectionnement, en cours, au bénéfice d'une trentaine de diplomates appelés à occuper les fonctions de Chargés des Affaires Économiques et commerciales auprès des représentations diplomatiques et consulaires algériennes à l'étranger.

ALGÉRIE-UE

Elaboration du guide de management de l'établissement de formation

Le deuxième axe du programme d'appui à l'adéquation Formation-Emploi-Qualification (AFEQ) lancé dans le cadre de la coopération Algérie-UE a été couronné par l'élaboration du guide de management des établissements de formation, ont indiqué les superviseurs de ce programme lors d'une rencontre d'évaluation. D'après les experts de ce programme lancé en 2017 au niveau des wilayas pilotes, l'axe relatif à la formation professionnelle a été couronné par l'élaboration du guide de management des établissements de formation en vue de l'adéquation entre la formation et l'emploi répondant ainsi aux besoins des entreprises économiques, à savoir les ressources humaines hautement qualifiées, le soutien à l'employabilité et la facilitation de l'insertion des diplômés de la formation professionnelle. Les experts ont également fait état de la mise au point d'un système informatique (WISI) portant les données relatives à l'établissement de formation professionnelle ainsi que les programmes de formation. À cette occasion, le ministre de la Formation de l'Enseignement professionnel, Hoyem Benfrehia qui a coprésidé la rencontre avec le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a affirmé que le Programme "AFEQ" revêt une dimension multisectorielle car touchant la formation, l'emploi et l'enseignement supérieur. Mme Benfrehia a fait savoir que ce programme traite la problématique de la stratégie de valorisation de la ressource humaine à travers l'adéquation entre la formation et l'emploi pour contribuer à l'emploi des jeunes, notamment les diplômés des secteurs de la formation professionnelle et de l'enseignement supé-

rieur, considérant la formation comme un outil pour la promotion des opportunités d'emploi des jeunes et la relance de l'économie et la production nationale. De son côté, le directeur général par intérim chargé de l'Europe au ministère des Affaires étrangères, Bekhedda Mehdi, s'est félicité des résultats du programme "Afeq" à travers la mise en place d'un système informatique et d'un guide de gestion des établissements de formation professionnelle, qui s'ajoutent "aux nombreuses réalisations qui couronnent le processus de ce programme en vue de contribuer à l'adaptation du système national de formation avec les exigences de l'économie nationale".

M. Bekhedda a renouvelé son souhait de voir cette rencontre donner un nouveau souffle à la coopération bilatérale dans le cadre de la reprise post-COVID-19, qui doit être "davantage active et vitale face aux prochains défis croissants sur nos pays et l'ensemble des pays de la région". L'ambassadeur de l'Union européenne (UE) en Algérie, M. John O'Rourke, a indiqué que le programme "Afeq" s'inscrit dans le cadre de la coopération entre l'Algérie et l'UE, sous la conduite du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale avec la participation des ministères de la Formation professionnelle et de l'Enseignement supérieur pour son exécution et vise à adapter la formation avec l'emploi à la faveur de la grande contribution des entreprises économiques dans l'opération de la formation et l'insertion professionnelle. A souligner que le programme "Afeq" qui devait prendre fin en septembre 2020, s'étend jusqu'au juin 2021 après la suspension momentanée de ses activités due à la propagation du COVID-19.

BECHAR

Un programme de réalisation de six digues lancé prochainement

Un programme de réalisation de six (6) digues de retenues des eaux d'oueds sera lancé prochainement à travers la wilaya de Bechar, à la faveur d'un financement d'un (1) milliard DA, a-t-on appris samedi de la direction locale du secteur des Ressources en eaux.

Ces projets hydrauliques, retenus pour la wilaya au titre de différents programmes de développement, visent, en plus de la mobilisation des eaux superficielles à travers plusieurs zones agricoles, notamment celles proches des ksour du nord de la wilaya, à mettre en place une nouvelle offre en eau destinée à l'irrigation agricole, a précisé à l'APS le directeur local du secteur, Kheireddine Allal.

Un autre programme d'études techniques pour la concrétisation de treize (13) nouvelles infrastructures du type est en cours de concrétisation par des



bureaux d'études spécialisés, dans le but de satisfaire la demande en eau d'irrigation émanant des agriculteurs de plusieurs périmètres de mise en valeur agricole des terres sahariennes, dans plusieurs com-

munes de la wilaya, a ajouté M.Allal.

Le secteur des ressources en eau et celui des services agricoles ont procédé dernièrement à la réception et à la mise en eau de la digue de Laouina dans la com-

mune de Taghit (97 km au sud de Bechar) dans le cadre du renforcement des capacités d'irrigation agricole dans la wilaya. Cette digue d'une capacité de plus de 3 millions M3 des eaux d'oued Zousfana et dont la réalisation a nécessité un investissement sectoriel de plus de 290 millions DA, permettra, en plus de la mobilisation des eaux superficielles, le développement des activités agricoles dans la région de Taghit qui dispose d'importantes potentialités en la matière, a-t-on fait savoir à la Direction des Ressources en eau.

TINDOUF

Mise en service de deux nouvelles structures de police

Deux nouvelles structures sociales de la sûreté nationale ont été mises en service jeudi à Tindouf, indique un communiqué de presse de cette institution sécuritaire.

Le wali de Tindouf, Youcef Mahiout, a ainsi inauguré un hôtel

de Police et un centre médico-social, en présence des autorités locales et de représentants de la société civile.

Ces deux nouvelles structures sont appelées à contribuer à l'amélioration de la prise en charge des personnels de la sûreté nationale

et leur permettre de remplir leurs missions dans de bonnes conditions et, de là, améliorer le service public offert au citoyen. Elles entrent dans le cadre de la promotion des prestations médicosociales des personnels et retraités de la sûreté nationale et les ayants-droits.

EL-MEGHAIER

Les urgences médicochirurgicales seront raccordées à l'internet haut débit (ministre)

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a affirmé jeudi depuis la wilaya d'El-Meghaier que tous les centres médicochirurgicaux seront raccordés au réseau d'internet à haut débit en vue de doter les praticiens, généralistes et spécialistes, d'une plateforme numérique à travers tout le pays. S'exprimant en marge de l'inauguration d'une polyclinique dans la commune de Still, le ministre a indiqué que cette plateforme numérique per-

mettra d'offrir des prestations médicales de qualité, à travers une bonne prise en charge des patients, notamment les malades chroniques.

Concernant l'insuffisance des praticiens spécialistes dans les wilayas du Sud, M. Benbouzid a affirmé que les pouvoirs publics ont adopté, pour la deuxième année consécutive, une mesure visant à permettre aux médecins généralistes ayant cumulé une expérience de cinq (5) années dans le secteur public d'entamer des études spécialisées en médecine, dans une spé-

cialité demandée dans le Sud, après une opération de sélection supervisée par des spécialistes. Aussi, et en application des instructions du président de la République, seront exemptés de l'obligation du service civil les praticiens spécialistes, dans le cadre des mesures contribuant à la stabilisation des praticiens spécialistes dans leur lieu de travail. Concernant la propagation de la Covid-19, M. Benbouzid a souligné que la situation épidémiologique est stable grâce à divers facteurs, dont les décisions de fermeture

des frontières et de l'espace aérien. Le ministre de la Santé, qui est accompagné dans cette visite du ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumaric, et du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Santé, chargé de la Réforme hospitalière, Smail Mesbah, a poursuivi sa visite de travail par l'inspection du service des Urgences médicochirurgicales de la commune d'El-Meghaier, la polyclinique de la commune de Sidi-Khelil, ainsi que le projet d'hôpital 120 lits de la commune de Djamaa.

CONSTANTINE

Hausse de la production de lait à plus de 350.000 litres/jour avant le mois de Ramadhan

La laiterie Numidia, filiale du Groupe public Giplait de Constantine va augmenter sa production de lait pasteurisé à plus de 350.000 litres/jour "avant le mois de Ramadhan prochain" afin d'assurer un approvisionnement total de la wilaya et certaines wilayas limitrophes, a indiqué, jeudi, la Direction générale de cette entreprise.

"La laiterie Numidia qui produit actuellement 240.000 litres/jour va accroître sa production pour atteindre plus de 350.000 litres de lait/jour, soit plus de 100.000 litres supplémentaires avant le mois de Ramadhan", a expliqué le P-dg de cette entreprise, Rachid Halimi au wali, Ahmed Abdelhafid Saci, lors d'une visite consacrée à cette laiterie. La laiterie, selon Mr Halimi va recourir au système de roulement de trois (3) équipes assurant huit (8) heures de travail consécutives pour un fonctionnement continu de 24 heures, afin de faire face à la forte demande pour ce produit

considérablement consommé pendant le mois sacré.

M. Halimi a également souligné que la laiterie publique Numidia envisage la création d'un nouveau point de collecte pour faciliter la collecte de lait, relevant que la wilaya et certaines wilayas limitrophes, a indiqué, jeudi, la Direction générale de cette entreprise.

De son côté, le wali a souligné "la nécessité de fournir cette denrée alimentaire de base en grande quantité pendant les premiers jours du Ramadan et éviter toute éventuelle tension".

Auparavant, le chef de l'exécutif local a présidé une réunion au siège de la wilaya à la cité administrative Daksi consacrée à la commune d'El Khroub, axée sur les biens de la commune et les problèmes auxquels fait face cette collectivité locale pour œuvrer à trouver "des solutions techniques" pour certains problèmes dont les arriérés de salaire des agents des services d'hygiène.

TISSEMSILT

Remplissage à 100% du barrage de Bougara

Le barrage de Bougara dans la commune de Tissemsilt a atteint un taux de remplissage de 100% à la faveur des dernières pluies enregistrées dans la wilaya, a-t-on appris jeudi au près de la Direction de cet ouvrage hydrique destiné à l'irrigation agricole. Le niveau d'eau du barrage a atteint, à ce jour, 10,1 millions de mètres cubes, soit un taux de remplissage à 100 %, a indiqué le directeur de cet ouvrage Abdelkader Berdjiam, soulignant que la direction du barrage a entamé, depuis deux jours, une opération de lâcher d'eau.

Le barrage de Bougara a accueilli, durant la période allant du début du mois de janvier 2021 jusqu'à la semaine en cours, un apport de 3,5 millions m3 permettant un remplissage record, a-t-il relevé. Le niveau

d'eau de cette infrastructure avait connu une baisse significative, notamment de mars à fin octobre de l'année dernière, en raison de la faible pluviométrie.

L'eau du barrage de Bougara, d'une capacité totale de 10,1 millions m3, est destinée à l'irrigation de plus de 900 ha de terres agricoles environnantes.

La wilaya de Tissemsilt dispose également du barrage de Koudiet Rosfa dont le niveau actuel est estimé à environ 26 millions m3 pour une capacité totale d'environ 73 millions m3 destinés à l'alimentation des habitants de 17 communes, alors que les cinq autres communes de la wilaya sont approvisionnées par le barrage "Derder" de la wilaya d'Ain Defla.

MASCARA

Un apport de 1,5 millions m³ d'eau suite aux dernières averses

La pluviométrie enregistrée durant les dernières semaines a contribué à renforcer les réserves d'eau des barrages de la wilaya de Mascara par un apport de 1,5 million de m3, a-t-on appris jeudi des services de la direction des ressources en eau. Cependant, les réserves sont encore en baisse eu égard à la capacité de stockage globale, a indiqué la cheffe de service irrigation agricole de cette direction, Aouali Ould Yarou, faisant savoir que la quantité d'eau stockée dans les cinq barrages de la wilaya de Mascara a atteint 34,96 millions m3, soit une hausse de 1,5 millions m3 par rapport au mois de janvier dernier où ces barrages emmagasinaient 33,4 millions m3. Elle a souligné que la pluviométrie enregistrée dans la wilaya de Mascara au cours des mois de février et de mars, estimée à environ 50 millimètres, n'a pas eu un impact significatif sur les réserves des cinq barrages de la wilaya de Mascara

demeurant encore faibles par rapport à leur capacité de stockage initiale estimée à près de 206 millions m3. Mme Aouali a signalé que la quantité d'eau stockée dans le barrage de Chorfa près de la ville de Sig est actuellement à 12,587 millions m3, au barrage de Ouizert situé à la frontière entre les wilayas de Saida et Mascara à 9,953 millions m3, au barrage de Oued Taht à 6,539 millions m3, à celui de Bouhanifia à 5 millions m3 et au barrage de Fergoug, qui connaît un envasement, à 860.000 m3. Par ailleurs, elle a mis en exergue l'importance des pluies relevées dans la wilaya de Mascara depuis le début de la saison agricole estimées à 158 mm absorbés par le sol en temps opportun, ce qui a permis de relancer l'activité agricole dans la région. Le wali de Mascara, Sayouda Abdelkhalek a cité, lors de la réunion du conseil exécutif de la wilaya la semaine dernière, consacrée au secteur des ressources

en eau, que le ministère des Ressources en eau a enregistré, dans le cadre de la recherche de solutions au problème de la baisse du niveau d'eau dans les barrages et à la faible pluviométrie, plusieurs projets d'urgence à l'intitulé de la wilaya dans les domaines de l'alimentation en eau potable et de l'irrigation. Selon le même responsable, les travaux de fonçage de puits ont été lancés avec l'équipement de 6 forages dans la plaine de Hebra au nord de la wilaya d'une capacité de 100 litres/seconde afin d'approvisionner les agriculteurs de Bouhenni, Mohammadia et Mactaa Douz en eau d'irrigation. Les services concernés ont également mis en place un projet pour le desensablement du barrage de Fergoug avec la relance du projet de transfert d'eaux du barrage de Bouhanifia vers celui de Fergoug afin de lutter contre les problèmes d'évaporation et de vol de l'eau. L'interdiction de creuser

des puits par les agriculteurs pour irriguer les terres agricoles dans le nord de la wilaya a également été soulevée et 129 demandes de permis de fonçage de puits ont été étudiées par un comité dirigé par le secrétaire général de la wilaya, a fait savoir le wali. Pour sa part, le directeur des ressources en eau de la wilaya de Mascara, Bessayah Halim a indiqué que la wilaya de Mascara a bénéficié de plusieurs projets dans le domaine de l'alimentation en eau potable, dont un projet d'approvisionnement des communes de Zahana, El Kaada et Chorfa dans la partie nord-ouest de la wilaya en eau de mer dessalée à partir de la commune d'Oued Tlélat (Oran) et de raccordement des communes Bouhanifia, El Kaada et Hacine au réseau d'AEP à partir de la station de dessalement de l'eau de mer d'El Macta, après avoir été alimentées en eau potable par le barrage de Bouhanifia.

IMPÔT SUR LE REVENU DES HYDROCARBURES

Les modalités de calcul des montants des règlements provisoires mensuels fixées

Un décret exécutif fixant les modalités de calcul des montants des règlements provisoires mensuels valant acomptes sur l'impôt sur le revenu des hydrocarbures (IRH), a été publié au Journal officiel (JO) n 21. Datant du 11 mars dernier, ce présent décret stipule que le montant du règlement provisoire mensuel valant acompte sur l'impôt sur le revenu des hydrocarbures (IRH), dû au titre d'un exercice, est déterminé sur la base du revenu des hydrocarbures obtenu à partir de la valeur de la production, calculée au titre d'un mois et des déductions mensuelles.

Le décret a notamment stipulé que le IRH est également déterminé par le taux de l'impôt sur le revenu des hydrocarbures (IRH) applicable.

HYDROCARBURES

Les règles et modalités de transfert au titre des contrats d'hydrocarbures fixées

Un décret exécutif fixant les règles et modalités de transfert au titre des contrats d'hydrocarbures, a été publié au Journal officiel (JO) n 21.

Signé par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, ce décret exécutif n 21-98 et datant du 11 mars dernier stipule que les parties contractantes peuvent transférer tout ou une partie de leurs droits et obligations détenus au titre du contrat d'hydrocarbures entre elles ou à toute autre personne, sous réserve du respect des conditions fixées dans l'acte d'attribution et le contrat d'hydrocarbures.

Selon ce décret l'entreprise nationale peut transférer, dans le cadre d'un contrat de participation, tout ou une partie de ses droits et obligations, correspondant à la différence entre son taux de participation et le taux de participation minimum de cinquante-et-un pour cent (51%) dans le cadre d'un contrat de partage de production ou d'un contrat de service à risque, tout ou partie de ses droits et obligations, correspondant à son pourcentage de participation au financement des opérations amont. Le transfert par l'entreprise nationale à une entité affiliée doit porter sur la totalité de ses droits et obligations détenus au titre du contrat d'hydrocarbures, stipule le même décret. Selon l'article 3 de ce décret, la partie contractante souhaitant transférer tout ou une partie de ses droits et obligations détenus au titre du contrat d'hydrocarbures, y compris au profit d'une entité affiliée, doit soumettre une demande à l'agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures "ALNAFT", pour l'approbation de l'opération de transfert envisagée.

CORAIL

La relance de l'exploitation sera limitée à un quota de 6 tonnes/an

La relance de l'activité de pêche au corail sera limitée, dans une première phase de cinq ans, à un quota de 6 tonnes par an au niveau des wilayas d'El Taref, de Skikda et de Jijel, et ce, dans l'objectif de préserver cette ressource marine, a indiqué le directeur général de l'Agence nationale de développement durable de la pêche et de l'aquaculture (ANDPA), Naim Belakri.

"Limitée à un quota de 6 tonnes par an, la relance de la pêche au corail concernera durant les cinq prochaines années les zones d'exploitation d'El Kala jusqu'à la frontière tunisienne ainsi que les wilayas de Skikda et de Jijel", a précisé M. Belakri dans un entretien à l'APS.

Le plan d'exploitation de corail mis en place par le ministère de tutelle définit la quantité exploitable, le nombre d'exploitants et la mise en place d'un système d'exploitation basé sur la rotation, explique le même responsable.

Ce plan répartit le littoral national en cinq zones composées chacune de deux surfaces d'exploitation.

Chaque zone d'exploitation est ouverte pendant une période de cinq ans puis fermée pendant 20 ans, le corail ayant besoin de 15 à 20 ans pour se renouveler.

S'agissant des cinq premières années, la zone ouverte est composée de deux surfaces de pêche. Celle de l'Est va du vieux port de pêche d'El Kala jusqu'aux frontières tunisiennes. Elle bénéficiera de 30 permis d'exploitation et d'une quantité autorisée de 3 tonnes par an. Quant à la partie Ouest de cette zone, elle comprend les wilayas de Skikda et de Jijel, bénéficiant de 15 permis chacune et de 3 tonnes maximum



pour l'ensemble des deux wilayas. "Le type de corail à forte valeur commerciale est le corail rouge (Corallium Rubrum, Ndr) appelé "sang de boeuf" utilisé dans la fabrication de bijoux mais aussi dans les produits pharmaceutiques.

On le trouve surtout au niveau de l'Ouest de la mer Méditerranée", indique le directeur de l'ANDPA.

Le plan détaille également la profondeur autorisée pour cette pêche, à savoir, entre 50 et 110 m de profondeur et le nombre de 9 ports habilités à recevoir le corail pêché.

Ce corail brut est interdit à l'export en l'état, dans le but de soutenir l'artisanat en Algérie, souligne M. Belakri.

Pour permettre sa transformation, l'Agence a organisé en

janvier dernier une session de formation de sculpture sur corail au profit de 17 artisans venus de 12 wilayas au niveau du centre de formation de sculpture sur pierre de Tamansret. Concernant le processus d'exploitation, le premier responsable de l'ANDPA explique que la pêche autorisée est réalisée par des plongeurs via la procédure appelée "technique du marteau".

Par la suite, 70 % de la quantité pêchée est vendue à l'Agence nationale de transformation et de distribution de l'or et métaux précieux (AGENOR).

Le pêcheur a le choix entre transformer les 30 % restants au sein d'un atelier ou de vendre l'ensemble de la quantité à cette agence.

Créée en décembre 2014,

l'ANDPA participait à préparer les textes réglementaires.

Une douzaine de missions commerciales et de service public ont été attribuées à l'agence après sa relance en 2020.

"S'agissant du corail, l'ANDPA a pour mission le suivi du cahier de charges d'exploitation du corail et l'évaluation annuelle des surfaces d'exploitation", explique-t-il.

De plus, a-t-il dit, il est prévu dans les prochains jours l'inauguration de deux antennes locales de l'Agence au niveau des wilayas de Skikda et de Jijel.

L'Agence s'occupe, par ailleurs, de la gestion d'autres ressources animales marines pour fournir le marché national ou pour permettre l'export de produits marins, sources de devises, dans le respect des principes de développement durable.

"Certaines ressources ne sont pas consommées au niveau local et qui sont prisées à l'étranger telles que certains types de crustacés, de thon ainsi que des anguilles", fait savoir M.

Belakri, ajoutant que l'Algérie possède 16 espaces marins où vivent des populations d'anguilles offrant un potentiel de 8 tonnes à l'export vers des pays européens et asiatiques.

DENRÉES ALIMENTAIRES - CAOUTCHOUC

Publication d'un arrêté interministériel fixant les spécifications

Un arrêté interministériel fixant les spécifications relatives aux objets et matériaux fabriqués en caoutchouc destinés à être mis en contact avec les denrées alimentaires, a été publié au Journal officiel (JO) n 22.

Datant du 22 janvier dernier, cet arrêté signé par les ministres du Commerce, de l'Industrie, de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, de

l'Agriculture et du développement rural, des Ressources en eau et de l'Environnement, stipule que les objets et matériaux fabriqués en caoutchouc destinés à être mis en contact avec les denrées alimentaires ne doivent pas altérer les qualités organoleptiques des denrées alimentaires placées à leur contact.

En outre, ils doivent supporter, lorsque leurs conditions d'emploi le nécessitent,

les produits de nettoyage autorisés par la réglementation en vigueur.

L'arrêté stipule que les polymères d'origine synthétique utilisés dans la fabrication des objets et matériaux en caoutchouc destinés à être mis en contact avec les denrées alimentaires doivent être fabriqués, exclusivement, à partir de mono-mères, de substances de départ et d'agents modificateurs.

PRIX DE BASE DES HYDROCARBURES GAZEUX

Publication d'un décret exécutif fixant les modalités de détermination

Un décret exécutif fixant les modalités de détermination des prix de base des hydrocarbures gazeux, a été publié au Journal officiel (JO) n 21.

Signé par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, le 11 mars dernier, le présent décret a pour objet de fixer les modalités de détermination des prix de base des hydrocarbures gazeux pour les besoins de calcul de la redevance hydrocarbures et de l'impôt sur le revenu des hydrocarbures, au titre de chaque périmètre d'exploitation couvert par une concession amont ou un contrat d'hydrocarbures, les hydrocarbures gazeux étant valorisés suivant la destination qui leur est donnée. Selon le décret, le prix de base est déterminé par l'agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures "ALNAFT". L'article 6 de ce décret stipule que dans le cas où plusieurs contrats de vente de gaz à l'exportation

sont conclus dans le cadre d'un contrat de participation ou d'un contrat de partage de production ou d'un contrat de services à risque, le prix de base applicable aux quantités d'hydrocarbures gazeux du mois (n), is sues du périmètre d'exploitation et soumises au paiement de la redevance hydrocarbures et de l'impôt sur le revenu des hydrocarbures, est la moyenne des prix, découlant des différents contrats de vente de gaz à l'exportation, pondérés par les quantités de gaz réalisées à l'exportation, pour le mois (n-1), déterminée par ALNAFT.

Le prix de base des hydrocarbures gazeux destinés à l'exportation est déterminé et notifié mensuellement, au titre de chaque périmètre d'exploitation par ALNAFT en dollars US par million de british thermal unit (USD/MMBTU), avec une précision de six (6) chiffres après la virgule.

SONATRACH - ENI

Plusieurs accords dans l'exploration et la production des hydrocarbures

Le groupe Sonatrach et l'italien Eni ont signé, jeudi à Milan (Italie), plusieurs accords dans les domaines de l'exploration et la production des hydrocarbures, a indiqué un communiqué de Sonatrach.

Ces accords ont été signés par le P-dg du Groupe Sonatrach, Toufik Hakkar, et l'Administrateur Délégué d'Eni, Claudio Descalzi.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont abordé plusieurs thèmes relatifs à l'état d'avancement des projets communs, ainsi que les voies et moyens de conforter leur "partenariat historique", précise la même source. Les deux responsables ont également procédé à la signature "d'importants accords qui constituent une avancée significative dans le renforcement de leur relation

partenariale", ajoute le communiqué.

Le premier accord signé s'inscrit dans le cadre du processus de conclusion d'un nouveau contrat d'hydrocarbures sous l'égide de la nouvelle loi d'hydrocarbures 19-13, indique la même source, expliquant que cet accord vise la réalisation d'un "ambitieux" programme pour la relance des activités d'exploration et de développement dans la région du bassin de Berkine et prévoit la réalisation d'un hub de développement de gaz et de pétrole brut à travers une synergie avec les installations existantes du périmètre 405b.

Le second accord signé consiste en un mémorandum d'entente qui s'étendra du bio-raffinage, à la production de l'hydrogène et aux énergies

renouvelables, un autre axe qui vient renforcer cette coopération en lui donnant, ainsi, une dimension "pluridisciplinaire" dans le domaine de la Recherche & Développement, visant à "intensifier" les nombreux efforts de réduction des émissions carbone permettant de s'engager pleinement dans la transition énergétique.

Les responsables de Sonatrach et Eni ont également convenu des modalités de collaboration dans le domaine de la formation et de l'expertise, à travers la coopération entre Eni Corporate University et l'Institut Algérien du Pétrole, pour la réalisation de programmes de formation dans les domaines de l'amont pétrolier et des technologies nouvelles liées à la transition énergétique.

PÉTROLE

Les prix terminent en forte hausse

Les prix du pétrole ont terminé en forte hausse vendredi, au terme d'une semaine en dents de scie, tandis qu'une tentative de renflouer le porte-conteneurs bloquant le canal de Suez et gênant l'approvisionnement européen en or noir a échoué.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai a conclu en hausse de 4,23% ou 2,62 dollars à Londres à 64,57 dollars par rapport à la clôture de la veille.

A New York, le baril américain de WTI pour le même mois a gagné 4,11% ou 2,41 dollars à 60,97 dollars.

Une opération visant à renflouer l'Ever Given, le géant des mers d'une longueur équivalente à quatre terrains de football, échoué dans le canal de Suez depuis mardi, "n'a pas réussi" vendredi, a indiqué la Bernhard Schulte Shipmanagement (BSM),



compagnie basée à Singapour qui assure la gestion technique du navire. La société mandata- tée pour le "sauvetage" de porte-conteneurs s'est montrée prudente, évoquant "des jours voire des

semaines" pour la reprise du trafic sur le canal qui voit passer près de 10% du commerce maritime international, selon des experts.

Les gains du pétrole brut restaient cependant limités par "des perspectives de la demande affectées par de nouveaux confinements en Europe", a nuancé Melinda Eardson, analyste de Oanda.

Le marché est également fébrile à une semaine du prochain sommet ministériel des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de leurs alliés via l'accord Opep+, qui se tiendra jeudi 1er avril.

PAYS-BAS

Le PIB a reculé de 0,1% au 4^e trimestre

Le Produit intérieur brut (PIB) des Pays-Bas a reculé de 0,1% au quatrième trimestre 2020 par rapport au trimestre précédent, selon une deuxième estimation de l'Office central des statistiques (CBS) publiée vendredi.

La baisse du PIB a principalement été causée par un repli de la consommation des ménages, a déclaré l'Office dans un communiqué.

Une augmentation des investissements a toutefois "atténué la contraction économique", a-t-il ajouté.

Sur une base annuelle, le PIB a chuté de 2,8% au quatrième trimestre 2020.

Le CBS avait calculé en février une baisse sans précédent du PIB pour l'année 2020, à -3,8%, désormais ajustée à -3,7%.

ESPAGNE

La chute du PIB en 2020 revue à 10,8%

La chute du Produit intérieur brut (PIB) de l'Espagne a atteint 10,8% en 2020 sur un an, contre 11% initialement estimés fin janvier, selon le chiffre définitif publié vendredi par l'Institut national de la statistique (INE).

Cette performance reste l'une des pires de la zone euro, dont l'économie a été laminée par la pandémie de Covid-19.

L'INE a également modifié son estimation pour le quatrième trimestre 2020, estimant que la croissance économique y a finalement été nulle, alors qu'elle avait été estimée fin janvier à 0,4% par rapport au troisième trimestre.

Cette révision est due au fait que la croissance enregistrée au troisième trimestre a elle-même été revue à la hausse (+1,7% contre 1,7% annoncés fin octobre).

Le PIB espagnol s'était effondré au printemps sous l'effet du confinement extrêmement strict imposé en mars et avril, accentué par deux semaines d'arrêt de toutes les activités non essentielles.

L'économie avait ensuite fortement rebondi durant l'été mais l'activité, en particulier touristique, a vite été freinée par le retour des restrictions destinées à lutter contre la deuxième vague de contagions.

L'Espagne a fini 2020 avec plus d'un demi-million de chômeurs supplémentaires, en particulier dans le tourisme et l'hôtellerie.

SUISSE

La banque centrale laisse sa politique monétaire accommodante inchangée

La Banque nationale suisse (BNS) a comme attendu maintenu sa trajectoire, laissant jeudi les grandes orientations de sa politique monétaire inchangée, estimant que le franc suisse reste toujours élevé malgré son récent reflux.

L'institution monétaire a maintenu son taux d'intérêt négatif, mis en place il y a six ans pour limiter les pressions à la hausse sur le franc suisse, à -0,75%, a-t-elle indiqué dans un communiqué. Elle a également réaffirmé être prête à intervenir sur le marché des changes "au besoin" pour limiter les tensions sur sa monnaie et à maintenir sa prévision de croissance pour la Suisse, s'attendant toujours à un rebond du produit intérieur brut de l'ordre de 2,5% à 3% en 2021.

"La pandémie de Covid-19 continue de peser lourdement sur l'économie", a fait valoir la banque centrale dans le communiqué, maintenant sa ligne ultra-accommodante "afin de stabiliser l'évolution de la conjoncture".

Seule inflexion: les prévisions d'inflation ont été relevées par rapport à la dernière réunion trimes- trielle de décembre, à 0,2% pour 2021 (contre une stagnation à 0% attendue auparavant) et à 0,4% pour 2022 (contre 0,2% précédemment) afin de refléter le redressement des cours du pétrole et le récent reflux du franc suisse.

Pour 2023, elle l'évalue à 0,5%.

TAXE NUMÉRIQUE

Washington n'exclut pas le recours à des droits de douane

L'administration Biden a annoncé vendredi avoir mis fin aux enquêtes visant le Brésil, la République tchèque, l'UE et l'Indonésie dans le cadre du contentieux sur la fiscalité des entreprises du numérique mais elle n'exclut pas le recours à des droits de douane pour d'autres pays si un accord international n'était pas trouvé.

Ces quatre juridictions faisaient l'objet d'une enquête sous l'administration Trump parce qu'ils projetaient de mettre en place une taxation sur le numérique mais en l'absence d'une telle taxation, l'administration Biden a décidé de mettre fin à la procédure.

En revanche, l'ambassadrice du Commerce Katherine Tai a indiqué

qu'elle pourrait procéder à des représailles en ayant recours notamment aux droits de douane contre l'Autriche, la Grande-Bretagne, l'Inde, l'Italie, l'Espagne et la Turquie dans le cadre des investigations lancées par son prédécesseur de l'administration Trump, Robert Lighthizer.

"Les Etats-Unis sont déterminés à travailler avec leurs partenaires commerciaux pour résoudre leurs préoccupations concernant les taxes sur les services numériques et à traiter des questions plus larges de fiscalité internationale", a commenté Katherine Tai citée dans le communiqué.

"Les Etats-Unis restent déterminés à parvenir à un consensus internatio-

nal dans le cadre du processus de l'OCDE sur les questions fiscales internationales", a-t-elle ajouté.

"Cependant, jusqu'à ce qu'un tel consensus soit atteint, nous maintiendrons nos options dans le cadre de la procédure dite de l'article 301, y compris, si nécessaire, l'imposition de droits de douane", a-t-elle indiqué.

Ces enquêtes avaient débuté en juin 2020. En janvier, l'administration Trump, juste avant de passer le pouvoir à Joe Biden et son équipe, avait décidé de ne prendre aucune mesure spécifique bien que les enquêtes aient conclu que la fiscalité du numérique était discriminatoire à l'égard des entreprises américaines.

USA

L'inflation accélère un peu sur un an en février à 1,6%

L'inflation aux Etats-Unis a légèrement accéléré sur un an en février, tirée notamment par la hausse du coût de l'essence, selon l'indice PCE, baromètre favori de la Fed pour surveiller l'augmentation des prix, publié vendredi.

Les prix ont augmenté de 1,6% sur un an contre 1,4% le mois d'avant, selon les chiffres du département du Commerce. En excluant les prix volatils de l'alimentation et de l'énergie, l'évolution des prix sur un an est de 1,4%, moins qu'en janvier (+1,5%). Sur le mois, la hausse des prix ralentit à 0,2%, alors que les analystes l'attendaient inchangée à 0,3%, selon cet indice PCE,



basé sur les dépenses réelles des consommateurs qui ont été faibles en février à cause notamment d'une vague de froid qui a paralysé des infrastructures dans le pays. Sans l'énergie et l'alimentation, l'inflation sous-jacente est tombée sur le mois à 0,1% comme prévu.

"L'inflation a été plutôt muette", a commenté Michael Pearce de Capital Economics. Selon l'autre indice CPI, généralement un peu supérieur au PCE, l'inflation sur un an en février avait grimpé à 1,7% au lieu de 1,4% le mois d'avant, tirée par les prix de l'essence et des produits alimentaires. Les marchés financiers guettent l'évolution de l'inflation et les craintes qu'elle n'accélère ont secoué Wall Street ces dernières semaines.

Mais Jerome Powell, président de la Banque centrale (Fed), a assuré que s'il y avait une hausse des prix à court terme, elle serait "temporaire".

CHINE

Croissance accélérée des bénéficiaires industriels au cours des deux premiers mois

Les bénéficiaires des grandes entreprises industrielles chinoises ont connu une croissance accélérée au cours des deux premiers mois de l'année, alors que l'économie se relève des méfaits du COVID-19, ont montré samedi les données officielles.

Les entreprises industrielles avec un chiffre d'affaires annuel d'au moins 20 millions de yuans (environ 3,06 mil-

lions de dollars) ont vu leurs bénéfices combinés augmenter de 179% en glissement annuel de janvier à février, pour atteindre 1.110 milliards de yuans, selon les données du Bureau d'Etat des statistiques (BES). Comparé aux deux premiers mois de 2019, ce chiffre représente une augmentation de 72,1%. Le taux de croissance moyen au cours des deux dernières années s'est établi à

31,2%, selon les données du BES. Ce rebond notable est le résultat combiné de la reprise de la demande intérieure et extérieure, d'une base de comparaison faible, et de l'allongement des heures de production des entreprises, les travailleurs étant "restés sur place" pendant les vacances du Nouvel An chinois cette année, a déclaré le statisticien du BES, Zhu Hong.

AÏN DEFLA Arrestation à Khémis Miliana d'un dangereux criminel récidiviste

Les services de sécurité de Aïn Defla ont arrêté récemment à Khémis Miliana un dangereux criminel spécialisé dans les agressions et le vol des appartements, condamné à 12 reprises par la justice pour divers crimes commis, a-t-on appris vendredi auprès de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya.

Suite à des plaintes de citoyens des cités Essaleim et Oued Errayhane de Khémis Miliana faisant état du vol d'un certain nombre d'objets (dont des bijoux) de leurs domiciles, les services de la cinquième sûreté urbaine relevant de la sûreté de daïra ont mis au point un plan visant la neutralisation de l'auteur de ces actes répréhensibles, a-t-on indiqué.

Après avoir identifié le présumé suspect, les policiers ont lancé de vastes investigations, lesquels ont permis de l'arrêter au courant de cette semaine à Khémis Miliana, a-t-on fait savoir.

Munis d'un mandat de perquisition, les policiers ont procédé à la fouille de son domicile, mettant la main sur une grande partie des objets volés (le reste était dissimulé chez ses proches), ainsi que d'une épée auquel cet individu condamné à 12 reprises par la justice pour divers crimes commis, recourait pour intimider ses victimes, a-t-on fait savoir.

Après accomplissement des procédures légales, le mis en cause a été présenté jeudi devant les instances judiciaires de Khémis Miliana qui l'ont placé sous mandat de dépôt, a-t-on indiqué de même source.

PARQUET DU TRIBUNAL DE ZIGHOUD YUCEF (CONSTANTINE)

Appel aux victimes d'un individu arrêté pour usurpation de qualité

Le Parquet de la République près le tribunal de Zighoud Youcef (Constantine) lance un appel aux citoyens victimes d'un individu arrêté pour usurpation de la qualité de membre de Brigade de recherche et d'investigation (BRI), ont indiqué vendredi dans un communiqué les services de cette juridiction. La même source précise que "le dénommé Yasser Kouachi a été arrêté et placé sous contrôle judiciaire, le 25 mars 2021 par le président du tribunal correctionnel près le tribunal de Zighoud Youcef, pour usurpation de la qualité de policier à la BRI face à la victime Z.B".

"En application des dispositions de l'article 17, alinéa 3, du Code de procédure pénale, un appel est lancé à toute personne victime du prévenu, soit après l'avoir rencontré personnellement ou contacté au numéro de téléphone suivant : 0779.70.81.31, tant au niveau local que national, ou toute personne ayant des informations en tant que témoin sur des faits similaires, à se rapprocher du Parquet du tribunal de Zighoud Youcef en vue de porter plainte ou faire déposition", conclut le communiqué.

TIZI-OUZOU Arrestation de 4 individus pour trafic de stupéfiants

Quatre individus ont été appréhendés au courant de la dernière semaine à Azazza, à l'Est de Tizi-Ouzou, pour trafic de stupéfiant, a rapporté vendredi un communiqué de la sûreté de wilaya.

L'arrestation des 4 individus a permis la saisie de 53 comprimés psychotropes, 4,5 grammes de kif traités destinés à la commercialisation, une somme d'argent de 41.160 DA, revenus des ventes, ainsi que des armes blanches de 6ème catégorie et des téléphones utilisés par la bande dans leur commerce.

Présentés jeudi au parquet d'Azazza, ils ont été placés en détention provisoire pour exercice illégal de la médecine, création d'une association de mal-faiteurs, commercialisation de produits stupéfiant et détention d'armes blanches.

SÉISME DE BEJAIA Une délégation ministérielle pour s'enquérir de la prise en charge des sinistrés

Une délégation de trois ministres s'est rendue, jeudi, à Bejaia pour faire le point sur la mise en œuvre des décisions prises au niveau gouvernemental en vue de soulager les populations affectées par le séisme qui a ébranlé la semaine dernière la capitale des Hammatites et ses environs et s'enquérir des travaux de réhabilitation des habitations et des équipements publics qui en ont pâtis.

Les ministres de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Tarek Belaribi, de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, et des Ressources en eau, Mustapha Kamel Mihoubi, se sont particulièrement intéressés au nouveau pôle urbain de Bejaia, qui se réalise dans la commune voisine de Oued Ghir, dont une partie des constructions a été prédestinée, sous le sceau de l'urgence, à accueillir les familles, victimes de ce séisme.

Plus de 500 familles y sont concernées, notamment celles résidentes dans les quartiers de la haute ville de Bejaia, plus connue sous le nom du "vieux Bougie" et qui ont du essuyer, du fait de ce tremblement d'une amplitude de 5,9 sur l'échelle Richter, de lourds dégâts et qui vivent avec la peur au ventre de voir leurs habitations partir subitement en brioche, tant elles se sont fragilisées.

"Il n'y a pas de listes définitives, ni localisées", a tenu à rassurer, à ce titre, M.

Belaribi, estimant que "des logements seront attribués à toutes les personnes dont les maisons ont été classifiées à risque, par l'Organisme de contrôle de constructions", qu'est le CTC.

En fait, le ministre a annoncé la libération imminente de 5.000 logements (AADL et social), sur un ensemble de 16.000 logements en construction sur site. Aussi, cette visite inter-



vient pour en créer les conditions d'accueil, notamment en donnant le coup d'envoi simultané, à la réalisation des réseaux électrique, de gaz et d'eau, ainsi que la mise en place de bassins de décantation pour en assurer l'assainissement.

A ce propos, le ministre des Ressources en eau a précisé que dans un délai également court, une station d'épuration y sera réalisée, avec un coût estimé déjà à plus de 6 milliards DA.

Tous ces chantiers ont été mis en branle, ce jeudi, coïncidant avec la mise en place des entreprises réalisatrices, conjointes de travailler en trois fois huit heures, pour écourter les délais de réalisation et permettre ainsi aux attribua-

taires d'occuper rapidement et dans des conditions dignes, leurs nouvelles demeures.

Les trois ministres qui avaient tenu une réunion de coordination mardi à Alger, avaient déjà fait part de leurs diverses décisions à l'administration locale et s'étaient entendus en commun, sur la levée de toutes les contraintes administratives s'y rapportant, notamment la distraction de certaines terres agricoles, pour permettre le passage des réseaux et la mobilisation des équipements à y injecter.

"Nous sommes prêts pour y introduire l'eau et l'électricité dans un délai n'excédant pas 15 jours", a affirmé le ministre de l'Habitat, qui a estimé que

tout sera fait pour soulager la peine des habitants éprouvés par le séisme.

Il ne manquera pas, à ce titre, d'annoncer qu'une enveloppe de 200 millions de DA est déjà dégagee pour être distribuée, à ceux qui projettent de retaper ou réhabiliter leurs maisons.

Se voulant "concrets", les trois ministres ont rencontré les représentants des quartiers concernés et les victimes du séisme et passé en revue les mesures prises ou à prendre afin de dépasser ces moments difficiles pour les familles éprouvées, d'autant que certaines l'ont vivement manifesté en procédant, ce matin, au blocage des accès menant à certains quartiers, au siège de la wilaya ou à l'aéroport Abane Ramdane.

MILA Arrestation d'un chauffard ayant percuté un policier

Les services de police de Ferdjoua (wilaya de Mila) ont procédé mercredi à l'arrestation d'un conducteur de véhicule qui a percuté un agent de police en charge de la circulation routière au niveau du centre-ville, a indiqué jeudi un communiqué de la

Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Après avoir refusé d'obtempérer aux injonctions des agents de l'ordre au niveau de deux points de contrôle érigés par la police, le chauffeur a percuté au passage le policier qui tentait

d'intercepter le véhicule au niveau du second point, a précisé le document.

Par ailleurs, la DGSN rassure quant à l'état de santé du policier victime de cet acte, lequel a quitté l'hôpital après avoir reçu les soins nécessaires, a conclu le communiqué.

ORAN Panne de la station de dessalement d'eau de mer d'El Mectaa

La Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR), qui avait annoncé des perturbations de l'alimentation en eau potable (AEP) à l'est d'Oran il y a 5 jours, a fait état jeudi d'un arrêt de la station de dessalement d'eau de mer (SDEM) d'El Mectaa, "ce qui risque de prolonger la coupure d'eau dans une bonne partie de la wilaya".

La panne affectant la conduite de transfert de la production d'eau Mostaganem-Arzew-Oran (MAO), qui achemine l'eau à la fois de la SDEM d'El

Mactaa et du barrage de Chellif, a été annoncée le 21 mars dernier dans un communiqué de la SEOR, qui a établi un système de distribution d'eau un jour sur trois en attendant la réparation de la panne.

La chargée de communication de la SEOR, Amel Belghor a affirmé que la SEOR fait son possible pour respecter le programme de distribution un jour sur trois. Les habitants d'un nombre de communes, dont Bir El Djir et Es-Sénia, ont fait toutefois savoir que la coupure d'eau dure depuis 5

jours. En plus de la panne affectant la conduite de transfert MAO réparée mercredi soir, un arrêt total de la SDEM d'El Mactaa a été signalé faisant baisser le niveau d'eau dans les réservoirs, a indiqué Mme Belghor, soulignant que la coupure d'eau peut encore persister.

Pour pallier à cette situation, des apports du barrage de Chellif ont été accordés à la SEOR, en attendant la reprise de la production au niveau de la SDEM d'El Mactaa. Le remplissage des réservoirs avec l'apport du

barrage Chellif peut prendre des heures voir des jours et le retour de l'AEP à la normale peut ainsi tarder, a-t-on indiqué.

Aucune date sur le délai de réparation de la panne de la SDEM n'a été communiquée à la SEOR pour l'instant et l'entreprise doit gérer une situation de crise, notamment avec la baisse des niveaux de l'eau dans les barrages.

A noter que la SDEM d'El Mactaa couvre 80% des besoins en eau de la wilaya d'Oran.

EGYPTE

19 morts dans un accident ferroviaire au sud

Au moins 19 personnes ont péri vendredi dans l'accident ferroviaire survenu dans le sud de l'Égypte, a indiqué samedi la ministre de la Santé Hala Zayed, révisant à la baisse un précédent bilan de 32 morts.

"Après avoir recueilli plus de détails sur les victimes (...) nous avons compté 185 blessés, 19 cadavres et trois sacs contenant des restes humains", a déclaré Hala Zayed lors d'une conférence de presse au Caire.

Vendredi, le ministère de la Santé a annoncé la mort de 32 personnes et 66 autres blessées dans la collision de deux trains de voyageurs à la mi-journée à Sohag dans le sud de l'Égypte. "Trente-deux citoyens sont morts et 66



autres ont été blessés dans la collision de deux trains à Tahta, dans le gouvernorat de Sohag", à environ 460 kilomètres au sud du Caire, selon un communiqué du ministère, repris par des médias. Selon une vidéo filmée à proximité des lieux de l'accident et largement diffusée par les médias locaux, plusieurs wagons se sont renversés sur le côté. Le parquet a annoncé avoir ouvert une enquête pour élucider les circonstances de l'accident.

Cinq personnes tuées dans l'effondrement d'un immeuble au Caire

Cinq personnes ont été tuées et 24 autres blessées samedi dans l'effondrement d'un immeuble dans un quartier populaire de la capitale égyptienne, a indiqué le gouvernorat du Caire. "La salle de crise du gouvernorat a été informée à 3h00 du matin de l'effondrement d'un immeuble constitué d'un sous-sol, un rez-de-chaussée et neuf étages" dans le quartier de Gesr Suez, dans l'est du Caire, a écrit le gouvernorat dans un communiqué. La même source a fait état de cinq morts et 24 blessés, sans préciser s'il s'agissait ou non

d'un bilan définitif. Selon le communiqué, Khaled Abdel Aal, le gouverneur, s'est rendu sur les lieux de l'incident accompagné des forces de protection civile. Il a ordonné "la formation d'un comité d'ingénierie" chargé d'inspecter les immeubles alentours et d'évaluer l'impact de l'incident.

Plusieurs bâtiments se sont effondrés ces dernières années en Égypte, faisant de nombreuses victimes, en raison de leur vétusté et du non-respect de la législation en terme d'urbanisme.

UNESCO

Plus de 100 millions d'enfants n'auront pas le niveau minimum en lecture à cause de la pandémie

Plus de 100 millions d'enfants n'atteindront pas le niveau minimum de compétence en lecture en raison de l'impact des fermetures d'écoles liées à la pandémie de Covid-19, selon une nouvelle étude de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Le nombre d'enfants ne possédant pas les compétences de base en lecture, qui était sur une courbe descendante avant la pandémie, aurait dû ainsi passer de 483 millions à 460 millions en 2020.

Au lieu de cela, le nombre d'enfants en difficulté a bondi à 584 millions l'an dernier, augmentant de plus de 20% et effaçant les progrès réalisés au cours des deux dernières décennies grâce aux efforts faits dans le domaine éducatif, précise l'étude de l'UNESCO. Par ailleurs, la scolarité a été perturbée pendant 25 semaines en moyenne, depuis le début de la pandémie en raison de

fermetures complètes ou partielles. Les pertes d'apprentissage devraient être les plus importantes dans la région Amérique latine et Caraïbes, ainsi qu'en Asie centrale et du Sud. L'étude indique qu'un retour à la situation ayant précédé la pandémie pourrait prendre une décennie.

La reprise pourrait toutefois intervenir d'ici 2024 à condition que des efforts exceptionnels soient déployés pour proposer des cours et des stratégies de rattrapage. Selon l'UNESCO, les établissements scolaires sont totalement ouverts dans environ la moitié des pays dans le monde (107 Etats), principalement en Afrique, en Asie et en Europe, et desservent 400 millions d'apprenants du préélémentaire au secondaire.

Les écoles restent fermées dans 30 pays, ce qui a un impact sur quelque 165 millions d'élèves. Dans 70 pays, elles sont partiellement ouvertes dans certaines régions, pour

certaines classes, ou avec une présence réduite.

Ces conditions affectent environ les deux tiers de la population scolaire et étudiante mondiale, soit près d'un milliard d'apprenants. L'UNESCO a convoqué une réunion des ministres de l'Éducation du monde entier le 29 mars prochain, intitulée "Un an de COVID : donner la priorité à la relance de l'éducation pour éviter une catastrophe générationnelle".

Elle veut répondre à trois préoccupations majeures de l'ordre du jour des politiques éducatives, rouvrir les écoles et soutenir les enseignants, atténuer les abandons et les pertes d'apprentissage, et accélérer la mutation numérique. Les réalisations de la Coalition mondiale pour l'éducation, lancée il y a un an par l'UNESCO pour soutenir la continuité de l'apprentissage, seront également présentées lors de cette rencontre.

CANAL DE SUEZ

Le propriétaire du navire espère un déblocage samedi soir

Le président de Shoen Kisen, propriétaire du porte-conteneurs qui obstrue depuis mardi le canal de Suez, a dit avoir bon espoir que le navire soit déblocqué dès samedi soir.

"Nous sommes en train d'éliminer les sédiments, avec des outils de dragage supplémentaires", a déclaré Yukito Higaki lors d'une conférence de presse vendredi dont fait état la presse japonaise de samedi.

Il a dit espérer un déblocage du Ever Given pour "demain (samedi) soir", à la tombée de la nuit au Japon. "Le navire ne

prend pas l'eau. Il n'y a aucun problème avec ses gouvernails et ses hélices. Une fois qu'il aura été renfloué, il devrait pouvoir fonctionner", a ajouté le dirigeant depuis Imabari (ouest du Japon), selon le quotidien Asahi Shimbun. La société mandatée pour le "sauvetage" de l'Ever Given s'était auparavant montrée plus prudente, évoquant "des jours voire des semaines" pour la reprise du trafic sur le canal qui voit passer 10% du commerce maritime international, selon des experts. Depuis mercredi, l'Autorité égyptienne du canal de

Suez (SCA) tente de dégager ce navire de plus de 220.000 tonnes et d'une longueur équivalente à quatre terrains de football, coincé dans le sud du canal, à quelques kilomètres de la ville de Suez. Une opération menée vendredi par la SCA avec l'aide de remorqueurs "n'a pas réussi", a indiqué la Bernhard Schulte Shipmanagement (BSM), compagnie basée à Singapour qui assure la gestion technique du navire. "Deux remorqueurs (égyptiens) supplémentaires de 220 à 240 tonnes" doivent arriver d'ici dimanche pour une nou-

velle tentative, selon cette société. L'incident survenu mardi et provoqué par des vents violents combinés à une tempête de sable, selon différentes sources, a entraîné des embouteillages massifs. D'après la revue spécialisée Lloyd's List, plus de 200 navires étaient bloqués vendredi aux deux extrémités et dans la zone d'attente située au milieu du canal, entraînant d'importants retards dans les livraisons de pétrole et d'autres produits, avec une brève répercussion sur les cours de l'or noir mercredi.

CHINE

Quatre morts dans un accident minier dans le nord

Les quatre ouvriers pris au piège dans un puits de mine de charbon à la suite d'une explosion de charbon et de gaz survenue jeudi dans la province chinoise du Shanxi (nord), ont été confirmés morts, ont indiqué vendredi des secouristes.

Leurs corps ont été retrouvés vendredi à 10h35, et le travail de secours est terminé, selon le commandement de secours de

l'accident. L'accident s'est produit jeudi à 3h51, lorsqu'une explosion de charbon et de gaz a frappé douze ouvriers qui creusaient un tunnel sous terre pour une compagnie houillère de Huayang New Material Technology Group Co., Ltd.

Parmi eux, huit ont été secourus.

Une enquête plus approfondie sur la cause de l'accident est en cours.

ROYAUME-UNI

Le plus grand salon canin international annulé à cause de la pandémie

Les organisateurs du plus grand salon canin international, Crufts, ont déclaré vendredi que cet événement qui se tient depuis 130 ans en Angleterre n'aurait pas lieu en juillet, en raison de la pandémie de Covid-19.

Le Kennel Club, qui organise chaque année le prestigieuse compétition, a décidé d'annuler cet événement initialement prévu du 15 au 18 juillet, en raison de "l'incertitude permanente liée à la pandémie de Covid-19" et des inquiétudes pour la sécurité de ses milliers de participants. Cette mesure de précaution intervient alors que le gouvernement britannique a fixé au 21 juin la date provisoire de levée totale des restrictions sanitaires mises en place pour lutter contre la propagation du virus.

Le Royaume-Uni, pays d'Europe le plus endeuillé par l'épidémie avec plus de 126.500 morts, vit en ce moment son troisième confinement, dont il espère bientôt sortir grâce à une campagne de vaccination parmi les plus efficaces au monde. Mais cette situation est loin d'être partagée outre-Manche, et c'est avec "un profond regret" que les organisateurs ont pris la décision d'annuler Crufts, estimant "extrêmement improbable" que les juges et participants étrangers puissent être présents, "à la lumière des annonces récentes et de l'émergence d'une troisième vague de coronavirus en Europe".

"Nous sommes très déçus d'avoir dû annuler Crufts pour la première fois depuis 1954, et pour ce qui aurait dû être son 130e anniversaire", a déclaré dans un communiqué son président Tom Mather, affirmant n'avoir "pas pris cette décision à la légère". Après avoir sondé les fans de tous ces dernières semaines, les organisateurs avaient découvert que 63% d'entre eux étaient mal à l'aise avec l'idée de participer à un grand événement en intérieur. Alors que les contaminations augmentaient drastiquement, l'exposition canine, à laquelle participent quelque 27.000 chiens, avait été en mars 2020 l'un des derniers gros événements publics à avoir lieu en Royaume-Uni, avant que le Premier ministre Boris Johnson ne décrète un premier confinement. Cette année, le Kennel Club avait déjà repoussé l'événement de mars à juillet, en raison du troisième confinement.

La prochaine édition de ce salon de quatre jours est désormais prévue pour mars 2022.

L'exposition, qui s'est tenue pour la première fois en 1891, n'a été annulée que trois fois par le passé: lors la Première et Deuxième Guerre mondiale, mais aussi en 1954, en raison d'une grève des électriciens.

MAROC

Le scientifique marocain Moncef Slaoui se retire de la vie publique sur fond de scandale sexuel

Le scientifique marocain, Moncef Slaoui, embourbé dans un scandale sexuel, a annoncé son retrait de la vie publique suite à son licenciement par le laboratoire pharmaceutique britannique GlaxoSmithKline. L'immunologue marocain qui a dirigé à partir de mai 2020 le programme américain Warp Speed, mis en place par l'ex-président américain Donald Trump pour faire face à la pandémie du Covid-19, a déclaré dans un communiqué prendre avec "regret" la déclaration de GSK concernant son limogeage de la présidence du Conseil d'administration de Galvani, filiale de GSK. GSK, a affirmé dans un communiqué, rendu public le 24 mars, avoir reçu une lettre de la part d'une employée de la compagnie, accusant le docteur Slaoui de harcèlement et de conduite inappropriée à son égard il y a de cela plusieurs années. La Compagnie pharmaceutique a ouvert une enquête qui a confirmé les allégations de l'employée.

Les comportements du docteur Slaoui sont totalement inacceptables. Ils représentent un abus de pouvoir (...) le harcèlement sexuel et tous abus de position de leader sont strictement interdits et ne seront pas tolérés", a fustigé GSK. Moncef Slaoui qui a reconnu les faits, s'est dit "désolé" que ses "actions aient mis un ancien collègue dans une situation inconfortable".

THYROÏDE Les maladies thyroïdiennes de plus en plus fréquentes à Oran

Les maladies de la glande thyroïde sont de plus en plus fréquentes à Oran, notamment parmi les jeunes, souffrant généralement de stress, signalent les spécialistes, qui relèvent que les femmes sont plus nombreuses à en souffrir.

La thyroïde est une glande endocrine sécrétant des hormones dans le sang.

Elle est située à la base du cou, accolée à la trachée, en forme de nœud papillon.

Lorsque la quantité d'hormones est anormale, en cas d'hyperthyroïde ou d'hypothyroïde, cela se répercute sur de nombreuses fonctions de l'organisme : la fréquence cardiaque, la température ou encore le poids.

"De par notre expérience, nous avons constaté que les maladies de Thyroïde touchent, plus de femmes que d'hommes à un taux de 60 à 65%.

Les dysfonctionnements de cette glande sont de plus en plus fréquents chez les jeunes", a précisé, à l'APS, Pr Zoubida Serradj, Cheffe de service ORL du CUO "Dr Benzerdjab" d'Oran.

"Plus de 300 cas de thyroïde sont enregistrés chaque année.

C'est un chiffre énorme pour un seul service, comme le notre", ajoute cette spécialiste en endocrinologie.

Selon le Professeur Serradj, le stress est la principale cause de ces troubles, étant à l'origine de la déstabilisation de l'immunité dans le corps humain. "Le stress est pourvoyeur de toutes les maladies et déstabilise l'immunité de la personne, et en premier lieu, la thyroïde", a-t-elle souligné.

Thyroïde et cancer en hausse

Avec l'explosion du nombre de cas des pathologies liées à la thyroïde, des spécialistes mettent en garde contre la carence considérable de consommation de l'iode par la population.

"S'il y a un manque d'iode, il y a forcément un goitre nodulaire et le cancer thyroïdien se trouve dans ce type de goitre nodulaire", souligne-t-on.

Au service ORL du CHU d'Oran, près de la moitié des patients se présentant pour "des goitres nodulaires" sont diagnostiqués d'un cancer de la Thyroïde.

"Entre 45 à 50% des patients que nous recevons ces derniers temps présentent un cancer de la thyroïde. Fort heureusement, ces cas sont pour la plupart bénins", souligne Pr Zoubida Serradj, rappelant que dans le passé ce même taux était de 25 à 30% seulement.

"C'est dire la proportion rapide de la maladie et de ses conséquences", explique-t-elle. Ce sont des cas de cancers qui se développent très lentement.

"On peut vivre avec jusqu'à 20 ans sans s'en apercevoir de son existence. Quand on supprime la tumeur, le patient est déclaré guéri car, les métastases sont très rares", a-t-elle précisé. S'agissant du traitement du cancer de la thyroïde, les endocrinologues distinguent trois grands types de traitement : la chirurgie, l'iode radioactif et l'hormonothérapie.

"C'est surtout la chirurgie qui constitue le principale moyen de prise en charge.

Elle permet d'éradiquer le tumeur et éviter la propagation du cancer", explique-t-on.

Une prise de conscience pour une meilleure détection

Pour la spécialiste, il n'existe pas de dépistage systématique du cancer de la thyroïde.

"Le diagnostic est fait de façon fortuite, soit par la constatation par palpation d'un nodule dans la thyroïde ou de ganglions enflés dans le cou ou une modification de la voix, soit à l'occasion du suivi d'une autre maladie de la thyroïde", explique le Pr. Zoubida Serradj.

Toutefois, la spécialiste s'est félicitée de la prise de conscience des citoyens qui ne s'attendent pas à consulter dès l'apparition d'un nodule, d'une irritation continue de la gorge ou changement de la voix.

En effet, le nombre de personnes atteints de pathologies liées à la thyroïde, a effectivement explosé, en raison d'une prise de conscience citoyenne mais aussi une meilleure détection, notamment avec l'apport de l'échographie, de la cytoponction et du dosage hormonale", conclut la spécialiste.

93 nouveaux cas, 82 guérisons et 3 décès

Quatre-vingt treize (93) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 82 guérisons et 3 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué samedi le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué.

Le total des cas confirmés de coronavirus s'élève ainsi à 116.750 dont 93 nouveaux cas durant les dernières 24 heures et celui des décès à 3.077 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 91193.

Par ailleurs, 20 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute le communiqué.

En outre, 33 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 10 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, alors que 5 wilayas ont connu plus de 10 cas, précise-t-on de même source.

Le ministère rappelle, en outre, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigi-



lance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque.

STRUCTURE DE SANTÉ Elargir le réseau pour une meilleure prise en charge du citoyen (Benbouzid)

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid a mis en exergue, jeudi depuis la commune de Sidi Khaled dans la wilaya d'Ouled Djellal, la nécessité d'élargir le réseau des structures de santé, en vue d'assurer une meilleure prise en charge du citoyen".

Inspectant la polyclinique du chahid Mohamed Zahana dans le cadre de la visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Ouled Djellal, de concert avec le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, du Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Chargé de la Réforme hospitalière, Ismail Meshbah, le ministre a indiqué que "les projets des établissements hospitaliers que son secteur ministériel ambitionne de réaliser, disposeront de toutes les structures nécessaires, des spécialités et des équipements indispensables à même d'assurer la prestation de santé dont le citoyen a besoin".

Pour le Premier responsable du secteur, "la réalisation d'un grand hôpital au sein duquel toutes les spécialités et les équipements nécessaires seront assurés afin que les citoyens de plusieurs régions puissent en bénéficier, est plus utile que des hôpitaux de moindre envergure réalisés dans chaque région". A ce titre, le ministre a fait

savoir que "son département ministériel a proposé le projet de réalisation d'un hôpital de 240 lits entre les deux communes de Sidi Khaled et le chef-lieu de la wilaya d'Ouled Djellal, disposant de tous les moyens, mais ceci s'est heurté à la revendication par le citoyen concernant la réalisation d'un hôpital autonome dans chacune de ces deux communes".

Le ministre a donné des instructions à l'effet d'aménager les salles de soins, d'assurer les moyens indispensables à une meilleure prise en charge du citoyen et d'assurer les prestations de façon équitable, avec des staffs médicaux qualifiés qui s'acquitteront de leurs tâches dans toutes les régions, ajoutant que les spécialités médicales demeurent parmi les revendications importantes. A ce propos, M. Benbouzid a indiqué que "25% des internes dans les spécialités médicales restent dans le public, tandis que le reste se dirige vers le privé". Abordant les nouvelles structures dont a bénéficié la wilaya d'Ouled Djellal, récemment promue en wilaya à part entière, le ministre a indiqué que "la wilaya a connu une levée de gel sur le projet de réalisation d'un hôpital de 60 lits à Sidi Khaled et dont les travaux seront lancés prochainement, en sus de la réalisation, à l'avenir, d'un hôpital spécialisé en néphrologie, en dialyse, néphrologie et en urologie, d'une capacité d'accueil de 56 lits, grâce à un



don d'un bienfaiteur".

Le ministre a supervisé lors de sa visite dans la wilaya, de concert avec le ministre de la Poste et des Télécommunications et du Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Chargé de la Réforme hospitalière, la pose de la première pierre de la réalisation d'un hôpital spécialisé en dialyse, néphrologie et en urologie.

La délégation ministérielle a visité l'hôpital Achour Ziane dans le chef-lieu de wilaya avant d'inspecter le terrain de réalisation d'un hôpital de 60 lits à Sidi Khaled.

TÉLÉCOMMUNICATIONS Signature d'une convention pour doter les hôpitaux et les établissements de santé d'une connexion à haut débit

Les ministres de la Poste et des Télécommunications, et de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière respectivement MM. Brahim Boumzar et Abderrahmane Benbouzid, ont signé, jeudi, à l'Établissement hospitalier "Achour Ziane" d'Ouled Djellal, une convention pour doter les hôpitaux et les établissements de santé d'une connexion à haut débit.

Le ministre de la Poste Brahim Boumzar a précisé que le programme tracé pour la coordination entre

les départements ministériels comporte la promotion de la coopération entre les deux ministères notamment à travers cette convention pour relier les hôpitaux et les centres de santé à Internet de haut débit pour leur permettre d'accéder à la technologie et contribuer au développement de la santé à distance notamment le transport des malades et le télédiagnostic.

De son côté, le ministre de la Santé Abderrahmane Benbouzid a indiqué que les conventions et la coordina-

tion entre les départements ministériels dans le cadre de l'action et les visites communes reflètent l'importance de la coopération pour promouvoir les efforts de chaque secteur et répondre aux attentes des citoyens particulièrement les malades.

Les deux ministres ont assisté à la cérémonie de livraison au profit du secteur de la santé d'Ouled Djellal d'une ambulance équipée offerte par le ministère de la Poste. Affirmant que cette initiative s'étendra

à la wilaya d'El Meghaier et aux zones d'ombre, M. Boumzar a ajouté que l'argent public "doit profiter au citoyen".

Accompagnés du secrétaire d'Etat chargé de la réforme hospitalière, Ismail Meshbah, les deux ministres ont inspecté durant cette visite plusieurs structures relevant de leurs secteurs respectifs au chef lieu de wilaya et d'autres dans la commune de Sidi Khaled, avant de se rendre à la wilaya d'El Meghaier.

P A N D É M I E D E C O R O N A V I R U S

PANDÉMIE DANS LE MONDE

Au moins 2 768 431 décès

La pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) a fait au moins 2.768.431 décès dans le monde depuis son apparition fin décembre 2019, selon un bilan établi samedi par des médias à partir de sources officielles.

Plus de 126.070.470 cas d'infection ont été diagnostiqués depuis le début de l'épidémie. La grande majorité des malades guérissent, mais une part encore mal évaluée conserve des symptômes pendant des semaines, voire des mois.

Sur la journée de vendredi, 12.707 nouveaux décès et 628.514 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont le Brésil avec 3.650 nouveaux morts, les Etats-Unis (1.700) et la France (897).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 548.089 décès pour 30.160.408 cas recensés, selon le comptage de l'uni-



versité Johns Hopkins. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 307.112 morts et 12.404.414 cas, le Mexique avec 200.862 morts (2.219.845 cas), l'Inde avec 161.240 morts

(11.908.910 cas), et le Royaume-Uni avec 126.515 morts (4.325.315 cas). Parmi les pays les plus durement touchés, la République tchèque est celui qui déplore le plus grand nombre de

morts par rapport à sa population, avec 241 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Hongrie (202), la Belgique (197), le Monténégro (196) et la Slovaquie (193).

L'Europe totalisait 940.748 décès pour 42.684.165 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 762.817 décès (24.247.046 cas), les Etats-Unis et le Canada 570.901 décès (31.115.226 cas), l'Asie 269.068 décès (17.469.561 cas), le Moyen-Orient 112.389 décès (6.352.100 cas), l'Afrique 111.532 décès (4.166.258 cas), et l'Océanie 976 décès (36.123 cas).

Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par les médias auprès des autorités compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

BRÉSIL

Nouveau record avec 3.650 morts du coronavirus en 24h

Le Brésil a annoncé vendredi un nouveau record de morts du coronavirus en 24 heures, avec 3.650 décès, trois jours seulement après avoir franchi le cap des 3.000 personnes tuées par une épidémie hors de contrôle. Au total 307.112 personnes sont décédées du Covid-19 depuis le début de la crise sanitaire il y a un an, selon les données fournies par le ministère de la Santé.

La nette accélération notée depuis la dernière semaine de février de la mortalité au Brésil s'explique par le manque de respect des gestes barrière et mesures sani-

taires et par la propagation rapide du variant d'Amazonie P1, qui serait plus contagieux et plus mortel.

Quelque 84.245 nouvelles contaminations en 24 heures ont également été rapportées par le ministère, un chiffre élevé qui confirme la virulence actuelle de l'épidémie. Le Brésil avait enregistré jeudi pour la première fois plus de 100.000 nouveaux cas de Covid-19 en 24 heures. Le Brésil est après les Etats-Unis le pays déplorant le plus grand nombre de décès et d'infections du coronavirus. La campagne de vaccina-

tion est très lente. En un peu plus de deux mois, seulement 6% des 212 millions de Brésiliens ont reçu une première dose et 2% les deux. Deux vaccins seulement sont utilisés, celui d'Oxford/AstraZeneca et le CoronaVac, du laboratoire chinois Sinovac.

Vendredi, les autorités de l'Etat de Sao Paulo puis de Brasilia ont annoncé des tests pré-cliniques prometteurs pour plusieurs vaccins 100% brésiliens qui devraient permettre d'accélérer la campagne vaccinale.

GRANDE-BRETAGNE

6.187 nouveaux cas et 70 décès en 24 heures

Le Royaume-Uni a enregistré 6.187 nouvelles infections au COVID-19 ces dernières 24 heures, portant à 4.325.315 le nombre total des contaminations, ont rapporté samedi des médias.

Le pays a également signalé 70 autres décès liés au coronavirus. Le nombre total de

décès liés au COVID-19 au Royaume-Uni s'est élevé à 126.515 décès.

Ces chiffres n'incluent que les décès de personnes décédées dans les 28 jours suivant leur premier test positif.

Selon les derniers chiffres officiels, plus de 29,3 millions de personnes ont reçu une

première dose de vaccin contre le coronavirus dans le pays. De son côté, le National Health Service (NHS) d'Angleterre a averti que la Royaume-Uni allait faire face à une "réduction significative" de l'approvisionnement en vaccins à partir du 29 mars. Toutefois, malgré la pénurie,

le secrétaire d'Etat britannique au Logement, Robert Jenrick, a affirmé vendredi que le gouvernement était "sur la bonne voie" pour atteindre son objectif de proposer une première dose aux neuf principaux groupes prioritaires d'ici le 15 avril et à tous les adultes d'ici la fin juillet.

VACCINS - CONTREFAÇON L'OMS se dit inquiète devant la contrefaçon de vaccins

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est déclarée vendredi préoccupée par une potentielle exploitation criminelle de l'énorme demande mondiale non satisfaite de vaccins contre le nouveau coronavirus, mettant en garde contre les vaccins contrefaits et exhortant la population à se conformer aux programmes de vaccination gérés par les pouvoirs publics.

Selon le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, plusieurs ministères de la Santé, autorités nationales de réglementation et organismes d'achat public dans le monde ont reçu des offres suspectes de fourniture de vaccins.

L'OMS est "consciente que des vaccins sont détournés et réintroduits dans la chaîne d'approvisionnement, sans garantie que la chaîne du froid ait été maintenue", a-t-il dit, ajoutant que des vaccins contrefaits ont été vendus sur Internet, principalement sur le dark web.

Il a également été signalé que des "groupes criminels" réutilisaient des flacons de vaccin vides.

L'agence a notamment émis vendredi une alerte concernant une contrefaçon du vaccin BNT162b2, qui a été repérée au Mexique en février.

Ce produit a été fourni et administré à des patients en dehors des programmes de vaccination autorisés, il peut encore être en circulation dans la région et continuer d'être proposé en dehors des programmes de vaccination autorisés, a averti l'OMS.

Le vaccin authentique BNT162b2, produit par Pfizer/BioNTech sous le nom commercial de Comirnaty, est indiqué pour l'immunisation active afin de prévenir l'apparition du COVID-19 chez les personnes âgées de plus de 16 ans.

"Les vaccins COVID-19 falsifiés représentent un risque sérieux pour la santé publique mondiale et font peser une charge supplémentaire sur les populations et les systèmes de santé vulnérables.

Il est important de les identifier et de les retirer de la circulation", a averti l'OMS dans un communiqué.

Adhanom Ghebreyesus a exhorté le public à ne pas acheter de vaccins en dehors des programmes de vaccination gérés par le gouvernement et à signaler toute vente suspecte de vaccins aux autorités nationales, qui en feront part à l'OMS.

OMS - ÉPIDÉMIE

La guerre est contre le coronavirus, pas les uns contre les autres, souligne l'OMS

Commentant le terme de "guerre mondiale d'un nouveau genre" dans la rhétorique sur la distribution des vaccins, un responsable de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a souligné vendredi l'importance de la collaboration entre les dirigeants de la planète.

"Franchement, nous sommes en guerre et les dirigeants ont raison.

Nous sommes en guerre et c'est une guerre contre le virus, pas les uns contre les autres", a jugé Bruce Aylward, conseiller principal du directeur général de l'OMS Tedros Adhanom Ghebreyesus, lors d'une conférence de presse virtuelle depuis Genève.

Il réagissait au lendemain des propos du président français Emmanuel Macron selon qui "nous sommes face à une guerre mondiale d'un nouveau genre", alors qu'il parlait de la stratégie d'exportation de vaccins de l'Union européenne.

"L'Europe est (...) le seul continent du monde libre qui a une vraie stratégie vaccinale", avait-il dit après un conseil européen virtuel. Selon la presse, M. Macron a également dit soutenir les mécanismes de contrôle des exportations mis en place par la Commission euro-

péenne, car les Etats-Unis et le Royaume-Uni ont tous deux tendance à protéger leur propre production de vaccins.

Bruce Aylward a noté que l'OMS avait discuté avec plusieurs chefs de gouvernement depuis le début de la pandémie et "qu'ils ont un objectif commun dans cette affaire et que cet objectif commun est de vaincre ce virus.

Il n'y a absolument aucun doute là-dessus". Répétant l'appel du directeur général de l'OMS en faveur du partage des doses de vaccin avec les pays qui en ont peu, M.

Aylward a déclaré que "c'est la bonne chose à faire, pour s'assurer que tout le monde a accès à ces ressources rares ou limitées, pour le moment, les vaccins en particulier".

Michael Ryan, directeur exécutif du programme des urgences sanitaires de l'OMS, a déclaré lors de la même conférence de presse vendredi que si la plupart des dirigeants essayaient de faire de leur mieux pour leur peuple, ils devaient aussi "adopter (une) perspective mondiale". "Nous considérons toute l'humanité comme égale", avec des droits égaux à la santé, a-t-il souligné.

VACCIN Le Burkina Faso dit travailler à l'introduction du vaccin

Alors que le Burkina Faso est le seul pays dans la sous-région à n'avoir réceptionné aucune commande de doses de vaccin, un responsable de la lutte contre la pandémie de nouveau coronavirus a assuré vendredi que ce pays d'Afrique de l'Ouest était en train d'œuvrer à l'introduction du vaccin. "Nous sommes en train de travailler techniquement à son introduction et à son acceptabilité dans notre pays.

Le virus continue à circuler, il faut rester prudent et poursuivre le respect des mesures barrières", a indiqué lors d'un point de

presse Brice Bicaba, coordinateur du comité sectoriel "santé" au sein de la cellule de lutte contre ce fléau.

Il a expliqué que le Burkina Faso travaillait également à renforcer le système de santé de sorte que les prises en charge se fassent à différents niveaux.

M. Bicaba a également cité le renforcement des capacités aux points d'entrée du territoire et de l'offre de soins avec l'ouverture de 26 laboratoires.

"Nous avons acquis de la logistique roulante pour le renforcement de capacités aux

points d'entrée. Nous sommes également dans le renforcement de la communication sur l'engagement communautaire", a-t-il dit. A ce jour le Burkina Faso a recensé un total de 12.619 cas d'infection, dont 145 décès et 180 cas toujours actifs.

"Nous avons noté ces derniers temps une diminution du nombre de cas actifs.

Nous notons également une diminution des décès et des cas graves d'hospitalisation, ce qui signifie que la situation épidémiologique est en train de diminuer", s'est félicité Brice Bicaba.

TENDINOPATHIES

Causes et effets

Les tendinites (ou tendinopathies) sont des inflammations des tendons, la partie terminale des muscles à l'endroit où ils s'attachent aux os. Ces inflammations peuvent être intenses, au point de gêner les gestes de la vie quotidienne. Leur traitement associe repos, médicaments anti-inflammatoires et conseils de prévention des rechutes.

Quels sont les symptômes des tendinites ?

En cas de tendinite, des douleurs apparaissent au niveau du tendon. La peau située à cet endroit est, dans certains cas, rouge et chaude au toucher. Parfois, on entend et on sent le frottement du tendon dans sa gaine. La douleur peut être très vive. On distingue différents types de tendinites selon leur degré de gravité : La tendinite de type I : la douleur apparaît lorsqu'on commence à solliciter le tendon, mais disparaît lorsqu'on bouge.

La tendinite de type II : la douleur persiste et augmente au cours de l'effort.

La tendinite de type III : la douleur est présente au-delà de l'effort, gêne les gestes de la vie courante et empêche l'entraînement. Toutes les parties du tendon peuvent être atteintes : le corps du tendon (tendinite proprement dite) ou la partie reliée à l'os (tendinite d'insertion). Quelquefois, ce sont les gaines qui entourent les tendons, et dans lesquelles ils coulisent, qui sont touchées. Les tendinites affectent de très nombreuses parties du corps : hanche, cuisse (tendinite des adducteurs), genou (tendinite du fascia lata ou syndrome de l'essuie-glace ; tendinite des ischio-jambiers ou syndrome de la patte d'oie ; tendinite rotulienne), coude (tennis-elbow), épaule et omoplate (tendinite du sus-épineux), poignet, talon, cheville, pouce, etc.

Quelles sont les causes des tendinites ?

Les tendinites sont dues à une fatigue des tendons. Les fibres endommagées effleurent, s'enflamment et la synovie (le liquide qui les lubrifie) se modifie. Le tendon ne coulisait plus avec aisance dans sa gaine et le frottement qui en résulte provoque des douleurs. Une tendinite survient en général à la suite d'une sollicitation prolongée inhabituelle (utilisation intensive d'un clavier d'ordinateur ou de piano, tricot, jardinage, marche prolongée ou entraînement sportif trop intense) ou à cause du frottement du tendon sur un os. Certains traitements antibiotiques (quinolones) sont aussi susceptibles de provoquer des tendinites. Certains sportifs sont particulièrement prédisposés aux tendinites du fait de leur morphologie : plante des pieds tournée vers l'extérieur ou vers l'intérieur, angle de rotation des chevilles trop important, etc. Mais la plupart des tendinites liées au sport sont dues à des erreurs : entraînement excessif, absence ou insuffisance d'échauffement, mauvais gestes techniques, répétition prolongée du même geste, matériel inadapté ou mal réglé, alimentation déséquilibrée, déshydratation, etc. L'exemple le plus connu est le tennis-elbow.

Qu'est-ce que le tennis-elbow ?

Il s'agit d'une tendinite qui peut provenir d'une pratique trop intensive des sports de raquette, notamment chez les joueurs de plus de 45 ans qui reprennent soudainement un entraînement régulier et intensif. Cette



blessure sportive peut aussi être due à une mauvaise technique ou à un cordage trop tendu. Dans un premier temps, le sportif a mal à l'extérieur du coude en jouant. La gêne peut irradier dans le bras et jusqu'à la main. Les douleurs peuvent ensuite survenir lors de gestes quotidiens : serrer une main, tenir une casserole, tourner une clef dans la serrure, etc.

Quelles sont les complications éventuelles des tendinites ?

Lorsqu'elle n'est pas traitée de façon adaptée, une tendinite peut devenir tenace. Le tendon et sa gaine se collent l'un à l'autre et se calcifient, ce qui provoque des douleurs et diminue la mobilité de l'articulation.

Que puis-je faire en cas de tendinite ?

Le froid calme la douleur et atténue l'inflammation. Posez une poche à glace sur la zone enflammée. Placez un linge humide entre la poche de glace et la peau. Ne dépassez pas vingt minutes d'application à la fois, avec vingt minutes à température ambiante entre deux applications successives.

En phase aiguë, afin de limiter l'inflammation, ménagez ou immobilisez le tendon et sa gaine avec un bandage élastique, par exemple. Le repos est un des traitements les plus efficaces pour soulager une tendinite.

Que fait le médecin face à une tendinite ?

Il propose des mesures pour mettre le tendon au repos et calmer l'inflammation (médicaments, infiltrations). Il peut bander l'articulation, poser une attelle ou un plâtre

Il doit être adapté : l'échauffement devra être complété avec des étirements et des assouplissements généraux pour préparer les muscles et les articulations à l'effort et aux contraintes. Viendront ensuite les gestes spécifiques à chaque sport. Cela consistera la plupart du temps à effectuer quelques mouvements propres à la discipline, comme les smashes du volleyeur, le service du tennisman, le shoot du footballeur, etc.

Il doit devenir un automatisme : l'échauffement peut être considéré comme une sorte de rituel qui précède l'effort. Il permet au sportif de se préparer mentalement et de se concentrer avant l'épreuve ou l'entraînement. Prenez des cours. Lorsqu'on commence la pratique d'un nouveau sport, il est indispensable de prendre des conseils et de suivre des cours pour bien en maîtriser les aspects techniques. Un moniteur ou un entraîneur apprend à ses élèves les bons gestes et les postures correctes. Buvez. Lors d'un effort, l'organisme a besoin d'eau pour compenser les pertes liées à la transpiration, à la respiration et la production d'énergie. Une hydratation insuffisante avant, pendant et après l'effort peut avoir de nombreuses conséquences, bénignes ou graves : tendinite, mais aussi crampes, malaises, coup de chaleur, etc.

Échauffez-vous correctement. Un bon matériel d'entraînement est indispensable pour prévenir les accidents et les maladies liées au sport. Des chaussures adaptées au sport pratiqué, au terrain ainsi qu'au poids et au pied du sportif réduisent fortement les risques de développer des problèmes de l'appareil locomoteur. Récupérez après l'effort. Une séance de sport doit être complétée par une séance d'étirements caractérisée par des exercices de contraction, de relâchement et d'étirement. Outre le fait d'aider au retour au calme, les étirements après le sport aident à prévenir les problèmes tendineux et musculaires.

Faites des pauses. Quelle que soit l'activité que vous pratiquez (sport, jardinage, bricolage, etc.), intégrez des pauses régulières à une activité qui implique des mouvements répétés.

et prescrire des médicaments anti-inflammatoires. Le cas échéant, des méthodes adéquates de kinésithérapie et de rééducation fonctionnelle contribuent à la guérison d'une tendinite.

Comment prévenir la tendinite ?

Echauffez-vous. Pour être efficace, un échauffement doit suivre quelques règles de base. Il doit être suffisamment long : au moins dix minutes sont nécessaires pour que les tendons soient préparés.

Il doit être progressif : la sollicitation doit être de plus en plus importante et de plus en plus rapide. Pour de nombreux sports, cela commencera par une petite course de plus en plus rapide.



Comment soigner une tendinite ?



La première mesure à prendre est de mettre le tendon au repos en l'immobilisant.

Pour soulager la douleur, la prise d'un médicament antalgique (paracétamol par exemple) est conseillée. La prise d'un anti-inflammatoire non stéroïdien (AINS), comme l'ibuprofène, le kétoprofène ou le naproxène, peut également être prescrite en phase aiguë.

Lorsque le repos du tendon est resté sans résultat, le médecin peut également décider de prescrire une infiltration. Il s'agit d'injecter une solution contenant un corticoïde (« cortisone ») à proximité du tendon douloureux. Le corticoïde agit localement contre l'inflammation. L'injection doit être pratiquée sous contrôle médical. En cas d'injection unique, les effets indésirables généraux des corticoïdes ne surviennent pas.

En phase aiguë, l'application d'une crème ou d'un gel à base d'anti-inflammatoire (AINS) peut également être proposée. Elle peut soulager la douleur dans le cadre d'affections traumatologiques sans gravité, sans présenter les effets indésirables des AINS par voie orale. La plupart de ces traitements locaux sont disponibles sans ordonnance. Les gels contenant du kétoprofène peuvent être à l'origine de réactions de photosensibilisation. Les zones traitées avec le gel doivent être recouvertes par un vêtement pour ne pas être exposées au soleil, même voilé, pendant toute la durée du traitement et pendant les 15 qui suivent son arrêt.

Il existe également des médicaments à hémoépithésie et des oligoéléments indiqués en cas de tendinite. Néanmoins, si les symptômes persistent, un avis médical est nécessaire.

CONTUSIONS QUE FAIRE CONTRE CES BLESSURES ?

Une contusion est une blessure sans gravité apparente, produite par un choc sans qu'il y ait déchirure de la peau. Elle se soigne habituellement sans intervention médicale, mais peut requérir des soins locaux et des médicaments contre la douleur.

Quels sont les symptômes des contusions ?

La région atteinte est sensible au toucher et douloureuse lorsque l'on bouge. Parfois, une tache bleu violacé apparaît, qui devient par la suite jaune ou verdâtre, signe d'un épanchement de sang (ecchymose) sous la peau. Parfois, une poche de sang peut s'installer (hématome) et déformer la région atteinte. En général, les contusions guérissent sans complication. Il peut être nécessaire de s'assurer, auprès d'un médecin, de l'absence d'entorse ou de fracture.

Quelles sont les causes des contusions ?

Les contusions sont dues à des chocs ou des coups. Le heurt provoque des lésions des organes de la région blessée : fibres musculaires, tendons, petits vaisseaux sanguins, terminaisons nerveuses, etc. Les contusions sont très fréquentes chez les sportifs (la célèbre « béquille »).

Comment prévenir les contusions ?

Portez des protections pour les sports qui en requièrent.

Avant de pratiquer un sport, une visite à un médecin du sport permettra d'adapter votre entraînement à votre morphologie et vos spécificités physiques ou médicales.

Les coups sur le tibia et la talonnade

Dans les sports de bob et les sports collectifs, les coups sur le tibia ne sont pas rares. Dans ce cas, il faut refroidir immédiatement le tibia avec un spray réfrigérant ou, à défaut, une éponge imbibée d'eau glacée. La prévention de ces coups repose bien sûr sur l'utilisation de protège-tibia.

La talonnade est une douleur du talon suite à une chute ou à une réception brutale (saut, gymnastique, etc.). On la soulage en appliquant de la glace et un anti-inflammatoire local sous un pansement. Il faut éviter de poser



le pied pendant deux jours et cesser le sport pendant deux à quatre semaines. Des talonnettes en mousse ou en silicone permettront de reprendre la marche en douceur.

Que faire en cas de contusion ?

Dans l'immédiat, limitez le gonflement en appliquant la règle « GREC » qui signifie :

G : Glace

R : Repos

E : Élévation du membre

C : Compression de la lésion avec un pansement compressif

L'application de compresses froides ou de poches de glace calme les douleurs et empêche la partie lésée d'enfler exagérément. Ne placez jamais de glaçons en contact direct avec la peau (risque de gelure), mais entourez-les de plastique et d'un linge, par exemple. La durée de l'application ne doit pas dépasser vingt minutes. Attendez ensuite vingt autres minutes, avant de recommencer. Après l'application de glace, entourez l'endroit blessé d'un pansement compressif pour empêcher le gonflement de progresser. Renouvelez les phases de refroidissement et de compression trois fois

par jour, pendant deux jours.

Malte le membre blessé en position surélevée (au moins 45° pour la jambe), cela fait régresser le gonflement plus rapidement, ou l'empêche de s'aggraver.

Si la peau n'est pas lésée, vous pouvez appliquer des crèmes ou des gels anti-inflammatoires et antalgiques. En cas de douleur, on peut prendre un antalgique par voie orale.

Que fait le médecin en cas de contusion ?

Le médecin examine la région lésée. Il prescrit éventuellement des médicaments pour réduire la douleur et le gonflement. S'il suspecte une fracture, il prescrit des radiographies.

Quels médicaments contre les contusions ?

Les médicaments ne dispensent pas des mesures qui visent à limiter le gonflement : application de froid, élévation et mise au repos du membre blessé.

La prise orale d'un médicament antalgique permet de soulager la douleur, à condition d'éviter l'aspirine, qui pourrait aggraver les saignements. La plupart des anti-inflammatoires non stéroï-

diens (AINS) destinés à traiter les contusions surviennent après un traumatisme nécessitant une prescription médicale.

Des médicaments contenant des enzymes sont proposés en traitement d'appoint pour lutter contre le gonflement.

Leur intérêt n'a pas été réellement démontré. Si la peau ne présente pas de plaie, il est possible d'appliquer sur la zone lésée un traitement local pour soulager la douleur et limiter la formation d'un gonflement. Ces traitements antalgiques locaux contiennent des anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS), seuls ou en association avec d'autres substances antalgiques.

D'autres traitements locaux contenant diverses substances telles que l'arnica, des anesthésiques locaux ou encore une substance proche de l'héparine (un anticoagulant naturel) peuvent également être utilisés sans prescription médicale.

En cas de persistance de la douleur ou du gonflement au-delà de trois jours, prenez un avis médical. Par ailleurs, il existe dans les pharmacies et les parapharmacies des sprays réfrigérants, ainsi que des produits de massage à appliquer sur les bosses.

AFRIQUE

ONU : nomination d'un Tchadien Représentant spécial pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel

Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a annoncé, vendredi, la nomination du Tchadien, Annadif Khatir Mahamat Saleh, en tant que son nouveau Représentant spécial pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et chef du Bureau des Nations-Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS).

M. Mahamat Saleh succède au Ghanéen Mohamed Ibn Chambas à qui le Secrétaire général est "reconnaisant pour son dévouement et son leadership efficace à la tête de l'UNOWAS", a indiqué le porte-parole de M. Guterres lors de son point de presse quotidien.

Annadif Khatir Mahamat Saleh, qui a été Représentant spécial du Secrétaire général pour le Mali et Chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations-Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) depuis 2015, apporte à ce poste "une vaste expérience nationale et internationale, ayant participé à plusieurs processus de paix en Afrique, notamment au Niger, en République centrafricaine et au Soudan", selon le porte-parole.

Il a aussi été représentant spécial de l'Union africaine et chef de la mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) (2012-2014) et a servi au Tchad en tant que ministre des Affaires étrangères (1997-2003), chef de cabinet du président (2004-2006) et Secrétaire général de la présidence (2010-2012).

M. Mahamat Saleh a également été représentant permanent de la Commission de l'Union africaine auprès de l'Union européenne (2006-2010).

SÉNÉGAL

Réalisation d'une Maison de la jeunesse et de la citoyenneté

Le gouvernement sénégalais a lancé vendredi les travaux de réalisation d'une Maison de la Jeunesse et de la Citoyenneté (MJC), une infrastructure destinée à offrir au niveau des 45 départements du pays, un cadre de rencontres, d'échanges, de loisirs, de formation et d'éducation.

"Ce projet novateur offre un cadre de rencontres, d'échanges, de loisirs, de formation et d'éducation en adéquation avec les aspirations profondes et dynamiques des jeunes de notre pays", a indiqué le ministre de la Jeunesse, Néné Fatoumata Tall, lors de la cérémonie de pose de première pierre de cette infrastructure dans la banlieue de Dakar.

Les Maisons de la Jeunesse et de la Citoyenneté sont conçues par le chef de l'Etat sénégalais "pour être un creuset d'information, de promotion du civisme et de la citoyenneté en milieu jeune, de formation des cadres et jeunes bénévoles des associations et mouvements de jeunesse", a-t-elle expliqué.

"Avec son architecture moderne et intelligente, la Maison de la Jeunesse et de la Citoyenneté constitue une grappe d'offres de services différents conformes aux besoins, aspirations et attentes des jeunes", a-t-elle souligné, précisant que l'infrastructure comporte des salles dédiées à la formation qualifiante, un espace emplois-entrepreneuriat bien aménagé, un espace santé, une médiathèque, une agora, un auditorium, des salles polyvalentes pour le théâtre, la musique et divers ateliers de création artistique ainsi que des espaces multisports.

Cet édifice vient en complément des Centres départementaux d'éducation populaire et sportive (CDEPS), des espaces jeunes et foyers des jeunes en nombre insuffisant face à une demande de "plus en plus croissante", a fait remarquer le ministre.

APS

SAHARA OCCIDENTAL Le parti mauritanien UFP réitère son soutien inconditionnel au peuple sahraoui

Le président du parti mauritanien l'Union des forces du progrès (UFP), Mohamed Ould Mouloud a réitéré la position constante et indéfectible de son parti à la cause sahraouie ainsi que son soutien inconditionnel à la lutte du peuple sahraoui pour sa liberté et son indépendance.

M. Ould Mouloud qui a accueilli une délégation sahraouie en visite à la Mauritanie, a affirmé que cette rencontre lui avait permis de "prendre une bonne connaissance des derniers développements de la cause sahraouie et de ses perspectives", a rapporté l'agence de presse sahraouie (SPS). A rappeler qu'une délégation sahraouie de haut niveau, conduite par M. Al-Bachir Mustapha Al-Sayed, ministre conseiller à la présidence de la République sahraouie chargé des Affaires politiques est en visite à la Mauritanie depuis quelques jours. M. Mustapha Al-



Sayed, également membre du Secrétariat National du Front Polisario, a été reçu mercredi en audience par

le chef de l'Etat mauritanien M. Mohamed Ould Sheikh Al-Ghazouani, à qui il a transmis un message écrit

de son frère, M. Ibrahim Ghali, Président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD).

CANAL DE SUEZ

Les Etats-Unis prêts à aider

Les Etats-Unis sont prêts à aider à déloger le porte-conteneurs qui bloque depuis quatre jours le canal de Suez, notamment par l'envoi d'une équipe d'experts de l'US Navy qui pourrait arriver très rapidement sur les lieux, ont indiqué vendredi plusieurs responsables américains.

"Nous avons offert l'assistance des Etats-Unis aux autorités égyptiennes pour aider à rouvrir le canal de Suez", a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche Jen Psaki.

"Ces discussions se poursuivent et j'espère que nous pourrions bientôt en dire plus", a-t-elle ajouté au cours d'un point de presse.

Le porte-parole du commandement central de l'armée américaine (Centcom), le commandant Bill Urban, a indiqué que le Pentagone était déjà en train de planifier une éventuelle mission sur place.

"Nous avons offert d'aider l'Egypte, nous sommes prêts à le faire, et nous examinerons toute demande spécifique que nous recevrons", a-t-il dit.

"Nous continuons de surveiller et d'évaluer la situation, mais nous n'avons rien à ajouter sur une aide spécifique à l'heure actuelle", a-t-il ajouté. Le commandement central américain, qui couvre l'ensemble du

Moyen-Orient, est notamment chargé de la protection du trafic maritime dans la région.

Selon un responsable militaire américain ayant requis l'anonymat, les Etats-Unis ont offert aux autorités égyptiennes d'envoyer une équipe d'experts de l'US Navy sur place.

Si l'Egypte le demande formellement, les experts pourraient être dépêchés dès samedi du Bahreïn, où est basée la 5e Flotte américaine.

Mais cette demande n'est toujours pas parvenue et la mission "n'a pas été approuvée", a-t-il précisé à la presse.

Les Etats-Unis sont également prêts à offrir des conseils en matière de sécurité aux armateurs qui décideraient d'éviter le canal de Suez et de contourner l'Afrique, ce qui les exposerait à des zones à haut risque de piraterie, a ajouté le responsable militaire américain.

Mais ni la 5e Flotte américaine, ni la Force opérationnelle navale, une coalition maritime internationale ba-



sée à Bahreïn, ne pourra escorter tous les navires bloqués.

"Nous pouvons certainement les conseiller, mais nous ne pourrions les escorter tous", a-t-il noté.

L'Ever Given, un porte-conteneurs de 400 mètres de long, est coincé depuis mardi en travers du canal de Suez, qui voit passer près de 10% du commerce maritime international.

D'après la revue spécialisée Lloyd's List, plus de 200 navires sont bloqués aux deux extrémités et dans la zone d'attente située au milieu du canal, entraînant d'importants retards dans les livraisons de pétrole et d'autres produits.

CÔTE D'IVOIRE

Patrick Achi confirmé à son poste de Premier ministre

L'ex-secrétaire général de la présidence de Côte d'Ivoire Patrick Achi, chef du gouvernement par intérim depuis le 8 mars, a été confirmé vendredi à son poste de Premier ministre par le président Alassane Ouattara, a annoncé la présidence.

"Patrick Achi a été nommé Premier ministre et chef du gouvernement," et le président de la République lui demande "de lui proposer un nouveau gouvernement dans les meilleurs délais", selon un décret lu par Fidèle Sarrosso,

nouveau secrétaire général de la présidence.

M. Achi, âgé de 66 ans, avait été nommé Premier ministre par intérim le 8 mars pour suppléer aux fonctions du chef du gouvernement Hamed Bakayoko, mort d'un cancer le 10 mars en Europe où il était hospitalisé depuis trois semaines.

Alassane Ouattara avait présidé mercredi le dernier Conseil des ministres du gouvernement Bakayoko, déclarant qu'il procéderait "dans les prochains jours à la nomination d'un nou-

veau Premier ministre qui sera chargé de me proposer un nouveau gouvernement".

Depuis 2017, les gouvernements ivoiriens ont été dirigés par deux Premiers ministres, décédés à huit mois d'intervalle des suites de maladie: Amadou Gon Coulibaly, mort à 62 ans le 8 juillet 2020, puis Hamed Bakayoko, à 56 ans.

Patrick Achi, a occupé son premier poste ministériel le 24 janvier 2000, comme ministre des Infrastructures économiques et porte-parole du gouverne-

ment d'un pays alors dirigé par l'ex-président Laurent Gbagbo.

Il est resté aux Infrastructures économiques pendant 17 ans sous cinq chefs de gouvernement, avant d'être nommé par le président Ouattara ministre d'Etat, secrétaire général de la présidence.

Lors des dernières législatives du 6 mars, il a été réélu député de son fief d'Adzopé (sud) ville de la région de la Mé dont il préside également le Conseil régional.

MOYEN ORIENT

La Chine propose une initiative pour la sécurité et la stabilité au Moyen Orient

Le conseiller d'Etat et ministre chinois des Affaires étrangères Wang Yi vient de dévoiler une initiative en cinq points de son pays pour assurer la sécurité et la stabilité au Moyen-Orient.

"Le Moyen-Orient a été un haut lieu de brillantes civilisations dans l'histoire de l'humanité. Pourtant, en raison de conflits prolongés et de troubles dans une histoire plus récente, la région a atteint un point bas au niveau sécuritaire", a-t-il noté mercredi dans un entretien accordé à Riyad à la chaîne de télévision saoudienne Al-Arabiya.

"Après tout, le Moyen-Orient appartient aux peuples de la région. Pour que la région sorte du chaos et jouisse de la stabilité, elle doit sortir de l'ombre jetée par les rivalités géopolitiques entre grandes puissances et explorer de façon indépendante des voies de développement adaptées à ses réalités régionales", a estimé le chef de la diplomatie chinoise.

Le Moyen-Orient "doit rester insensible aux pressions et interférences extérieures, et suivre une approche inclusive et réconciliatrice pour bâtir une architecture de sécurité qui réponde aux préoccupations légitimes de toutes les parties", a-t-il ajouté.

"Le monde ne pourra pas jouir d'une vraie tranquillité tant que le Moyen-Orient continuera de souffrir d'instabilité", a dit M. Wang.

Selon lui, "la communauté internationale ne doit ni outrepasser ses responsabilités, ni simplement rester les bras croisés. La bonne chose à faire est de respecter pleinement la volonté des pays de la région et de contribuer à la stabilité et à la paix au Moyen-Orient". Lors de

cette interview, l'officiel chinois a émis ce constat : "A l'heure où nous parlons, le COVID-19 se propage toujours dans la région, les turbulences persistent et les questions liées aux zones à risque connaissent des rebondissements. La région est à nouveau à la croisée des chemins".

Dans ce contexte, la Chine appelle d'abord à prôner le respect mutuel, a-t-il dit. "Le Moyen-Orient abrite des civilisations uniques qui ont cultivé des systèmes sociaux et politiques uniques. Les caractéristiques, les modèles et les voies du Moyen-Orient doivent être respectés", a dit M. Wang.

"Il est important de changer les mentalités traditionnelles et de voir les pays du Moyen-Orient comme des partenaires de coopération, de développement et de paix, au lieu de percevoir la région à travers le prisme de la géo-compétition", a-t-il ajouté.

Pour Wang Yi, "il est important de soutenir les pays du Moyen-Orient dans l'exploration de leurs propres voies de développement et d'aider les pays de la région et leurs peuples à jouer un rôle majeur dans la poursuite de la résolution politique de problèmes (...) régionaux tels que la Syrie, le Yémen et la Libye".

Il est également important "de promouvoir le dialogue et les échanges entre civilisations pour parvenir à une coexistence pacifique de toutes les ethnies au Moyen-Orient", a-t-il prôné.

"La Chine continuera à jouer son rôle constructif à cette fin".

Deuxièmement, a noté M. Wang, la Chine propose de préserver l'équité et la justice. "Rien ne peut davantage incarner l'équité et la justice au Moyen-Orient qu'une solution mûre à la question de la Palestine et la mise en œuvre sincère de la solution à deux Etats", a-t-il indiqué.

Aussi, "nous soutenons une médiation active entreprise par la communauté internationale en faveur de cet objectif et l'organisation d'une réunion internationale faisant autorité à cet égard lorsque les conditions seront propices".

Lors de sa présidence du Conseil de sécurité des Nations Unies en mai prochain, la Chine encouragera cette instance à délibérer pleinement sur la question de la Palestine afin de garantir la solution à deux Etats, a assuré M. Wang. Le haut diplomate chinois a affirmé que son pays appelait également à la non-prolifération.

Sur la base des résultats de l'évolution du dossier nucléaire iranien, les parties concernées doivent s'efforcer d'aller dans le même sens avec des actes concrets, ainsi que discuter et formuler une feuille de route et un cadre temporel pour que les Etats-Unis et l'Iran respectent à nouveau le Plan global d'action



conjoint. Parallèlement, la communauté internationale doit soutenir les efforts des pays de la région envers l'établissement d'un Moyen-Orient libre de toute arme nucléaire, ainsi que d'autres armes de destruction massive, a souhaité Wang Yi.

La Chine, a-t-il fait savoir, appelle également à renforcer conjointement la sécurité collective. Selon lui, "en promouvant la sécurité et la stabilité au Moyen-Orient, les préoccupations légitimes de toutes les parties devraient être prises en compte".

Lors de cet entretien, M. Wang a indiqué que Beijing proposait d'organiser en Chine une conférence sur la sécurité dans la région du Golfe afin d'explorer l'instauration d'un mécanisme de confiance du Moyen-Orient.

"Nous pouvons commencer par des sujets tels que la garantie de sécurité des équipements pétroliers et des voies maritimes, ainsi que créer étape par étape un cadre pour la sécurité collective, globale, de coopération et durable au Moyen-Orient", selon lui.

CORÉE DU NORD
Une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU demandée par ses membres européens

Les membres européens du Conseil de sécurité ont demandé à leurs partenaires dans cette instance une réunion mardi sur les derniers tirs de missiles de la Corée du Nord, a-t-on indiqué vendredi de sources diplomatiques.

Cette réunion voulue par la France, l'Estonie, l'Irlande, la Norvège et le Royaume-Uni, devrait se tenir mardi en milieu de journée et à huis clos, a-t-on précisé de mêmes sources.

Vendredi matin, à l'initiative des Etats-Unis, le Comité de sanctions de l'ONU chargé de la Corée du Nord, réunissant les 15 pays membres du Conseil de sécurité, avait demandé à son groupe d'experts onusiens d'enquêter sur les tirs jeudi de missiles nord-coréens, selon des diplomates.

Toujours vendredi, lors d'un vote, le Conseil de sécurité de l'ONU a par ailleurs adopté une résolution prolongeant jusqu'au 30 avril 2022 le mandat des experts de l'ONU chargés de contrôler l'application des différents trains de lourdes sanctions économiques envers Pyongyang.

La résolution, adoptée à l'unanimité des 15 membres du Conseil, selon des diplomates, réclame au groupe d'experts un rapport d'étape au plus tard le 3 août 2021 et un document final au plus tard le 28 janvier 2022.

Le renouvellement du mandat des experts arrivait à échéance et il n'est pas lié aux derniers tirs de missiles nord-coréens.

En pleine crise, son adoption a toutefois bénéficié du soutien de la Chine et de la Russie, qui avaient réclamé en 2020 un allègement des sanctions internationales imposées à la Corée du Nord.

Visant à faire arrêter à la Corée du Nord ses programmes d'armement balistique et nucléaire, les sanctions portent notamment sur les importations nord-coréennes de pétrole et sur ses exportations de charbon, de textiles et de sa pêche.

Vendredi, Pyongyang a annoncé que le tir effectué la veille, et qui lui a valu une mise en garde de Washington, était celui d'un nouveau modèle de "projectile tactique guidé".

Deux exemplaires de ce projectile doté d'un moteur à carburant solide ont été tirés, et ces essais pourraient constituer une violation des résolutions de l'ONU.

APS

ETATS UNIS

Un communiqué signé par 26 gouverneurs condamne la violence contre les Asio-américains

Dans le cadre des activités marquant la "Journée nationale de l'action et de la guérison" vendredi, 26 gouverneurs des Etats-Unis ont publié un communiqué conjoint condamnant les violences contre les Américains d'origine asiatique, violences qui marquent une hausse depuis l'apparition de la pandémie de COVID-19.

"Ce qui arrive aux Asio-Américains est tout simplement anti-américain. Nous condamnons le racisme, la violence et la haine contre nos communautés des Américains d'origine asiatique et des insulaires du Pacifique (AAPI), et nous devons faire

davantage pour protéger, aider et soutenir la communauté asio-américaine", déclare ce communiqué. Cette initiative fait suite à une série de fusillades ciblant trois centres de relaxation tenus par des Asiatiques dans la région d'Atlanta dans l'Etat de Georgie, dans le sud des Etats-Unis. Huit personnes ont trouvé la mort dans cette attaque, dont six femmes asiatiques.

"La perte tragique d'êtres chers à Atlanta qui a fait huit morts, dont six Asio-Américains, s'inscrit dans une longue et douloureuse litanie d'actes de haine contre les Asio-Américains dans toute notre commu-

nauté", indique ce communiqué. Ce communiqué est signé par deux gouverneurs républicains et 24 homologues démocrates dont le gouverneur du territoire de Guam, Lourdes Leon Guerrero. L'organisation Stop AAPI Hate ("arrêtons la haine contre les AAPI"), une organisation à but non lucratif basée en Californie qui recense les incidents de violence contre les populations asio-américaines et insulaires du Pacifique, a déclaré avoir reçu près de 3.800 signalements d'agressions ou de mauvaise traitement contre des ressortissants d'origine asiatique entre mars 2020 et février 2021.

BIRMANIE

Au moins quatorze manifestants tués

Au moins quatorze personnes ont été tuées samedi lors de nouvelles manifestations en Birmanie où un défilé militaire était organisé à Naypyitaw, rapportent des médias.

La Birmanie est traversée par une grave crise depuis que la cheffe du gouvernement civil Aung San Suu Kyi a été évincée du pouvoir par un coup d'Etat militaire le 1er février.

Les manifestants avaient appelé à une nouvelle série de manifestations samedi, jour où l'armée organise tous les ans un défilé militaire devant le chef

de l'armée, le général Min Aung Hlaing.

Aux premières heures du jour, des "milliers de soldats, des chars, des missiles et des hélicoptères" se sont succédés sur une immense esplanade où était réuni un parterre de généraux et leurs invités, selon les médias.

Le général Min Aung Hlaing a de nouveau défendu l'organisation du coup d'Etat en raison d'une fraude électorale présumée lors des élections de novembre, remportées par le parti d'Aung San Suu Kyi, et a promis

qu'un "transfert de responsabilité de l'Etat" se produirait après des élections.

"Le Tatmadaw (l'armée birmane, ndr) recherche l'engagement de toute la nation", a-t-il déclaré dans un discours, estimant que les "actes de terrorisme qui peuvent nuire à la tranquillité et à la sécurité de l'Etat sont inacceptables".

Avant l'aube, les forces de sécurité avaient déjà réprimé les manifestants dans plusieurs villes du pays.

A Rangoun, la capitale économique, des panaches de fu-

mée se sont élevés au-dessus de la ville, devenue un point chaud ces dernières semaines.

Un rassemblement nocturne devant un poste de police dans le sud de la ville - où des manifestants ont appelé à la libération de leurs amis - est devenu violent vers minuit et les tirs ne se sont arrêtés que vers 4 heures du matin, a déclaré une habitante.

Au moins cinq manifestants ont été tués, dont un jeune homme de 20 ans.

"Nous allons à ses funérailles aujourd'hui", a-t-elle déclaré aux médias.

ARTS PLASTIQUES "Orgue N'Ajjer" de Nedjoudj Seraa, une exposition de toiles sur le mystère de la cité perdue du Sefar

L'exposition de peinture "Orgue N'Ajjer", de l'artiste plasticienne Nedjoudj Seraa, regroupant plusieurs thématiques sur le grand mystère de la cité perdue du Sefar, a été inaugurée jeudi à Alger dans un élan de créativité qui invite le visiteur à méditer l'histoire et le patrimoine de ville de Djanet.

Visible jusqu'au 17 avril à la Galerie Baya du Palais de la Culture Moufîd-Zakaria à Kouba, l'exposition, résultat d'un travail de "dix années de recherche", présente une cinquantaine de toiles de différents formats, peintes en "acrylique mixte média sur toile" qui traitent entre autre, du "passage des grandes civilisations", de "sujets mystiques" ou des "mystères de l'âme", explique l'artiste.

L'intitulé, "Orgue N'Ajjer" a été choisi par l'artiste, en référence au "point d'orgue" en musique, un signe qui se situe au dessus d'une note musicale pour indiquer au musicien un temps de silence, plus ou moins long et que Nedjoudj Seraa a ressenti pour prendre le recul nécessaire à la méditation de son projet qui allie rationalité et esthétique.

L'exposition restitue au regard des vi sitesurs dans différentes thématiques, la variété de légendes qui ont construit à travers le temps des récits fabuleux mettant en scène des êtres symbolisant des énergies, des puissances naturelles ou surnaturelles et des aspects de la condition humaine dans la cité somptueuse du Sefar, classée en 1988 "Patrimoine mondial de l'humanité". Les grottes, les symboles berbères, les gravures rupestres, les lieux, les mythes, les énigmes, les sculptures, l'Homme libre, les légendes ou encore les ancêtres, sont autant de thématiques réparties en une trentaine de grandes toiles au format de 1m20x1m, une dizaine à celui de 60cmx50cm et autant de 30cmx20cm en moyenne. Une trentaine d'œuvres de grand format, traite des secrets que recèle ce site magique, à l'instar de la toile, "Secret enfoui", qui représente l'ensemble des clés qui ouvrent les portes menant aux mystères de l'énigmatique cité du Sefar, ou celle intitulée "Juxtaposition" une œuvre qui rend compte de la présence à une même période de deux existences complètement différentes sur le site de la cité mystique, ce qui laisserait supposer que l'une relèverait du monde des humains, alors que l'autre de celui des Djinn, selon l'artiste.

Traitées entre autre, dans des couleurs vives et lumineuses à dominante rougeâtre, les toiles de Nedjoudj Seraa, véritables poésies muettes, sont peintes dans un mélange de pigments à des résines synthétiques ou dans une technique picturale fondée sur l'utilisation de pigments finement broyés et agglutinés avec de l'eau gommée.

Des toiles comme, "Danse gauche", représentant une danse qui fait éloigner la tempête, "Tamarit", "Jabbaren", "Ihrir", "Issaouane", des noms de lieux, ou encore "Atlantis", évoquent plusieurs légendes ou noms de lieux en lien avec l'existence d'une vie antérieure au Sefar.

"Mirage" ou "Cinquième dimension" sur la présence de forces surnaturelles, "Cœur d'Algérie" et "Homme libre", ou encore "Gueltas" sur des champs de variétés de plantes, sont encore autant de représentations sur la richesse et la magnificence de ce lieu magique du Tassili N'Ajjer, immense plateau situé au sud-est algérien d'une superficie de 72.000km2.

"Sefar", est également une pièce musicale composée par Merouane Ferrah, chargé d'agrémente le vernissage avec un fond musical hautement apprécié par les visiteurs présents. Native de Sétif, en 1970, Nedjoudj Seraa est également art thérapeute et chercheuse dans la philosophie du monde abstrait.

Licenciée en anglais de l'université Ferhat-Abbes de Sétif en 1993, elle s'est inscrite à l'école de design de Nabeul en Tunisie entre 2001 et 2004, où elle s'est perfectionnée et donné à son savoir faire inné, une dimension académique. Compliant à son actif plusieurs prestations, Nedjoudj Seraa a exposé ses œuvres en Algérie et à l'étranger, en Grèce, Egypte, Tunisie, Liban, Jordanie, aux Emirats arabes unis et en Turquie notamment. Distinguée en Algérie, Nedjoudj Seraa a été lauréate de la médaille de la créativité du monde arabe à Dubaï en 2016 et décorée aux Emirats arabes unis en février 2016. Pionnière du projet bénéfique des ateliers d'art thérapie pour enfants cancéreux en Algérie, Nedjoudj Seraa souhaite "élargir ces ateliers et les généraliser sur l'ensemble du territoire algérien".

AUDIOVISUEL

L'ARAV enregistre "des dépassements" de la chaîne El Heddaf et appelle au respect de l'éthique de la profession

L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a enregistré "des dépassements contraires à l'éthique de la profession" dans la chaîne sportive El Heddaf, appelant au "respect de la dignité et des avis de l'autre".

Dans un communiqué rendu public jeudi, l'ARAV a souligné avoir enregistré des dépassements contraires à l'éthique de la profession lors d'une "interview accordée jeudi par Frank Dumas, entraîneur du Club sportif Chabab Riadhi Belouizdad (CRB), à la chaîne El Heddaf pour parler de la situation et l'organe exécutif du club", précisant que l'invité de l'émission a accusé le directeur du pôle compétitif du CRB, en son absence, de mensonge, de manipulation et de trahison.

L'entraîneur du CRB a "fait des déclarations irresponsables et entachées d'ambiguïté lorsque il a appelé les joueurs à la désobéissance en estimant que la stabilité en Algérie est difficile".

Contacté par l'ARAV pour lui demander des explications sur ce qui s'est passé durant cette émission, le responsable de la chaîne



a affirmé que le directeur du pôle compétitif du CRB a refusé de se présenter aux côtés de l'entraîneur, demandant de l'interviewer après avoir entendu les déclarations de ce

dernier. L'interview du directeur du pôle compétitif du CRB devait être diffusée séparément.

Concernant les propos tenus lors de cette émission à savoir difficulté de stabilité en Algérie et l'appel à la désobéissance des joueurs, l'ARAV a tenu à préciser que ces propos, selon le présentateur de l'émission, désignent uniquement le domaine du football, tout en reconnaissant avoir manqué à expliquer ceci durant l'émission et en s'engageant à le faire ultérieurement.

A ce propos, "l'ARAV met en garde une énième fois contre ce genre de dérives qu'elle a observées dans plusieurs programmes dont sportifs, auprès de certaines autres chaînes télévisées", appelant "à respecter la dignité et les avis de l'autre".

COMMUNICATION AUDIOVISUELLE L'impératif respect de l'éthique journalistique souligné lors d'une rencontre entre le ministre de la Communication et les chaînes privées accréditées

L'impératif respect du droit public, de l'éthique et de la déontologie journalistique a été souligné jeudi lors d'une rencontre organisée par le ministère de la Communication en coordination avec l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) et les chaînes audiovisuelles privées accréditées, sous la supervision du ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer.

Tenue au siège du ministère de la Communication en prévision du mois sacré du Ramadhan et des prochaines élections législatives, la rencontre intervient pour "réguler l'activité des médias audiovisuels privés de manière à garantir le respect du droit public, de l'éthique et de la déontologie journalistique", a indiqué un communiqué du ministère de la Communication.

Les responsables des chaînes audiovisuelles ont soulevé nombre de préoccupations lors de cette rencontre, couronnée par plusieurs recommandations, notamment la nécessaire préservation des constantes nationales le caractère sacré du mois de ramadhan, dans le cadre du référent religieux national.

Il s'agit aussi de veiller à la préservation de la sécurité publique pour assurer la sérénité sociale et rejeter toutes les formes de violence consacrant la haine, le régionalisme et l'extrémisme.

L'accès a été mis aussi sur la nécessité de "respecter la vie privée des personnes lors des différentes émissions et programmes de caméras cachées diffusés pendant le mois sacré", la dignité et l'honneur du citoyen devant être placé au dessus de toute autre considération.

Le respect du droit d'image, de la confidentialité des correspondances, notamment électroniques, et des droits des enfants lors des différentes couvertures médiatiques, ont été mis en exergue lors de cet événement.

Autres points évoqués, l'impérative obtention auprès du ministère de l'Industrie pharmaceutique d'autorisations pour les publicités de compléments alimentaires", et la nécessité de faire la distinction entre l'information et le commentaire dans les plateaux médiatiques.

Il s'agit également de veiller au respect des recommandations récemment émises par l'ARAV aux différentes chaînes audiovisuelles publiques et privées concernant notamment le mois du Ramadan, ainsi que "la nécessité d'activer la communication institutionnelle pour accéder à l'information et barrer la route aux rumeurs et fournir un service médiatique qui ré-

ponde aux aspirations du citoyen", selon le même communiqué.

APS

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE SETIF
DAIRA DE SALAH - BEY
COMMUNE DE RASFA
NIF : 098519239000229
/ FAX 03.57.87.72

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES n°:01/2021

Le président de l'assemblée populaire communale de Rasfa, lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour les :

Suivi et réalisation d'un puits profond à Souattare commune de Rasfa

Avis est adressé aux entreprises qualifiées et intéressées de cette avis le cahier des charges peuvent être retiré auprès du bureaux de marché d'A.P.C DE RASFA .moyennant la somme de : 3000 DA.
les offres doivent être adressées sous des enveloppes comporter un dossier de candidature :
une offre technique et une offre financière qui sont insérées dans des enveloppes séparées et cachées et son mise dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention :
"A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres"
Accompagné des pièces suivantes :

- Dossier de candidature : Enveloppe « A » portant la mention (dossier de candidature) comportent :

- Une déclaration de candidature, remplie, signée et datée.
- Déclaration de probité, remplie, signée et datée.
- Copie du statut pour la sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats des soumissionnaire ou les cas Echéant des sous-traitants.

Capacités professionnelles: Copie du certificat de qualification 03ème degré ou plus (ACTIVITE PRINCIPALE TRAVAUX HYDRAULIQUE ART N° 303-34) en cours de validité
Capacités techniques : moyens humains (Listes des moyens et diplôme avec attestations d'affiliation) Moyens matériels (Listes des moyens matériels:les cartes grises et suivant des attestations de l'assurance du matériels).
Références professionnelles (justifiées par des attestations de bonnes exécutions).

Offres Technique: Enveloppe « B » portant la mention (Offres Technique) comportent :

- Déclaration à souscrire, remplie, signée et datée.
- le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite (lue et accepté)
- Memoire technique justificatif.

Offre financière: Enveloppe « C » portant la mention (Offres financière) comportent :

- La lettre de soumission, remplie, signée et datée.
- Bordereau du prix unitaire, remplie, signée et datée.
- Le devis quantitatif et estimatif remplie, signée et datée

- la date de dépôt des offres est fixée à 10 jours à partir de la date de la première parution du présent avis dans les journaux quotidiens auprès du bureaux de marché.
- Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 14H00.

L'ouverture des plis technique et financier aura lieu en séance publique le même jour de Dépôt des offres à 14H00 au siège de L'A.P.C DE RASFA les soumissionnaires ou leur représentants peuvent y assister s'ils le souhaitent.
Si le jour de dépôt des offres et d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de préparation augmentée de (120) jour

DK NEWS Anep : 2116005543 du 28/03/2021

CYBERESPACE - TERRORISME Un projet de partage de données pour localiser les traces des terroristes dans le monde

Une trentaine de pays participent à un projet "confidentiel" de partage de données concernant les organisations terroristes dans le monde pour localiser les traces laissées par les terroristes dans le monde afin de les poursuivre devant les tribunaux, a rapporté jeudi le quotidien Le Monde.



Selon une enquête publiée dans l'édition datée de vendredi du journal, le projet "Gallant Phoenix" piloté par les Etats-Unis existe depuis 2016, installé dans une "base militaire américaine en Jordanie". Il a pour objectif de "recenser et centraliser l'intégralité des traces laissées par les terroristes de tous bords, partout dans le monde, afin de les poursuivre quoi qu'il advienne, potentiellement jusque devant les tribunaux". Ces traces proviennent "de tout ce qui a pu être laissé comme traces sur

la Toile et les réseaux sociaux ou abandonné sur le terrain par des groupes terroristes, ou encore retrouvé sur eux quand ils ont été faits prisonniers", précise le journal, citant comme "principaux contributeurs l'armée irakienne, les forces kurdes, des pays de l'Otan et des membres de la coalition internationale antiterroriste au levant. Dans le cadre de "Gallant Phoenix", les méthodes de recueil de ces indices se sont vues "encadrées et systématisées", explique encore l'enquête.

ZAMBIE Le président signe une loi contre la cybercriminalité



Le président zambien Edgar Lungu a indiqué vendredi avoir signé une loi pénalisant la cybercriminalité, deux semaines après l'approbation du texte par le parlement. M. Lungu a signé cette loi mardi, a indiqué son cabinet, ajoutant que le président espérait qu'elle "amènerait de la raison dans la façon dont internet est utilisé en Zambie". "Il s'agit uniquement de protéger les citoyens d'abus de la part de gens qui pensent qu'ils peuvent dire ce qu'ils veulent en se dissimulant derrière le cyberspace", a-t-il ajouté. La loi, qui permet les vérifications sur des ordinateurs privés pour "ac-

tivité illicite", a été signé deux semaines après l'adoption du texte par le parlement. Le ministre de l'Intérieur Stephen Kampyongo avait défendu la nécessité de cette nouvelle législation en expliquant que le harcèlement en ligne était en hausse dans le pays, et visait les adultes comme les enfants. Les contrevenants écoperont d'une amende voire d'une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à cinq ans. La Zambie est appelée aux urnes le 12 août pour des élections législatives et présidentielles.

APS

PUBLICITÉ

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère De la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière
Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Guelma
Établissement Public Hospitalier Hakim el OKBI Guelma
Direction des finances et des moyens
Bureau des marchés
NIF : 000724019004453

Avis d'Appel d'Offre National Ouvert N° : 03/2021

Le Directeur de l'établissement Public Hospitalière Hakim EL OKBI Guelma lance un Avis d'appel d'offre national Ouvert pour L'approvisionnement en Médicaments, Produit Pharmaceutique et autres Produits Destinés à la Médecine Humaine et dispositifs Médicaux (CONSOMMABLES ET NON TISSE) pour l'année 2021 :

CONSOMMABLES ET NON TISSE(CONSOMMABLES D'HEMODIALYSE).

Les personnes physiques ou morales intéressées et agréés par la ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, disposant des capacités et des ressources humaines et matérielles nécessaires pour fournir l'Établissement Public Hospitalière Hakim El Okbi Guelma sis à : Route Ain El arbi Wilaya de Guelma - NIF - 000724019004453 - en Médicaments, Produit Pharmaceutique et autres Produits destinés à la Médecine Humaine et dispositifs Médicaux (CONSOMMABLES ET NON TISSE) objet du présent Avis d'appel d'offre national ouvert, sont invitées à soumissionner et appelées à retirer le cahier des charges auprès de l'Administration de l'Établissement Public Hospitalière Hakim EL Okbi-bureau des marchés- Guelma contre le paiement de la somme trois mille (3000) Dinar; non remboursable, auprès du : Mr. Le trésorier des établissements de la santé Guelma par ordre de versement, ou le régisseur de l'EPH Hakim El okbi Guelma. Les offres doivent être arrangées dans le respect strict des dispositions prises dans le cahier des charges (sujet de l'appel d'offre national ouvert), accompagnées des pièces réglementaires exigées et présentées comme suit :

- 1-Dossier de candidature :** le dossier de candidature doit comprendre :
 - une déclaration de Probité selon le modèle ci-joint ; signée, datée et cachet.
 - une déclaration de candidature selon le modèle ci-joint ; signée, datée et cachet.
 - les statuts pour les sociétés ;
 - les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
 - tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants ;
 - **a/- Capacités professionnelles :** Une Copie de l'Agrément délivré par les services compétents du Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière attestant de la qualité de fabricant, d'importateur ou de distributeur en cours de validité.
 - **b/- Capacités financières :** Les bilans comptables des trois (03) dernières années (2017,2018,2019) certifiés par un comptable agréé ou un commissaire aux comptes pour les entreprises ayant un chiffre d'affaire plus de 10 000 000 DA et ayant plus de trois ans. Pour les entreprises ayant moins de trois(03) ans, le soumissionnaire doit joindre le bilan du dernier exercice, certifié par un comptable agréé ou un commissaire aux comptes.
 - **c/-Capacités Techniques :**
 - Listing des Moyens Matériels accompagné des pièces justificatives (cartes grises, certificat de contrôle et police d'assurance), (contrat loyer accusé de noiaire agréés pour véhicules de transport loyer)
 - Listing des moyens humains accompagné des pièces justificatives (contrat de travail et diplômes des spécialités demandées)
 - Références Professionnelles : Les Attestations de bonne exécution des cinq (03) dernières années délivrées par les maîtres de l'ouvrage pour la fourniture des produits de même nature que la soumission.
 - Numéro d'identification fiscal (NIF)
 - la copie de jugement judiciaire si le candidat et dans le cadre d'un règlement judiciaire
 - Une Copie de l'extrait du registre de commerce
 - La copie de l'extrait de Rôles apuré ou avec échéancier en cours de validité.

- 2- L'Offre Technique, Doit comprendre ce qui suit :**
 - La Déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint ; signée, datée et cachet.
 - les délais d'exécution ou de livraison signés, datés et cachet.
 - Les résumés des Caractéristiques du produit (RCP).
 - pour les importateurs, l'engagement solidaire fabricant/ importateur
 - Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre Document exigé en application des dispositions de l'article 78 du présent décret.
 - Le Cahier Des Charges, portant à la dernière page le cachet et la signature du soumissionnaire, précédés de la mention manuscrite « lu et accepté ».

- 3- offre Financière :** Doit comprendre ce qui suit :
 - La Lettre de Soumission selon le modèle ci-joint ; signée, datée et cachet.
 - Le Bordereau des Prix Unitaires en hors taxes signés, datés et cachet.
 - Le Devis Quantitatif et Estimatif en hors taxes et en toutes taxes comprises ; signée, datée et cachet.
 - Les offres (dossier de candidature et Technique et Financière) seront placées dans (03) enveloppes distinctes :
 - Une enveloppe contenant le dossier de candidature, sur laquelle sera portée la mention : « dossier de candidature ».
 - Une enveloppe contenant l'offre financière sur laquelle sera portée la mention : « Offre Financière ».
 - Une enveloppe contenant l'offre technique, sur laquelle sera portée la mention : « Offre Technique ».

Les trois enveloppes, ainsi confectionnées, seront placées dans une seule enveloppe extérieure cachetée et totalement anonyme sur laquelle il sera porté la mention suivante :

APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 03/2021 pour L'Approvisionnement en Médicaments, Produit Pharmaceutique et autres Produits Destinés à La Médecine Humaine et Dispositifs Médicaux

CONSOMMABLES ET NON TISSE(CONSOMMABLES D'HÉMODIALYSE).

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres-appel d'offres N° 03/2021 pour fournir l'établissement Public hospitalière Hakim el okbi-Guelma..... »

Et adressée à :

M^r le Directeur
De l'Établissement Public Hospitalière Hakim EL Okbi Guelma
ROUTE AIN ELARBI - W- Guelma

Le délai de préparation des offres est fixé à 10 jours à compter de la première parution de la présente d'appel d'offres national ouverte en deux langues arabe et français (dans les journaux nationaux et dans le BOMOP). La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour du délai de préparation des offres à 13:30 mn déposées au bureau des marchés de l'établissement Hakim el okbi Guelma.

L'ouverture des plis Technique et Financière sera publique et se tiendra au siège de l'Établissement Public Hospitalière Hakim EL Okbi Guelma, à l'adresse suscité le même jour du dépôt des offres à 14: 00 et ce en présence des soumissionnaires intéressés Ou de leurs représentants. Si Le dernier jour de dépôt des offres et d'ouverture coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le délai de dépôt des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant. Toutes soumissions contenant des ratures, surcharge ou de remplissage fera l'objet de rejet. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de : (90 jours +le délai de préparation de l'offre).

Programme de la soirée

TF1 21:15

Le flic de Belleville



A Belleville, Baaba Keita, un policier en congé et qui est resté très proche de sa mère, poursuit un pick-pocket. Ce qui lui vaut d'être à la fois réprimandé par son chef et par sa petite amie, également policière, qui s'aperçoit qu'il n'est toujours pas prêt à s'engager auprès d'elle. Peu de temps après, Baaba reçoit la visite de son vieil ami Roland, officier de liaison au consulat de France, qui lui apprend, juste avant d'être assassiné par un mystérieux tueur, qu'il travaille sur une importante affaire à Miami.

france 2 21:05

Quai d'Orsay



Jeune énarque, Arthur Vlainck est recruté par le cabinet d'Alexandre Tailard de Worms, flamboyant et infatigable ministre des Affaires étrangères de droite. Il lui confie le « langage », c'est-à-dire la rédaction des discours. Dès ses premiers pas dans l'imposant bâtiment du Quai d'Orsay, le jeune homme se heurte aux mille contradictions administratives qui entravent la tâche des exécutants. Arthur rencontre bientôt Claude Maupas, le directeur de cabinet, qui le charge notamment de préparer l'allocation du ministre à l'assemblée générale des Nations Unies.

france 3 20:55

Bäckström



Le commandant aussi brillant qu'arrogant Evert Bäckström, vedette de la télévision suédoise, poursuit l'enquête pour homicide la plus complexe de sa carrière suite à la découverte d'un crâne percé d'une balle sur une île déserte. Il se trouve à Bangkok sur les traces de Mi-Mi et de Jaidee, alors qu'une descente se prépare en Suède contre un gang russe soupçonné d'être à l'origine du hold-up. De son côté, Hwass travaille à l'éviction de Bäckström.

CANAL+ 20:05

Le monde de Lewis



Lewis Hamilton a marqué le monde de la Formule 1 en 2020 en décrochant le septième titre de champion du monde de sa carrière. Le pilote de l'écurie Mercedes a égalé ainsi le record établi par son aîné, l'Allemand Michael Schumacher. A 35 ans, l'Anglais est incontestablement le meilleur pilote de sa génération. Il détient d'autres records comme le nombre de courses gagnées (94) ou encore, le nombre de poles positions (97). Ce documentaire retrace sa carrière. En 2008, Hamilton obtient son premier titre au volant d'une monoplace McLaren.

6 20:35

Capital



Médicaments : révélations sur un gaspillage révoltant ! Les équipes de l'émission ont tenté de comprendre pourquoi autant de médicaments et produits de parapharmacie étaient jetés chaque année alors qu'ils ne sont pas périmés • Livraison : toujours plus, toujours plus vite mais à quel prix pour la planète ? Avec l'explosion des ventes sur internet, un milliard de colis ont été expédiés aux clients français l'an dernier • Chaussures : enquête sur un impossible recyclage. Un soulier peut contenir jusqu'à 40 matériaux différents et se montre donc très difficile à recycler.

Jeux

Samourai-Sudoku N°2680

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



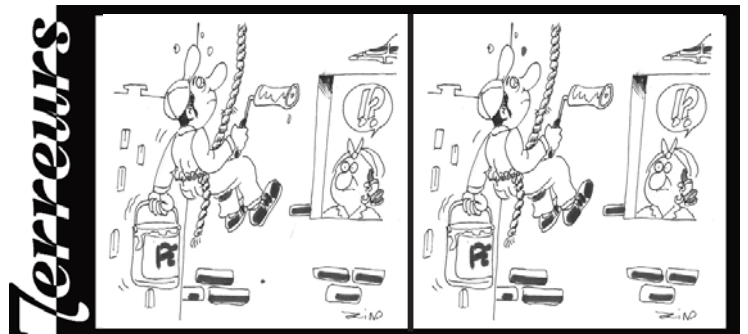
Les cordonniers sont toujours les plus mal chaussés.

Citation de Antoine Oudin ; Les curiosités françaises (1640)

Mots croisés N°2680

- Horizontalement :**
 1 - Agrumes
 2 - Alliage de fer - Edifié
 3 - De plaisante façon
 4 - Pronom indéfini - Ordre de tir - Bière légère
 5 - Purgatif - Grand cerf nordique
 6 - Absence de religion
 7 - Arme de sardine grillée - Bouclier de tailleur
 8 - Maison de moujik - Système de chauffage
 9 - Badigeons d'huile - Troublé
 10 - Bien entrelacées - Ville voisine de Dijon
- Verticalement :**
 A - Augmentation de prix
 B - Plante vénéneuse
 C - Fleuve africain - Poisson à grosse tête
 D - Elèverait au rang de dieu
 E - Sa capitale est Erevan - Négation
 F - Obtenu - Arrêt de circulation
 G - Fils arabe - Diffuse
 H - Où l'on est né - Degré musical
 I - Mot de liaison - Note de diapason - Verre de bière
 J - Il vaut de l'or - Vieilles habitudes

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1380

habileté verbale assassinerai	↓	corps embaumé savourera	↓	passant par stérilisé	↓	donner l'éveil hommes braves	↓	faites à la main grande école	↓	vendeur de glaces	↓	exploite	↓
↓		↓		↓		↓		↓				première page	↓
aspiraient chute d'eau	→					discours religieux	→			donné du fer vient après	→		
↓						exciter	↓			↓			
prélevèrent	→							noirs de fumée	→				
↓								bride	↓				
esprit	→			introduisait indéterminée	→							supporte	↓
↓				↓		il a des revenus image de liberté	→						
diminue la voile tombera (s')	→					↓		mot d'enfant	→		pointe de rose	→	
↓								paillote	↓		distrait	↓	
réfléchira	→	encore plus !	↓			rusé et méchant notre planète	→						fins de mots
↓		↓				↓		groupe étoilé	→		aussi do	→	↓
								précieux	↓		finesse	↓	
enchanter	→	mauvais à avaler tranquilliserais	↓					murmure	→				
↓		↓				vent puant	→	écrit après	→		transpirer coureur rapide	→	
						malicieux	↓				↓		
bergers enduites de chapelure	→							poissons de bocal brise les mottes	→				gros cochon
↓								céréale	→		mèche rebelle argent du chimiste	→	↓
								ville sainte	↓				
fin de messe nation d'Amérique	→					implorera	→					porteur de ragots volailles grasses	→
↓						attirer	↓					↓	
						surveillant posé sur un siège	→			place antique	→		
↓						↓				déserts	↓		
aussi signe pour l'avenir	→										en ce lieu	→	
↓											liquorai	↓	
													elle trouble l'anisette
		arête rouge	→					préposition	→		lac lombard c'est l'antimoine	→	
conclurent	→	↓									↓		
↓		négation	↓							possessif	↓		quatre trimestres
situées de clerc	→							il pointe à l'oléocrane	→				

Solution

Sudoku n°2680

8	6	7	1	3	2	5	4	9		9	6	7	3	2	5	8	4	1				
5	4	1	8	9	6	7	3	2		8	2	4	7	9	1	6	5	3				
2	3	9	7	4	5	8	6	1		5	3	1	8	6	4	2	9	7				
9	1	6	2	7	3	4	8	5		9	1	6	2	7	3	4	8	5				
3	8	2	4	5	1	9	7	6		2	8	3	4	5	1	9	7	6				
4	7	5	9	6	8	1	2	3		4	1	6	9	8	3	5	7	2				
6	5	4	3	8	9	2	1	7		6	4	8	3	5	9	2	7	6	1			
7	2	3	5	1	4	6	9	8		3	5	7	1	4	2	5	3	8	7	6	9	
1	9	8	6	2	7	3	5	4		9	2	1	6	7	8	1	4	9	3	2	5	6
										5	8	6	1	3	2	7	9	4				
										7	4	3	8	9	5	2	1	6				
										9	2	1	7	6	4	8	3	5				

Mots Croisés n°2680

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	
1	M	A	N	D	A	R	I	N	E	S	
2	A	C	I	E	R		B	A	T	I	
3	J	O	L	I	M	E	N	T		L	
4	O	N		F	E	U		A	L	E	
5	R	I	C	I	N	S	E	L	A	N	
6	A	T	H	E	I	S	M	E	C		
7	T		A	R	E	T	E		D	E	
8	I	S	B	A		A	T	R	E		
9	O		O	I	N	S		E	M	U	
10	N	A	T	T	E	E	S		I	S	

Grille géante n°1380

.	D	.	M	.	V	.	A	.	A	.	M	.	P
.	Z	.	I	.	G	.	O	.	M	.	P	.	R
.	P	.	L	.	O	.	M	.	P	.	R	.	E
.	A	.	M	.	A	.	T	.	A	.	L	.	E
.	E	.	A	.	T	.	A	.	L	.	E	.	R
.	M	.	E	.	D	.	I	.	T	.	E	.	R
.	R	.	A	.	V	.	P	.	S	.	U	.	R
.	P	.	A	.	T	.	R	.	E	.	S	.	M
.	U	.	S	.	A	.	P	.	R	.	I	.	O
.	P	.	R	.	E	.	S	.	S	.	U	.	R
.	F	.	A	.	N	.	S	.	I	.	S	.	S

OUARGLA Journées "Portes ouvertes" sur les sports militaires

Les journées "Portes ouvertes" sur les sports militaires, jumelées à une visite guidée en faveur des représentants des organes de la presse nationale, organisées jeudi au complexe sportif régional de la 4ème Région Militaire (4RM) à Ouargla, ont drainé un large public.

Ouverte par le commandant de la base aérienne de la 4RM, le colonel Mohamed Samir Sebbak, la 13ème édition des "Portes Ouvertes" sur le sport militaire a permis aux visiteurs, notamment des collégiens et lycéens, de suivre des exhibitions d'arts martiaux, Karaté-Do, judo, boxe, Taekwondo et Kouksoul.

Le public a également eu l'occasion de visiter au niveau de la salle omnisports du complexe, une exposition de photographies retraçant les différentes manifestations sportives militaires tenues dans la région, ainsi que les développements qu'ont connus les sports militaires, toutes disciplines sportives confondues.

Des photos et affiches concernant les installations sportives militaires ainsi que les moyens et équipements utilisés dans la formation et l'entraînement dans divers sports, ont également été exposées aux visiteurs. Dans son allocution d'ouverture de la manifestation, le colonel Sebbak a indiqué que "ces portes ouvertes interviennent en application des directives du haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) portant ouverture de l'institution militaire sur la société, la sensibilisation du citoyen sur les grands acquis réalisés par l'institution militaire et la consolidation de la relation Armée-Nation.

CHAMPIONNATS DU MONDE DE BOXE 2021 (JEUNES CATÉGORIES) 487 pugilistes attendus au rendez-vous polonais en avril prochain

Quelque 487 boxeurs représentant 66 nations se sont inscrits pour prendre part aux Championnats du monde des jeunes (garçons et filles), prévus à Kielce, en Pologne, du 10 au 24 avril prochain, a annoncé, jeudi la fédération internationale de boxe amateur (AIBA).

"Le nombre des nations (66) et de boxeurs 487 dont 237 athlètes masculins inscrits, avant la date limite des engagements, pour prendre part à l'épreuve, est impressionnant, et plus élevé que lors des précédents Championnats du monde de boxe jeunesse AIBA 2018", a indiqué l'instance internationale, ajoutant que les participants nés en 2002 et en 2003 seront éligibles pour participer aux Mondiaux de Pologne, reportés de novembre 2020 en raison des pandémies de Covid-19.



Pour le continent africain, seuls 10 pays ont confirmé leur présence à Kielce. Il s'agit de la République centrafricaine, la RD du Congo, la Gambie, le Maroc, la Sierra Leone et Es-watini. L'AIBA a relevé, avec satisfaction, l'inscription de huit pays qui n'ont jamais participé à aucun des précédents championnats du monde de boxe jeunesse AIBA. Il s'agit du Bahreïn, le Bangladesh, la République centrafricaine, la RD Congo, l'Islande, Sainte-Lucie, la Sierra Leone et Es-watini.

ESCRIME / MONDIAUX-2021 (CADETS-JUNIORS) L'Algérie présente avec 15 athlètes au Caire

Les sélections algériennes d'escrime, cadets et juniors, composées de 15 athlètes dont 10 filles, prendront part aux Mondiaux-2021 de la discipline, prévus du 3 au 11 avril au Caire (Egypte), a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAE).

Lors de ce rendez-vous mondial, l'Algérie sera représentée par neuf athlètes (2 garçons, 7 filles) en juniors et six escrimeurs (3 garçons, 3 filles) en cadets. Afin de préparer les Mondiaux dans les meilleures conditions, les jeunes escri-

meurs algériens ont effectué plusieurs stages au niveau du Centre sportif féminin de Ben Aknoun (Alger), après le feu vert des autorités compétentes pour la reprise des entraînements en septembre dernier. Dans une déclaration à l'APS, le directeur technique national (DTN), Bilal Hadi, a estimé que "ces Mondiaux sont une étape importante avant de prendre part au tournoi de qualification olympique (TQO) zone Afrique, prévu également en Egypte le 23 avril prochain".

Lors de ce TQO, reporté à

cause de la pandémie de Covid-19, la FAE a engagé six athlètes (4 juniors, 2 seniors). "L'Algérie possède de quatre chances de qualification aux Jeux olympiques de Tokyo sur les six tickets mis en jeu. L'absence des meilleurs escrimeurs du continent, à l'image des Tunisiens et des Egyptiens, qui ont déjà décroché leur qualification aux JO, augmente les chances de qualification de nos escrimeurs", a-t-il indiqué.

Liste des athlètes convoqués aux Mondiaux-2021 (cadets, juniors) : Fleuret féminin : Me-

riem Mebarki, Sonia Zeboudj, Selma Benchouar. Fleuret masculin : Albert Fregil, Adem Fellah. Entraîneur : Amine Hamadi.

Sabre féminin : Zahra Kahli, Chaïma Benadouda, Kaouther Mohamed-Belkebir, Naila Benchagour. Sabre masculin : Bes-lème Bounacer. Entraîneur : Wassila Yami.

Épée féminine : Youssa Zeboudj, Maroua Gheham, Yasmine Rouibet. Épée masculine : Cherif Keraria, Raphael Berkani. Entraîneur : Farid Ben-nour.

ATHLÉTISME/CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE HIVERNAL "ABDELKADER HAMMANI" Plus de 400 athlètes au coup d'envoi

Quatre-cent-six (406) athlètes dont 184 dames ont pris part vendredi au coup d'envoi du Championnat d'Algérie hivernal "Abdelkader Hammani" des U20 et seniors, au Stade Bateau Cassé à Bordj El Kiffane (Alger). Organisé par la Ligue algéroise (LAA) sous l'égide de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), ce rendez-vous regroupe plus de 34 spécialités intermédiaires pour préparer les spécialités olympiques. "Aujourd'hui, nous organisons le Championnat national hivernal dans de très bonnes conditions. Tous les moyens ont été mis en place pour un bon déroulement de la compétition. Nous avons de l'expérience avec un staff très professionnel. Il s'agit du premier événement national après un long confinement causé par le Covid-19", a indiqué à l'APS, le président de la ligue algéroise d'athlétisme, Bouras

Abdelaziz. Selon la même source, ce rendez-vous permettra aux athlètes de préparer les différentes prochaines échéances nationales et internationales. "Il s'agit d'une compétition intermédiaire pour les échéances à venir. C'est un événement à caractère national qui permettra aux athlètes de relancer leur préparation", a-t-il ajouté. Interrogé sur le niveau technique des athlètes engagés, Bouras estime qu'il est en nette régression. "Franchement, il faut avouer que le niveau technique de l'athlétisme algérien est en nette régression. Maintenant, pour relancer cette discipline il faut la participation de tous les acteurs notamment le Ministère de la jeunesse et des sports (MJS), la FAA, les ligues et les entraîneurs. J'avoue qu'il existe un manque des athlètes dans les différentes catégories et j'estime qu'on ne

pourra pas avoir un Champion olympique avec cette méthode", a ajouté le président de la LAA.

Les athlètes engagés sont issus de 31 ligues. La ligue d'Alger est la mieux représentée avec 163 athlètes au total (94 messieurs et 69 dames). Ce Championnat s'étalera sur deux journées. 14 finales sont programmées lors de la première journée en après midi à partir de 15h00, tandis que celle de samedi verra le déroulement de 13 finales.

Le défunt Abdelkader Hammani dont le nom a été donné à ce rendez-vous, fut l'un des toutes premières gloires de l'athlétisme algérien dans les années 1940. Il avait notamment obtenu le titre de champion d'Afrique du nord, en 1947 à Tunis, dans sa spécialité de prédilection, le 3.000 m steeple.

ATHLÉTISME / CHAMPIONNAT NATIONAL HIVERNAL - 600 MÈTRES (JUNIORS) Nouveau record national pour Gouaned

Le jeune coureur de l'US Biskra, Mohamed-Ali Gouaned a établi un nouveau record national du 600 mètres (juniors), avec un chrono de 1:14.79, lors de la première journée du Championnat national hivernal, disputée vendredi, sur le terrain d'athlétisme de Bateau-Cassé (Alger).

Gouaned, dirigé par le coach Nadir Nebechi est considéré comme l'un des grands espoirs montants du demi-fond algérien, et il a établi ce nouveau record national sous les yeux du nouveau président de la Fédération algérienne d'athlétisme, Yacine Louail, et du Directeur technique national (DTN) Abdelkrim Sadou, en présence de certains membres du Bureau fédéral.

Au total, 406 athlètes (222 messieurs et 184 dames) participent à cette compétition, ouverte aux seniors comme aux juniors (U20), et qui concourront dans 34 spécialités intermédiaires, pour préparer les spécialités olympiques.

Les athlètes engagés relèvent de 31 Ligues de wilaya, dont celle d'Alger est la mieux représentée, avec un total de 163 athlètes (94 messieurs et 69 dames). Ce Championnat national hivernal est dédié à la mémoire de défunt Abdelkader Hammani, une des

toutes premières gloires de l'athlétisme algérien. Il était en activité pendant les années 1940, et avait notamment obtenu le titre de champion d'Afrique du nord en 1947 (à Tunis), dans sa spécialité de prédilection, le 3.000 mètres steeple.

ATHLÉTISME / CHALLENGE DES AURÈS 250 athlètes attendus les 11-12 avril à Batna (Fédération)

Environ 250 athlètes (messieurs et dames) devraient participer au Challenge National des Aurès, prévu les 11 et 12 avril à Batna, a-t-on appris vendredi auprès de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). Plusieurs épreuves de courses, de sauts et de lancers sont inscrites au programme de cette compétition, qui s'étalera sur deux jours, avec les séries pour commencer, puis les finales. Ce Challenge se clôturera par un relais d'argent (5x800 mètres), prévu le lundi 12 avril à 20h15, et qui sera animé par des équipes de cinq athlètes, comportant trois messieurs et deux dames.

COURSE RÉGIONALE CYCLISTE DES JEUNES CATÉGORIES À ORAN

Les coureurs du club Amel El Malah s'illustrent

Les coureurs du club Amel El-Malah (Aïn Témouchent) se sont illustrés lors de la course régionale cycliste des jeunes catégories, disputée vendredi sur le circuit du jardin méditerranéen à haï Akid Lotfi d'Oran. En cadets, qui ont concouru 12 tours (27,5 km), la palme est revenue au cycliste Bekhti Riad du club Amel El Malah qui a dominé l'épreuve devant son co-équipier Benmaachou Alaa Eddine et Zemmouri Mehdi de Naftal Oran. Chez les minimes, sur une distance de 25 km à boucler en 10 tours, la première place est revenue à Lagoum Mouad de la protection civile de Relizane devant Boukli Nassim de vélo club de Témouchent et Hassaine Mohamed de Naftal Oran. En ben-jamins qui ont effectué 7,5 km en 3 tours, c'est le jeune Kada Mostefa Youcef du Amel El Malah qui a eu plus de mérite pour monter sur la première marche du podium devant Bechlaghem Abdelkader de Naftal Oran et Taj Mounir Abdelkader de Mostakbel El Malah.

Dans la catégorie écoles qui ont parcouru deux tours (5 km), la victoire est revenue au sociétaire d'Amel El-Malah, Khadraoui Fares devant Benakass Yacine de la même formation et Bechlaghem Mohamed de Naftal Oran. Le niveau technique de cette compétition, qui a enregistré la participation de plus de 100 jeunes coureurs de six wilayas de l'Ouest du pays, à savoir Saida, Sidi Bel-Abbès, Aïn Témouchent, Mostaganem, Relizane et Oran, a été qualifiée d'un bon niveau technique par les organisateurs. Ce rendez-vous sportif a été clôturé par une cérémonie de remise de prix et de cadeaux aux lauréats, en présence des représentants de la direction de la jeunesse et des sports d'Oran.

APS

QUALIF. CAN-2021 (GR.H/ 5E JOURNÉE) ZAMBIE - ALGÉRIE (3-3) Les "Verts" se sont fait peur

Sans briller, l'équipe nationale de football a préservé sa série d'invincibilité, en faisant match nul jeudi soir à Lusaka face à la Zambie (3-3), dans le cadre de la 5e journée (Gr.H) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021, décalée à 2022 au Cameroun.



En l'absence de plusieurs cadors, pour des raisons diverses, l'équipe nationale, qualifiée avant cette journée, s'est procurée la première occasion de la partie. La grosse frappe d'Abeld (4e) est passée juste à côté du poteau droit. Cinq minutes plus tard (9e), le défenseur Sinkala a failli tromper son gardien après un pressing de Bounedjah.

En procédant par un pressing haut, l'Algérie avec un onze inédit, a entamé le match avec des intentions offensives. Le sélectionneur national Djamel Belmadi a incorporé d'entrée pour la première fois les deux attaquants de

pointe : Baghdad Bounedjah et Islam Slimani. Les bonnes dispositions affichées par les Algériens ont fini par payer.

Les "Verts" ont ouvert la marque grâce au revenant Rachid Ghezzal (18e), suite à un mouvement offensif rapide mené par le duo Bounedjah et Slimani, ce dernier a servi sur un plateau le sociétaire de Besiktas (Turquie) qui signe son 2e but en sélection.

La réaction des Zambiens était au rendez-vous. Sur deux corners de suite, le portier Raïs M'bolhi a réussi deux arrêts décisifs. Devant une défense zambienne loin d'être rassu-

rante, l'équipe nationale a de nouveau trouvé la faille, grâce cette fois à Slimani (25e) sur une passe décisive de Ghezzal. Le mauvais match réalisé jusque-là par les "Chipolopolo", a poussé le sélectionneur serbe Milutin Sredojevic à opérer un double changement à la demi-heure de jeu, ce qui a permis aux Zambiens de réduire le score dans la foulée, sur un penalty transformé par Patson Daka (33e), suite à une erreur de Benlamri dans la surface.

Auteur d'une excellente première période pour son retour en sélection, Rachid Ghezzal s'est blessé à la cheville juste avant la pause, pour céder sa place au revenant Hilal Soudani (46e).

Au retour des vestiaires, les Zambiens sont revenus avec des intentions plus offensives, ce qui leur a permis de remettre les pendules à l'heure par l'entremise de Chama (52e) d'une tête décroisée.

La joie des Zambiens n'a pas duré longtemps, puisque Slimani a resurgi pour redonner l'avantage aux "Verts" et marquer le 3e but à la 55e minute, sur une passe de Bounedjah. L'attaquant de l'Olympique Lyon (France) signe son 31e but en sélection.

Ayant reculé d'un cran et bousculé par les Zambiens, l'équipe nationale a concédé l'égalisation à la 79e minute, sur un second penalty, très contesté par les Algériens, transformé par Patson Daka, qui signe le doublé. La Zambie a poussé en fin de match, mais sans pour autant parvenir à inscrire le but victorieux.

A l'issue de ce résultat, l'équipe nationale atteint son 23e match sans défaite, et revient à trois rencontres du record africain d'invincibilité détenu par la Côte d'Ivoire (26 matches). Le latéral droit Hocine Benayada (ES Sahel/ Tunisie) et le milieu de terrain Ramiz Zerrouki (FC Twente/ Pays-Bas), ont signé leurs grands débuts en sélection.

Si le premier nommé a été titularisé, le second a fait son apparition en seconde période pour sa première convocation chez les "Verts". Dans l'autre match de cette poule, le Botswana du sélectionneur algérien Adel Amrouche, s'est incliné un peu plus tôt dans la journée, à domicile face au Zimbabwe (0-1), une victoire qui permet aux "Warriors" de rejoindre l'Algérie à la phase finale. Lors de la 6e et dernière journée, prévue lundi prochain, l'Algérie recevra au stade Mustapha-Tchaker de Blida le Botswana, alors que la Zambie se rendra à Harare pour défier le Zimbabwe. Les deux rencontres débiteront à 20h00.

Les équipes entrantes :

Zambie : Mwenya Chibwe, Adrian Chama (Sikombe, 70e), Luka Banda (Musonda, 31e), Kabaso Chongo (C), Gamphani Lungu (Phiri, 62e), Benson Sakala, Enock Mwepu, Nathan Sinkala (Kabwe, 31e), Clatous Chama, Augustine Mulenga (Sautu, 70e), Patson Daka

Sélectionneur : Milutin Sredojevic
Algérie : M'bolhi (C), Benayada, Abdellaoui, Benlamri, Tahrat, Guedioura (Belkebla, 60e), Abeld (Zerrouki, 60e), Ghezzal (Soudani, 46e), Belalil, Bounedjah (Boulaya, 67e), Slimani (Darfalou, 90e)

Sélectionneur : Djamel Belmadi.

EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL Belmadi : "Je suis engagé avec mon pays"

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football Djamel Belmadi, a coupé court vendredi aux rumeurs, en affichant son désir de continuer son aventure avec la sélection, à moins de trois mois du début des éliminatoires de la Coupe du monde 2022 au Qatar.

"Le peuple algérien sait ce qu'il y a. Je suis engagé avec mon pays. C'est un projet commun, dont j'en fais partie. Il y a des joueurs et un environnement autour de nous, il faut que ce soit le plus sain possible, le plus propre possible.

On voit que ce n'est pas ça. Il ne faut pas prendre le peuple et l'équipe nationale en otage.

Il faut faire attention.

On se dirige vers les qualifications de la Coupe du Monde et cela nécessite une synergie", a indiqué Belmadi à la presse, peu après l'arrivée des "Verts" en provenance de Lusaka.

Le coach national s'exprimait au lendemain du match nul décroché en déplacement face à la Zambie (3-3), dans le cadre de la 5e journée (Gr.H) des qualifications de la CAN-2021, décalée à 2022.

"Il faut que tout le monde pousse dans le même sens. Je ne suis pas politicien, je suis sportif. De mon côté, j'essaie de faire le maximum possible le, idem pour les joueurs. Chacun a sa responsabilité et on ne doit pas jouer à des jeux dangereux.

Aussi simple que ça", a-t-il ajouté. Avec cette sortie médiatique, Belmadi a mis fin définitivement aux rumeurs sur son avenir à la tête de l'équipe nationale, sur il avait rejoint en août 2018. De fausses informations ont fait état de l'intention du coach national à démissionner, à l'issue du match à Blida face au Botswana lundi, en clôture des qualifications de la CAN-2022 au Cameroun.

CLASSEMENT HISTORIQUE DES BUTEURS Slimani atteint la barre de 31 buts et fond sur Tasfaout

L'attaquant Islam Slimani, auteur jeudi soir de ses 30e et 31e buts avec l'équipe nationale de football, lors du match en déplacement face à la Zambie (3-3), dans le cadre de la 5e journée (Gr.H) des qualifications de la CAN-2021, décalée à 2022, est revenu à cinq buts du meilleur goalleur de la sélection Abdelhafid Tasfaout (36).

Auteur d'une belle prestation, le sociétaire de l'Olympique Lyon (Ligue 1/ France) a signé un doublé face aux "Chipolopolo", lui qui n'avait plus marqué en sélection depuis le match amical face au RD Congo (1-1), disputé le 10 octobre 2019 au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Slimani (32 ans) accuse désormais un retard de cinq banderilles sur la première place, occupée depuis deux décennies par Abdelhafid Tasfaout qui avait porté le maillot national entre 1990 et 2002. L'ancien joueur vedette des "Verts", Rabah Madjer, suit derrière à la 3e place au classement (29 buts), devant Lakhdar Belloumi (27) et Djamel Menad (25).

"Les records sont faits pour être battus. Slimani est un excellent attaquant, il l'a démontré à plusieurs reprises, il reste capable d'aller chercher mon record", a indiqué Tasfaout, vendredi sur les ondes de la radio nationale.

Arrivé durant l'intersaison à l'OL pour un contrat de 18 mois, en transfert libre, Slimani compte deux buts, dont un championnat inscrit dimanche dernier, lors de la défaite concédée à domicile face au Paris SG (2-4).

Slimani tentera de se rapprocher davantage du record de Tasfaout lundi, lors de la réception du Botswana au stade de Blida, en clôture des qualifications de la CAN-2022 au Cameroun.

APS

Belmadi : "C'était impossible pour nous de gagner"

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football Djamel Belmadi, est revenu sur le match nul décroché jeudi soir en déplacement face à la Zambie (3-3), dans le cadre de la 5e journée (Gr.H) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021, décalée à 2022, estimant qu'il était "impossible" de gagner, en pointant du doigt indirectement l'arbitrage très contesté du Comorien Ali Mohamed Adelaïd.

"C'était impossible de battre la Zambie aujourd'hui pour une cause que tout le monde connaît.

Très difficile d'accepter le score final après ce qu'il vient de se passer au cours de cette rencontre", a réagi Belmadi, lors de la conférence de presse d'après-match.

L'Algérie a ouvert le score par Ghezzal (18e) avant que Slimani ne corse l'addition (25e).

La Zambie a d'abord réduit la marque sur penalty par Patson Daka (33e) pour égaliser ensuite grâce à Chama (52e).

Les champions d'Afrique ont repris l'avantage par l'entremise de Slimani (55e),

pour signer le doublé.

Les Zambiens ont pu remettre les pendules à l'heure grâce à penalty discutable, transformé par Daka (79e).

La Fédération algérienne (FAF) n'a pas hésité de qualifier l'arbitrage d'Ali Mohamed Adelaïd de "scandaleux", lors du compte-rendu du match, publié sur son site officiel.

"Je ne peux pas blâmer les joueurs sur leurs fautes pour ce match, ils ont fait le boulot, et ce qu'il vient de se passer et hors de leur contrôle.

Nous avons des joueurs talentueux qui jouent ensemble depuis plusieurs années.

La cohésion entre les joueurs nous a permis de marquer trois buts lors de ce match", a-t-il ajouté.

Avant d'enchaîner : "Nous aspirons à être solides, à concéder le moins de buts, mais à voir la façon avec laquelle nous avons encaissé les buts ce soir, il n'y a pas d'autre chose à faire".

Enfin, Belmadi a déploré le comportement de certains membres du staff technique zambien, qui ont espionné les "Verts" au cours de leur ultime séance d'entraî-

nement, tenue mercredi soir au national Heroes stadium de Lusaka.

"Des membres du staff technique zambien se sont infiltrés au stade la veille de la rencontre pour nous espionner.

C'est inadmissible et une honte de leur part. C'est tout sauf de l'esprit sportif", a-t-il conclu.

Dans l'autre match de cette poule, le Botswana du sélectionneur algérien Adel Amrouche s'est incliné à domicile face au Zimbabwe (0-1).

Grâce à ce succès, les "Warriors" rejoignent l'Algérie à la phase finale.

Au classement, l'Algérie, qui atteint son 23e match de rang sans défaite, a conforté sa position de leader avec 11 points, à trois longueurs du Zimbabwe (8 pts).

Le Botswana et la Zambie suivent avec 4 points chacun et sont déjà éliminés.

Lors de la 6e et dernière journée, prévue lundi prochain, l'Algérie recevra au stade Mustapha-Tchaker de Blida le Botswana, alors que la Zambie se rendra à Harare pour défier le Zimbabwe. Les deux rencontres débiteront à 20h00.

LIGUE 2 ALGÉRIENNE (8E JOURNÉE) L'ASM Oran prend la tête à l'Ouest, statu quo au Centre et à l'Est

L'ASM Oran a pris la première place du classement du groupe Ouest de la Ligue 2 de football, en infligeant la première défaite de la saison à l'ancien leader le MCB Oued Sly (2-1), alors que le RC Arbaâ et le WA Boufarik (Centre) ainsi que l'USM Annaba (Est) ont conservé leur avance en tête de leur groupe respectif, à l'issue de la 8e journée disputée jeudi.

L'ASMO qui a enchaîné avec un nouveau succès de prestige devant le désormais ancien leader du groupe Ouest, s'est emparée de la première place du classement avec 20 points, soit une unité de plus que le MCB Oued Sly (19 pts).

Cette 8e journée de Ligue 2, a également été marquée par la victoire en déplacement du CRTémouchent contre le SC Ain Defla (2-0), permettant au CRT (14 pts) de rejoindre le SKAF Khemis à la 3e place du classement.

Dans le bas de tableau, le CRB Aïn Ouessara large vainqueur face à l'OM Arzew (6-1), remonte au 8e rang en compagnie du MC Saïda, alors que l'OMA reste coincé à la dernière place avec 4 points. Au Centre, le RC Arbaâ et le WA Boufarik ont conservé leur avance en tête du classement à 1 à faveur de leur succès, respectivement, devant l'ES Ben Aknoun (3-1) et l'Amel Boussaâda (1-0).

Les poursuivants directs, le MO Béjaïa et la JSM Béjaïa, tenus en échec par l'USM El Harrach et le RC Kouba sur le même score (0-0), accusent le pas et comptent désormais 4 points de retard sur les co-leaders.

De son côté, l'USM Blida a décroché sa première victoire de la saison, en s'imposant devant le CR Béni Thour (2-0), mais reste scotchée à la dernière place du classement mais en compagnie de son adversaire du jour avec 5 points.

À l'Est, la bataille fait rage en tête du classement, le leader l'USM Annaba (18 pts) enchaîne avec une nouvelle victoire devant NRB Telegma (1-0), tout comme son poursuivant direct l'US Chaouïa (17 pts), vainqueur en déplacement contre la lanterne rouge l'AS Khroub (2-1).

Troisième du classement, le HB Chelghoum Laïd parvient à maintenir le rythme des deux premiers, en allant ramener le point du match nul de son déplacement à Batna face au CAB (1-1).

La 9e journée de Ligue 2 aura lieu mardi prochain (30 mars). Toutes les rencontres ont été programmées à partir de 14h30.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL L'AGE fixée au 15 avril (FAF)

La fédération algérienne de football (FAF), tiendra son Assemblée générale électorale (AGE), jeudi 15 avril, à Alger, a annoncé l'instance fédérale jeudi sur son site officiel.

"Lors de sa réunion statutaire mensuelle, tenue ce jeudi 25 mars 2021, en visioconférence et en adéquation avec la note méthodologique du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF) a validé les dates de l'Assemblée générale ordinaire (AGO) et de l'Assemblée générale électorale (AGE)", a indiqué la FAF dans un communiqué.

Cette AGE sera précédée de l'Assemblée générale ordinaire (AGO), prévue le lundi 5 avril, pour la présentation des bilans moral et financier du précédent mandat ainsi que le cycle olympique 2017-2021.

Lors de la même réunion, les membres du Bureau fédéral ont validé les Bilans moral et financier de l'exercice 2020. Ces deux démarches administratives s'inscrivent dans le cadre du renouvellement des instances sportives en prévision du nouveau mandat olympique 2021-2024.

Les Commissions de candidatures, de recours et de passation de consignes qui se chargeront de préparer l'AGE, seront installées lors des travaux de l'Assemblée générale ordinaire du 5 avril.

Pour rappel, Kheïreddine Zetchi a été élu président de la FAF le 20 mars 2017, succédant ainsi à Mohamed Raouraoua qui n'a pas souhaité se représenter une nouvelle fois pour présider la FAF.

Candidat unique à l'époque, Kheïreddine Zetchi avait obtenu 64 voix sur les 103 voix des membres de l'Assemblée générale présents. 35 membres de l'AG ont voté contre l'élection de M. Zetchi alors que 4 membres se sont abstenus de voter.

APS

LIGUE 1 ALGÉRIENNE (MISE À JOUR/12^E ET 13^E JOURNÉES) La JS Saoura domine le leader, et le rejoint en tête du classement

La JS Saoura a rejoint l'ES Sétif en tête du classement de la Ligue 1 algérienne de football, en le dominant (1-0) dans le duel direct qui les a opposés vendredi après-midi au stade du 1er-Novembre de Béchar, pour la mise à jour de la 13e journée, ayant vu la JS Kabylie se faire surprendre à domicile par une audacieuse et entreprenante équipe du CS Constantine (0-1).

La JSS s'est imposée grâce à un but de l'attaquant Billel Messaoudi, qui avait réussi à trouver le chemin des filets à la 54', propulsant son équipe par la même occasion à la première place du classement général, ex-aequo avec l'ESS et le MC Oran, qui comptent également 33 points.

Le club de Béchar prouve ainsi qu'il n'a pas souffert outre mesure de ses derniers déboires, lui auquel la Commission de discipline de la LFP avait retiré six points (3 points de la victoire + 3 points de sanction), pour avoir utilisé un joueur sous le coup d'une suspension lors de son succès en déplacement chez le Paradou AC (1-2).

De son côté, la JS Kabylie qui avait fait preuve d'une incroyable régularité sous la direction du nouvel entraîneur, Denis Lavagne, continue à broyer du noir depuis l'apparition de certains problèmes internes, et qui semblent s'être répercutés de manière directe sur les résultats techniques de l'équipe senior.

En effet, les entre-déchirements internes pour la présidence du club, entre l'actuel président Chérif Mellal et ses détracteurs semblent avoir perturbé l'équipe au point de lui faire perdre pied même à domicile, puisqu'après le nul contre le Paradou AC (1-1), l'équipe vient d'y concéder une défaite face aux Sanafirs.

C'était sur un but du jeune Moundir Temine (20 ans), qui avait réussi à trouver le chemin des filets à la 65e minute de jeu.

Un revers lourd de conséquences pour les Canaris, car ils auraient



pu rejoindre l'AS Aïn M'lila à la 5e place du classement général, mais à cause de cette défaite inattendue sur leur propre terrain, ils restent scotchés finalement à leur modeste huitième place, avec seulement 28 unités au compteur. Pire

encore, la JSK se voit dépassée par son adversaire du jour, le CSC, qui grâce à la bonne opération réalisée au stade du 1er-Novembre grimpe à la 6e place du classement générale, ex-aequo avec le Paradou AC, qui compte également 30 points. La

mise à jour du calendrier se poursuivra dans la soirée, avec le déroulement du grand derby algérois, entre l'USM Alger et le MC Alger, qui se déroulera à partir de 20h45 au stade Omar Hamadi de Bologhine, pour le compte de la 12e journée.

Match nul entre l'USMA et le MCA (2-2)

L'USM Alger et le MC Alger ont fait match nul sur le score de 2 à 2 (mi-temps : 1-1), en match comptant pour la mise à jour du calendrier de la Ligue 1 algérienne de football, disputé vendredi soir au stade Omar Hamadi de Bologhine (Alger).

Dans ce 109e (83e en Championnat) derby algérois, l'USM Alger a mené à deux reprises, grâce aux buts inscrits par Koudry (4') et Belaïd (55'), mais le MCA a pu compter sur son attaquant Belkheir auteur d'un doublé (45', 80'), qui permet au Mouloudia d'arracher le point du match nul.

À l'issue de cette rencontre en retard, l'USMA (28 pts) rejoint la JS Kabylie à la 8e place du classement, alors que le MCA qui compte encore quatre matchs en retard, reste bloqué au 12e rang avec 22 points. Dans les deux autres matchs de mise à jour du calendrier, la JS Saoura a battu l'ES Sétif (1-0) et le CS Constantine s'est imposé en déplacement devant la JS Kabylie (1-0).

Résultats et classement provisoire de la Ligue 1 algérienne de football, à l'issue des matchs de mise à jour du calendrier, disputés vendredi :

JS Saoura - ES Sétif 1-0
JS Kabylie - CS Constantine 0-1
USM Alger - MC Alger 2-2

Classement :	Pts	J
1). ES Sétif	33	16
-). JS Saoura	33	18
-). MC Oran	33	19
4). O. Médéa	32	19
5). AS Aïn M'lila	31	18
6). Paradou AC	30	19
-). CS Constantine	30	19
8). JS Kabylie	28	16
-). USM Alger	28	18
10). CR Belouizdad	25	14
11). RC Relizane	24	18
12). MC Alger	22	15
13). ASO Chlef	20	18
14). WA Tlemcen	19	18
-). NA Hussein Dey	19	19
-). US Biskra	19	19
17). NC Magra	15	17
-). USM Bel-Abbès	15	18
19). JSM Skikda	8	17
20). CABB Arréridj	5	17

NB : Ce classement tient compte de la décision de défalquer six points (3 points de la victoire + 3 points de sanction) à la JS Saoura, pour avoir utilisé un joueur sous le coup d'une suspension, lors du match en déplacement face au Paradou AC, qu'elle a remporté sur le terrain (2-1).

LIGUE 1 - USM BEL-ABBES Six joueurs saisissent la CNRL

Un premier groupe composé de six joueurs de l'USM Bel-Abbes ont saisi la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) réclamant leur libération automatique pour n'avoir pas perçu leurs salaires depuis plusieurs mois, a-t-on appris samedi de l'entourage de ce club de Ligue 1 de football.

D'autres joueurs devraient emboîter le pas à leurs coéquipiers dans les prochains jours, après avoir adressé une mise en demeure dans ce sens à leur direction, une procédure obligatoire avant de saisir la CNRL, précise-t-on de même source. Le club de la "Mekerra" est

secoué, depuis l'intersaison, par une crise multidimensionnelle marquée notamment par d'interminables problèmes financiers, conjugués à des conflits entre les membres de la direction de cette formation de l'Ouest du pays. Cette situation s'est répercutée négativement sur le parcours de l'équipe, plus que jamais menacée de relégation après avoir terminé provisoirement la phase aller à la 17e place avec 15 points, tout en comptant un match en moins.

Les choses se sont dégradées davantage dans cette équipe depuis quelques semaines, après le re-

cours de plusieurs joueurs à la grève, obligeant l'entraîneur Mouaz Bouakkaz, en poste depuis un mois, à faire appel à des éléments de l'équipe de la réserve pour honorer les engagements du club en championnat.

Le patron technique des Vert et Rouge vient d'appeler d'ailleurs les dirigeants à profiter de la trêve qu'observe actuellement la Ligue 1 pour "remettre de l'ordre dans la maison". Il a, au passage, tiré la sonnette d'alarme concernant l'avenir du club parmi l'élite "si cette situation perdure", a-t-il prévenu.

DIEGO COSTA A TROUVÉ SON FUTUR CLUB !

Le Benfica Lisbonne va bientôt accueillir Diego Costa. Diego Costa a trouvé son futur club ! Libre de tout contrat depuis son départ de l'Atletico Madrid, l'attaquant Diego Costa serait sur le point de retrouver un club. En effet, celui qui a un temps été annoncé du côté de l'Olympique de Marseille va finalement rejoindre le Portugal. Si l'on en croit les dernières informations obtenues par le média catalan El Mundo Deportivo, l'international espagnol va poursuivre sa carrière au Benfica Lisbonne. C'est un retour en Liga Sagres pour le joueur de 32 ans qui a déjà porté les couleurs de Braga et Penafiel. Il débutera toutefois sa nouvelle aventure cet été et va percevoir en plus d'une prime à la signature de 3 millions d'euros, un salaire annuel de 3 millions d'euros.



DORTMUND PENSE À ORIGI

Dans l'optique de pallier un prochain départ d'Erling Håland, présenté dans le viseur de nombreux cadors, le Borussia Dortmund a placé ses pions sur Divock Origi (25 ans, 9 apparitions en Premier League cette saison), d'après les informations du site Football Insider. Le Belge, très peu utilisé par son entraîneur Jürgen Klopp à Liverpool cette année, ferait même office de priorité pour le BVB.

Tant sur un plan sportif, l'ancien Lillois étant encore jeune, redoutable face aux buts adverses et excellent dans un rôle de pivot, que financier, Origi serait disponible pour près de 15 M€, le Diable Rouge représente une cible intéressante pour le club de la Ruhr. Et puis, un tel challenge pourrait séduire l'avant-centre, cantonné au banc de touche chez les Reds.



ARSENAL NE LÂCHE PAS DYBALA

Arsenal a identifié Dybala comme une cible potentielle de transfert pour l'été pour renforcer son secteur offensif. Surtout si Alexandre Lacazette venait à quitter les Gunners à un an de la fin de son contrat.

Mikel Arteta pourrait bénéficier d'une enveloppe supplémentaire pour renforcer son équipe lors du prochain mercato estival. Outre le fait de conserver Martin Odegaard, l'autre objectif important du manager des Gunners est de trouver un attaquant. Et Paulo Dybala serait tout en haut de la liste du technicien espagnol indique Sky Sports. Sur ce dossier, la concurrence sera importante. Chelsea mais aussi Tottenham seraient également intéressés. Sans compter les clubs italiens comme le Napoli ou encore l'AS Roma. Cette saison, Paulo Dybala n'a fait que 11 apparitions en Série A, pour deux buts et deux passes décisives. Sous contrat jusqu'en juin 2022, sa valeur est estimée autour de 60 millions d'euros. Un prix que la Juventus pourrait revoir à la baisse selon la presse locale.



MOUSSA DIABY INTÉRESSE TROIS CADORS EUROPÉENS

Moussa Diaby commence à attirer l'œil en Europe. Moussa Diaby intéresse trois cadors européens transféré du Paris Saint Germain au Bayer Leverkusen durant l'été 2019 pour 15 millions d'euros, le jeune Moussa Diaby (21 ans) semble enfin s'épanouir et ses performances le prouvent. D'ailleurs, son nom commence à circuler dans les rumeurs transferts et pas vers n'importe quel club, comme l'indique le média ibérique AS. En effet, celui qui est sous contrat jusqu'en juin 2025 avec la formation entraînée par Peter Bosz intéresserait le Real Madrid, Manchester United et le Bayern Munich notamment. Cette saison, il a inscrit 9 buts et délivré 12 passes décisives en 35 apparitions cette saison. Espérons pour Leonardo qu'il ne regrette pas ce départ, maintenant que le joueur est estimé à 40 millions d'euros.

Eden Hazard reçoit un énorme soutien !

Régulièrement blessé depuis son arrivée au Real Madrid, Eden Hazard peine à s'imposer chez les Merengues. Mais le Belge a reçu le soutien de son sélectionneur Roberto Martínez, qui affirme l'envisager de la part de revenir sur les terrains le plus vite possible.

En rejoignant le Real Madrid à l'été 2019, Eden Hazard réalisait l'un de ses rêves d'enfance. Recruté pour 115M€, le Belge était considéré comme le digne héritier de Cristiano Ronaldo chez les Merengues et devait mener le club à nouveau sur le toit de l'Europe. Mais tout cela s'est transformé en cauchemar. Depuis qu'il est à la Casa Blanca, Eden Hazard est régulièrement sujet aux blessures. Le joueur de 30 ans a aujourd'hui totalisé 332 jours d'absence en seulement deux saisons à Madrid, soit presque une année civile complète. Et le nombre devrait continuer à s'agrandir, puisqu'il est encore indisponible suite à sa blessure musculaire survenue le 15 mars dernier. Son transfert au Real Madrid est pour l'instant considéré comme un échec, au point d'être sur le sellette. Mais cela n'empêche pas le Belge d'obtenir du soutien.

En conférence de presse, Roberto Martínez, sélectionneur de la Belgique, a affirmé qu'Eden Hazard avait hâte de retrouver les terrains avec le Real Madrid : « Nous travaillons main dans la main avec le Real Madrid pour essayer de donner ce que nous pouvons durant la période internationale. Eden peut ainsi profiter du travail de notre staff médical. Mais j'aimerais bien que le Real Madrid partage les informations médicales, c'est le club d'Eden. Il a travaillé avec nous et va continuer le programme à Madrid avec notre aide. Eden est extrêmement calme. Il est vraiment impatient de revenir sur les terrains de football. C'est la première fois qu'il est blessé de cette manière. Il ne s'agit pas d'incidents séparés, tout est lié. C'est difficile lorsque vous jouez douze, treize saisons et que tout à coup, vous ne pouvez pas faire ce que vous avez toujours fait. Eden est de bonne humeur et meurt d'envie de revenir sur les terrains avec le Real Madrid. »



Llorente : l'Atletico répond

Comme nous vous l'expliquions vendredi, Manchester United serait prêt à proposer la coquette somme de 80 M€ à l'Atletico Madrid pour s'attacher les services de son milieu de terrain Marcos Llorente (26 ans, 28 matchs et 9 buts en Liga cette saison) l'été prochain. Mais il faudra vraisemblablement rajouter quelques millions...

Élément incontournable de l'équipe façonnée par Diego Simeone, Llorente a fait plus que donner satisfaction à ses dirigeants depuis son transfert en provenance du Real Madrid en 2019. À tel point que les Colchoneros ne veulent pas entendre parler d'un départ selon Marca ! Si les Red Devils souhaitent réellement recruter l'Espagnol cet été, il faudra donc payer sa clause libératoire de 120 M€. À ce prix-là, MU privilégiera sans doute d'autres options plus abordables.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général, responsable de la publication Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction A. CHERBAL

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00» FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

PRÉSIDENTE

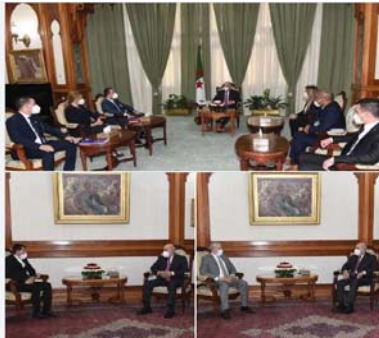
Le Président Tebboune poursuit ses concertations avec la classe politique et les représentants de la société civile

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, jeudi, les responsables du Rassemblement pour le nouveau processus et de l'Union des forces démocratiques et sociales (UFDS), ainsi que le Secrétaire général de la centrale syndicale, et ce dans le cadre des concertations qu'il mène avec les dirigeants des partis politiques et les représentants de la société civile.

Dans une déclaration à la presse au terme de l'audience, le coordinateur du Rassemblement pour le nouveau processus, Moundir Bouden a indiqué avoir évoqué plusieurs sujets avec le Président Tebboune, dont "le renouvellement de la classe politique, la réhabilitation du citoyen algérien, en sus de sujets économiques concernant l'investissement".

Le responsable du Rassemblement pour le nouveau processus a dit avoir perçu chez le Président de la République, "une connaissance parfaite de tous les problèmes dont pâtit le citoyen algérien au fin fond des zones de l'intérieur, et une véritable intention d'intégrer les jeunes dans les affaires publiques dans leur deux volets socio-politique, de trouver des voies de sortie de la crise économique que vit l'Algérie et de certains problèmes créés par des parties extérieures".

Les prochains rendez-vous électoraux ont été également abordés, selon M. Bouden qui indique que le Président de la République a formé le vœu de voir les jeunes "présents en force", ainsi que l'avènement d'"un renouvellement de la classe politique". M. Bouden a indiqué que les militant du Rassemblement



pour le nouveau processus avaient exprimé, de leur côté, leur intention de "poursuivre l'action sur le terrain en vue de renouveler la classe politique et la société civile".

De son côté, M. Noureddine Bahbouh, président de l'Union des forces démocratiques et sociales (UFDS) a fait savoir que sa rencontre avec le Président Tebboune, avait été une occasion pour "exposer notre point de vue concernant la situation en Algérie" tout en soulignant l'impératif de "féliciter les efforts de tous les algériens afin de sortir de la crise multidimensionnelle que nous vivons, et ce pour rassurer le peuple quant au rétablissement de la confiance entre le citoyen et les institutions de l'Etat".

Il a affirmé, par ailleurs, qu'il demeurera un défenseur des cou-

rants visant l'édification de l'Etat algérien tout en redonnant confiance aux citoyens. M. Bahbouh a fait savoir que son parti participera aux prochaines échéances dans l'objectif d'édifier un Etat de droit où règnera la confiance absolue entre gouvernant et gouverné.

De son côté, le Secrétaire général de l'Union générale des Travailleurs algériens (UGTA), Salim Labatcha, a affirmé que sa rencontre avec le Président de la République avait porté sur "diverses questions concernant le citoyen dont des dossiers d'ordre socio-économique". "Nous avons mis l'accent sur la nécessité de créer un environnement adéquat pour la libération des compétences et des initiatives permettant aux opérateurs économiques d'insuffler un

nouveau rythme au développement économique national", a-t-il dit "En dépit du ralentissement notable de l'économie nationale, du cumul des anciennes politiques, d'une année blanche due à la crise Covid-19, de grands efforts ont été consentis par tout un chacun ayant permis la préservation des postes d'emploi et les entreprises économiques. Nous avons toutefois perdu des postes dans certaines entreprises", a ajouté M. Labatcha. A ce propos, le SG de l'UGTA a dit avoir évoqué ce dossier avec le Président de la République qui, précise-t-il "a fait part de sa disposition de nous accompagner en vue de créer une solidarité entre les banques et certaines entreprises pour verser les salaires des travailleurs". A cet occasion, M. Labatcha a proposé "la révision de la loi relative au départ à la retraite après 30 ans de service", soulignant que "le Président Tebboune nous a rassuré quant à un projet économique sérieux qui préservera les entreprises et postes d'emploi". La rencontre avec le Président Tebboune a été également l'occasion pour "réaffirmer l'impératif de former un front interne préservant la stabilité du pays", a-t-il conclu.

DIPLOMATIE

Boukadoum en visite officielle en République de Sierra Leone...

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, s'est rendu en visite officielle en République de Sierra Leone le 25 mars, à l'invitation de son homologue sierra léonaise, Nabeela Farida Tunis, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères. "A l'invitation de son homologue sierra léonaise Mme Nabeela Farida Tunis, le ministre des Affaires étrangères M. Sabri Boukadoum s'est rendu en visite officielle en République de Sierra Leone, le 25 mars", précise le communiqué.

M. Boukadoum a été reçu en audience par le Président Julius Maada Bio, à qui il a transmis les salutations fraternelles du président de la République, M. Abdelmadjid

Tebboune et sa volonté d'œuvrer de concert avec lui, pour le renforcement des liens d'amitié et de coopération entre les deux pays, ajoute le texte. Par ailleurs, M. Boukadoum a eu des entretiens approfondis avec son homologue, Mme Nabeela Farida Tunis. Les deux Ministres ont procédé à une évaluation de l'état de mise en œuvre de la feuille de route pour le renforcement des relations bilatérales, signée à Alger en avril 2019, et abordé les perspectives de promouvoir des projets de coopération". Ils ont également examiné les questions régionales notamment la situation en Libye, au Sahara occidental, au Mali et dans la région du Sahel, conclut le communiqué.

... et en République de Guinée

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a effectué vendredi une visite officielle en République de Guinée, à l'invitation de son homologue guinéen M. Ibrahim Khalil Kaba, indique un communiqué du ministère. "A l'invitation de son homologue M. Ibrahim Khalil Kaba, ministre des Affaires étrangères guinéen, le ministre M. Sabri Boukadoum a effectué le 26 mars 2021 une visite officielle en République de Guinée", précise le communiqué. Durant cette visite, M. Boukadoum a été reçu en audience par le président de la République de Guinée, le Professeur Alpha Condé, à qui il a transmis les salutations fraternelles du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son souhait de consolider davantage les relations historiques d'amitié et de coopération

entre les deux pays", souligne le ministère des AE. "M. Boukadoum a eu également des entretiens avec son homologue guinéen, M. Ibrahim Khalil Kaba. Les discussions ont débouché sur un engagement commun pour la redynamisation de la coopération bilatérale, dans divers domaines", ajoute la même source. Les deux ministres ont, à cette occasion, "abordé les multiples défis auxquels fait face le continent africain, notamment en matière de paix et de sécurité", précise le communiqué. "Ce déplacement s'inscrit dans le cadre des efforts visant à donner une nouvelle impulsion aux relations algéro-guinéennes et à renforcer le dialogue politique de haut niveau sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun", conclut le communiqué.

EDUCATION NATIONALE

L'examen professionnel pour certains grades fixé au 24 avril prochain

Le ministère de l'Education nationale a fixé la date du 24 avril prochain pour passer l'examen professionnel d'accès à certains grades dans le secteur au titre de l'année 2021. Dans un communiqué rendu public jeudi, le ministère a précisé que cet examen concerne les grades du corps des inspecteurs (inspecteur d'éducation nationale, inspecteur d'enseignement moyen, inspecteur d'enseignement primaire, inspecteur de l'orientation et de la guidance scolaire et professionnelle), outre le grade de conseiller en alimentation scolaire. A ce propos, le ministère a préparé un calendrier pour le déroulement des épreuves de cet examen professionnel. Il s'agit de trois épreuves programmées pour le grade d'inspecteur à savoir des épreuves dans "la spécialité, l'ingénierie de formation et les technologies de l'information et de la communication". Pour le grade de conseiller en alimentation scolaire, deux examens seront organisés, le premier sur la spécialité et le second "à caractère administratif ou rédaction administrative". A cette occasion, le ministère de l'Education nationale a pris "toutes les mesures nécessaires en termes de préparatifs et d'organisation pour assurer le bon déroulement de ces examens professionnels tant au niveau des directions de l'éducation que des centres d'examen, notamment dans le contexte sanitaire exceptionnel lié au coronavirus, d'où l'obligation de respecter le protocole sanitaire élaboré à cette fin".

DÉCOUPAGE TERRITORIAL

Le décret présidentiel fixant les noms et les chefs-lieux des nouvelles wilayas publié au JO

Le décret présidentiel fixant les noms et les chefs-lieux des wilayas nouvellement créées, ainsi que leur numérotation, a été publié dans le dernier numéro du Journal officiel après avoir été signé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Le décret présidentiel stipule que "les dispositions de l'article 1er du décret 84-79 du 3 avril 1984 fixant les noms et les chefs-lieux des wilayas, sont complétées par les noms et les chefs-lieux des wilayas créées par la loi 19-12 du 11 décembre 2019 modifiant et complétant la loi 84-09 du 4 février 1984, modifiée et complétée, relative à l'organisation territoriale du pays, comme suit :

- 49 : wilaya de Timimoun avec chef-lieu à Timimoun.
- 50 : wilaya de Bordj Badji Mokhtar avec chef-lieu à Bordj Badji Mokhtar.
- 51 : wilaya de Ouled Djellal avec chef-lieu à Ouled Djellal.
- 52 : wilaya de Béni Abbès avec chef-lieu à Béni Abbès.
- 53 : wilaya de In Salah avec chef-lieu à In Salah.
- 54 : wilaya de In Guezzam avec chef-lieu à In Guezzam.
- 55 : wilaya de Touggourt avec chef-lieu à Touggourt.
- 56 : wilaya de Djanet avec chef-lieu à Djanet.
- 57 : wilaya d'El M'Ghaier avec chef-lieu à El M'Ghaier.
- 58 : wilaya d'El Meniaa avec chef-lieu à El Meniaa.

APS

MDN

FÊTE DE LA VICTOIRE

Des citoyens de la société civile en visite aux Secteurs militaires

Des citoyens de la société civile de l'initiative "Djabbhat El-Hisn EL-Matin" ont lancé, jeudi, une action symbolique consistant en une visite de courtoisie aux Secteurs Militaires dans toutes les Régions Militaires, en hommage aux martyrs du devoir national et en reconnaissance des immenses sacrifices consentis par les membres de l'Armée Nationale Populaire (ANP) pour préserver la sécurité, la stabilité de l'Algérie", précise le communiqué. Cette initiative vise à renforcer le lien entre la société civile et l'ANP, digne héritière de l'Armée de Libération Nationale (ALN), et à se dresser en rempart contre toutes les campagnes malveillantes et les misérables tentatives des en-

jeudi le 25 mars 2021, une action symbolique consistant en une visite de courtoisie aux Secteurs Militaires dans toutes les Régions Militaires, en hommage aux martyrs du devoir national et en reconnaissance des immenses sacrifices consentis par les membres de l'Armée Nationale Populaire (ANP) pour préserver la sécurité, la stabilité de l'Algérie", précise le communiqué. Cette initiative vise à renforcer le lien entre la société civile et l'ANP, digne héritière de l'Armée de Libération Nationale (ALN), et à se dresser en rempart contre toutes les campagnes malveillantes et les misérables tentatives des en-

nemis de l'Algérie qui ciblent l'Armée Nationale Populaire et son solide lien avec son peuple.

Cette action dénote, une fois de plus, le lien étroit entre le peuple et son Armée, notamment en cette conjoncture décisive qui nécessite la mobilisation de tout un chacun contre ces campagnes abjectes, dont fait objet notre pays, a souligné le Ministère de la Défense. Les auteurs de cette initiative ont exprimé leur soutien constant à l'ANP, appelant le peuple algérien à se rallier autour de son Armée et à faire face aux campagnes de désinformation qui visent l'ANP, a conclu le communiqué.